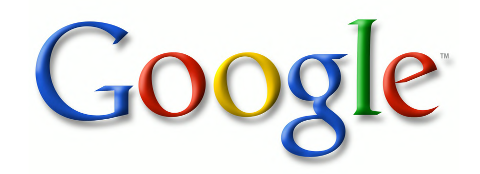
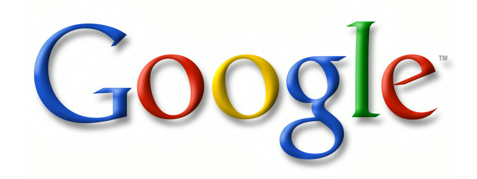
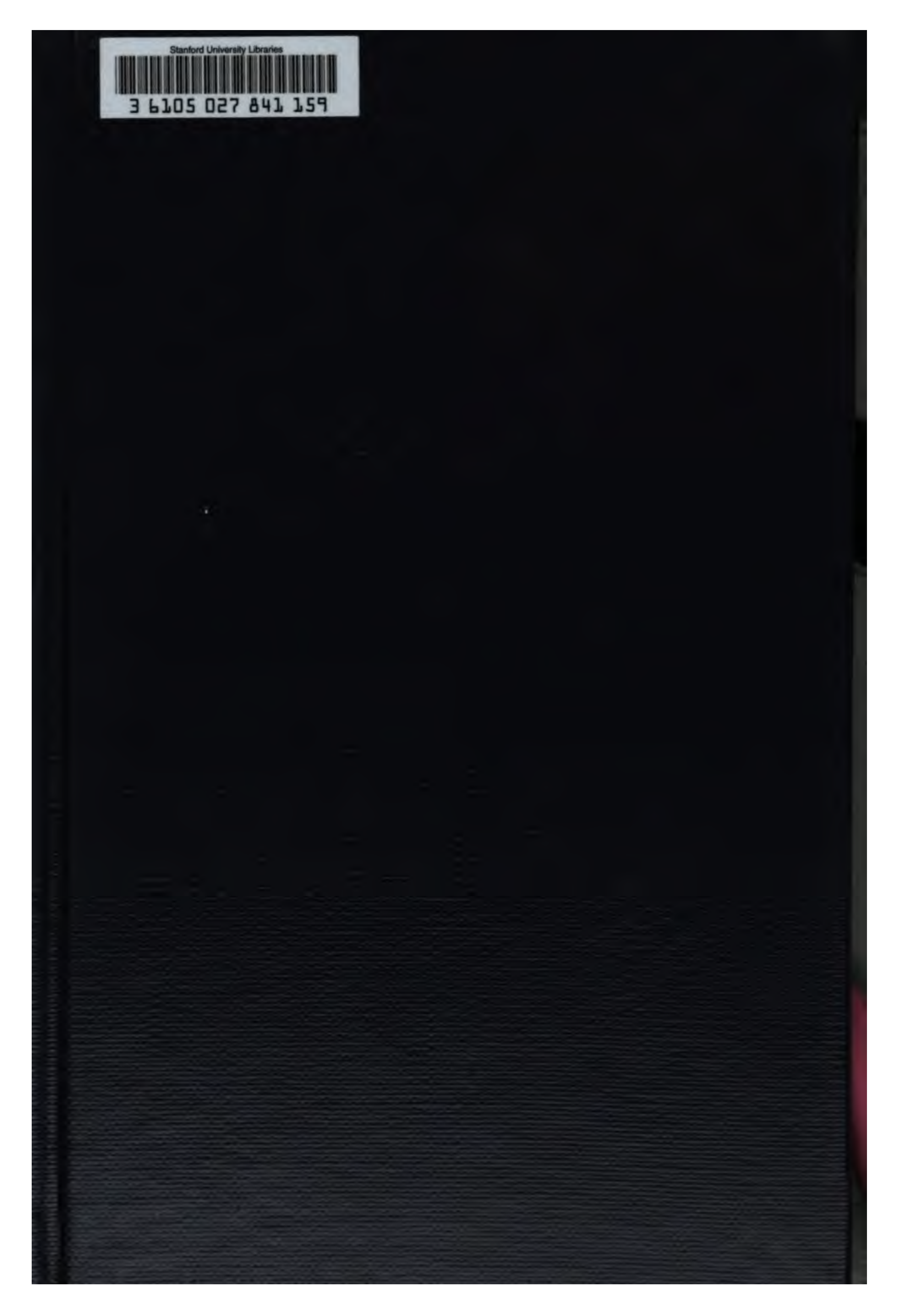






Stanford University Libraries
3 6105 027 841 159



MÉMOIRES

DE LA

CIÉTÉ D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE CHALON-SUR-SAONE

2e SÉRIE. — TOME I. PREMIÈRE PARTIE

(TOME IX DE LA COLLECTION)



CHALON-SUR-SAONE

ÉMILE BERTRAND, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

5, RUE DES TONNELIERS, 5

—

1905

MONOGRAPHIE
DE LA
SEIGNEURIE
DE
CRUZILLE EN MACONNAIS

I. La Seigneurie. — II. Le Château
III. Les Seigneurs. — IV. Notes sur Cruzille

I

La Seigneurie

Le pittoresque village de Cruzille en Mâconnais[1] fut autrefois le siège d'une seigneurie dont les maitres ont occupé un rang illustre dans la hiérarchie féodale, et le rôle joué par son château dans les annales du Mâconnais, lui constitue d'anciens et intéressants souvenirs, pour ainsi dire une histoire.

L'époque de la formation de cette seigneurie nous est inconnue. Il est probable que les premiers seigneurs portaient le nom de cette terre. On trouve un certain Hugues de Crusilles, bailli de Mâcon en 1262, qui paraît en avoir été le possesseur; mais cette famille est éteinte

1. C'est à tort que l'on dit: Cruzille en Mâconnais. « La seigneurie, dit Saint-Julien de Balleure, combien qu'elle soit sur le roole du ban et rière ban du Masconnois, si est la maison forte du bailliage de Chalon ». (*Antiquitez de Mascon*, p. 342).

depuis plusieurs siècles. Le plus ancien titre, à notre connaissance qui la concerne, date de 1277. C'est la prestation de foi et hommage de PONCET DE LUGNY, seigneur de Cruzille. Vers 1300, elle est la propriété des sires de NANTON. Un membre de cette famille, ARDOUIN DE NANTON, par une lettre du 21 mars 1379, *confesse tenir en fief du duc de Bourgogne, savoir : « Le chastel et maison-forte de Creusilles et toute la terre en dépendant, tant en hommes, taillables et mainmortables, terres, moulin, garenne, justice haute, moyenne et basse, coutume, blairie*[1], *la justice en l'église et le cimetière de Colonges la Masconnoise et généralement tout ce qui appartient au chastel et maison forte sis en la paroisse de Colonges et Saigé la Masconnoise*[2]. »

A partir du XVI[e] siècle, divers *dénombrements* présentés lors des reprises du fief, nous donnent une idée assez précise de l'étendue des domaines et des droits féodaux de la seigneurie. Nous reproduisons plus loin un de ces intéressants documents.

Parmi les droits seigneuriaux exigés des seigneurs au XVI[e] siècle, figure celui qui obligeait les habitants de Collonge et de Sagy, de porter les lettres de leurs seigneurs hors et dedans le royaume, selon leur bon plaisir, et de garder les prisonniers conduits au château. Ces habitants tentèrent à plusieurs reprises de s'affranchir de ce droit vexatoire qui, disent-ils, « *les fait tellement méprisez de leurs voisins que les jeunes hommes des dicts lieux ne peuvent trouver parti selon eulx hors des dicts villages, et qu'il est advenu quelquefois par temps d'hostilité que aulcungs d'iceux ont été tuez en faisant les dicts*

1. Le droit de blairie consistait dans le payement au seigneur d'un certain nombre de gerbes de blé et d'œufs. Celui-ci devait en échange entretenir des blayers, chargés de protéger les récoltes sur pied contre les maraudeurs.

2. Archives de la Côte-d'Or. Peincedé, vol. X, p. 48.

voyages[1]». En 1560, NICOLAS DE BAUFFREMONT, seigneur de Cruzille, par sa femme, DENISE PATARIN, ayant reçu leurs « *humbles supplications* », convertit ce droit en une redevance annuelle de 40 livres tournois et 3 bichets de froment[2].

La seigneurie de Cruzille était dite, « *mouvante du roi, tant à cause du duché de Bourgogne que du comté de Masconnois*[3].» GEORGES DE BAUFFREMONT obtint de la faire ériger en comté, en 1581, « *pour lui et ses hoirs mâles sans être sujet à la reversion au domaine et couronne en cas que ledit sieur de Bauffremont décédera sans enfants mâles*[4].» Le comté comprenait : Collonge, Sagy, Ouxy, Gratay, Cruzille, Grevilly, Ozenay.

En 1604, ce seigneur est obligé, pour cause de dettes, de remettre le revenu du comté de Cruzille pour cinq ans et moyennant 2.500 livres, à Antoine de Crestien, seigneur de Combelles et Chabanes[5]. Son fils, CHRISTOPHE-MELCHIOR, ne peut conserver la terre de Cruzille qui est vendue, par expropriation, 24.000 livres à ANDRÉ DE GRIMALDI acquéreur pour sa femme ANNE DE SAULX[6].

CHARLES-FRANÇOIS DE LA BAUME, mari de Claire de Saulx, l'acquiert par contrat, pour 36.000 livres, en 1656. Il est à remarquer que dans l'acte intervenu, la qualité de comté donnée à la terre de Cruzille n'est pas approuvée[7].

MARGUERITE-MELCHIOR DE MONTREVEL, fille de Claire de

1. Archives de Saône-et-Loire. Prot. de C. Thevenot, notaire à Laives, E, 1446.
2. Archives de Saône-et-Loire, E, 1446.
3. Archives de la Côte-d'Or. Peincedé, t. X, p. 319.
4. Archives de la Côte-d'Or. Peincedé, t. X, p. 48.
5. Archives de Saône-et-Loire, E, 1103.
6. Archives de Saône-et-Loire, E, 349.
7. Archives de la Côte-d'Or, B, 10781.

Saulx, en reprenant cette terre en 1702, en a donné le *dénombrement* qu'on va lire[1] :

« La dite seigneurie de Cruzille comprend :

» 1° Le château, avec pressoir, jardin, contenant en
» tout 8 coupées, auquel les habitants de Cruzille sont
» obligés au guet et garde et aux réparations et dans les
» environs duquel sont des broussailles appelées La
» Garenne, d'une contenance d'environ 20 coupées,
» laquelle ne rend rien pour être sur des roches escar-
» pées.

» Item. — Luy appartient la justice du dit Cruzille,
» haute[2], moyenne et basse, ainsy que le droit d'instituer
» et de destituer tous officiers ;

» Item. — Luy appartient la vente noble qui se perçoit
» tant en argent que sur plusieurs sortes de grains, tant
» à la mesure de Tournus qu'à celle de Lugny, qui peut
» revenir à environ 250 livres ;

» Item. — Le droit de retenue[3] avec amende de 3 livres
» 5 sols par manque de remettre dans les quarante jours;

» Item. — Le droit de blayerie et d'escandille[4], pou-
» vant rapporter annuellement 10 livres ;

» Item. — Tous droits d'espaves[5];

» Item. — Les droits de laods[6] se perçoivent, savoir :
» ceux qui sont situés en Bourgogne, selon la coutume,

1. Archives de la Côte-d'Or, B, 10917. Nous supprimons le préambule.

2. Le seigneur haut justicier avait, entre autres droits, celui de condamner à mort; mais les sentences devaient être confirmées par les juges royaux.

3. Entretien et réparation du château et des chemins.

4. Droit sur les poids et mesures.

5. Droit de recueillir les biens des personnes décédées sans héritiers, les trésors trouvés, les essaims perdus, etc.

6. Ou lods. Droits de mutation dus, indépendamment de ceux de contrôle que percevait l'État, par les acquéreurs de biens grevés de cens.



LE CHATEAU DE CRUZILLE

APRÈS LES SIÈGES DU XVIe SIÈCLE

Dessin de J. Perret (Musée de Tournus)

» et pour ceux situés en Mâconnais, à moitié prix de la » dite acquisition;

» Item. — Il est dû par les habitants de Sagy, feu croissant et décroissant, 6 courvées et une poule; par ceux » de Colonges, 4 courvées et une poule. De plus, sont » obligés les habitants des dits villages de sarmenter les » vignes du Mayne et la Grand'Vigne, de voiturer et » couper les raisins. Ils ne peuvent vendanger qu'après » qu'ils ont recueilli et voituré au château les fruits de » ces deux vignes ainsy qu'il est porté dans le terrier » du dit Cruzille[1];

» Item. — Appartient encore le droit de banvin[2] dans » les villages ci-dessus et qui rend annuellement 20 livres;

» Item. — Luy appartient un moulin banal où les habitants de Colonges et Sagy sont obligés de faire moudre » leurs grains sans pouvoir aller ailleurs qu'après que » leurs grains auront demeuré dans le moulin 24 heures, » sous peine de 3 livres d'amende, et qui est affermé » annuellement 5 bichets de froment, mesure de Tournus, » valant 60 livres;

» Item. — Luy appartient la cour du bief du Mûrier » qui tombe dans l'écluse du dit moulin;

» Item. — Luy appartient le droit de tâche[3], de » 14 gerbes levées de toutes sortes de graines dans environ 60 ou 80 coupées de terre dans un climat où l'on » ne peut les cultiver qu'à la pioche parce qu'il est sur des » roches, avec une dîme sur Sagy de 13 gerbes l'une à » MM. les Curés et pouvant revenir annuellement à 12 pintes » de vin, 4 coupes de bleds, dîme affermée 20 livres;

1. Ce terrier a dû être brûlé avec plusieurs autres sur la place de la Liberté de Lugny, le 10 novembre 1793.

2. Droit qu'avait le seigneur de vendre son vin avant qu'aucun de ses vassaux pût mettre le sien en vente.

3. Ce droit est encore appelé droit d'ostage, de terrage, de champart.

» Item. — Luy appartient plusieurs pièces de terre que
» l'on fait cultiver et dans lesquelles on sème 4 bichets
» 6 coupes de froment, mesure de Tournus, par chaque
» main et dans lesquelles il n'y a point de bâtiments,
» lequel domaine rend annuellement 9 à 10 bichets
» valant, commune année, 120 livres;

» Item. — Luy appartient 3 pièces de terre non cul-
» tivées, une derrière le bois de Buis contenant 20 poses[1]
» et une autre près du cymetière, la troisième sur Saint-
» Pierre, d'environ 20 coupes, qui ne rendent aucune
» chose ;

» Item. — Luy appartient plusieurs petites parcelles
» de prés dans lesquelles on recueille annuellement 4 ou
» 5 chars de foin et regain valant 30 livres;

» Item. — 12 pièces de preys au bas de la Garenne,
» séparées par un chemin, pouvant valoir annuellement
» 120 livres ;

» Item. — Luy appartient une vigne dont le tiers est
» arraché appelée vigne du Mayne, de 60 ouvrées, rap-
» portant pour la part de la dame 22 feuillettes de vin
» commun valant 100 livres ;

» Item. — La Grand'Vigne devant le château, de
» 50 ouvrées, dont le tiers nouvellement planté, rappor-
» tant de 5 à 10 feuillettes pour sa part, valant 45 livres ;

» Item. — Un bois que l'on appelle « Bois de Buis »
» dans lequel il y a plusieurs vieux arbres de toutes
» espèces, de la contenance d'environ 30 journaux dont
» on ne tire aucun revenu. »

∴

Les droits seigneuriaux, perçus pour le seigneur par les fermiers du domaine, ne furent abolis que dans la nuit du 4 août 1789[2].

1. La *pose* ou *pause* de charrue valait 34 ares environ.

2. En 1768, Benoît Létourneau plaide avec succès contre

La justice était rendue au nom du seigneur *haut justicier*, par des officiers dont le dernier a été J. Fouquequerand, contrôleur des actes à Tournus. Ce juge était assisté d'un procureur et d'un greffier[1].

Le sieur Richeton amodiait les biens de la seigneurie, en 1750, la somme annuelle de 1.200 livres[2]. En 1755, ils sont loués 1.650 livres par C. Barraud et Benoît Létourneau. De 1770 à la Révolution, les fermiers sont : Maranchon, Thibaudet et Benoît Létourneau.

Les sommes dues pour fermages, redevances, cens[3], étaient versées à Gilbert Séméraire, commissaire aux droits seigneuriaux pour le comte de Montrevel. En 1750, cet agent reçut pour les seigneuries de Cruzille, Brancion (partie) et Noble, tant pour années en retard que pour ventes de bois et cens divers, la somme de 40.414 livres[4].

Les redevances aux terriers de Cruzille et de Noble (droits de lods, blairie, poule de feu, etc.) se sont élevées, pour l'année 1766, à 556 livres 10 sols. La recette en grains se composait de 2 bichets 14 coupes de froment,

Ph. Jacquelin, J. Ducloux et Ant. Libet, laboureurs, au sujet du droit de « tâche » dû au seigneur et qui consiste à lever « 14 gerbes l'une de toutes graines, et en vin la 17e benne dans un terrain appelé la Communauté de Collonge et de Sagy ». (Archives de l'Ain, E, 192).

1. Depuis longtemps ce droit de haute justice ne s'exerçait plus : les seigneurs préféraient livrer les coupables à la justice royale. En 1750, Philibert Meunier, procureur d'office et Antoine Degommeret, greffier, remettent entre les mains de la maréchaussée, J. Jacquand « qui a attenté, en la volant, à la vie d'Élisabeth Begon, demeurant au château de Cruzille ». (Archives de l'Ain, E, 333).

2. Archives de l'Ain, E, 192.

3. Le cens était une redevance annuelle, irrachetable, que l'on payait par une cession de terre faite par le seigneur.

4. Archives de l'Ain, E, 199.

4 bichets et 12 coupes d'avoine, mesure de Tournus, que l'on déposa dans les greniers du château de Lugny[1].

En 1774, on estimait les deux seigneuries de Cruzille et de Noble, 150.000 livres; leur revenu était d'environ 6.000 livres[2].

A la Révolution, les biens propres à la seigneurie de Cruzille comprennent : le château et ses dépendances, le bois de Buis[3], des vignes, prés, terres et friches dans divers lieux-dits, le tout d'une contenance d'environ 145 hectares[4].

1. Archives de l'Ain, E, 333.

2. Archives de la Côte-d'Or, B, 11080.

3. Ce bois est qualifié « considérable et rare en son espèce », dans l'*Almanach du Mâconnois* de 1786.

4. Des biens situés sur le territoire de Cruzille et indépendants de la seigneurie, furent vendus comme biens nationaux. D'après l'estimation faite par Joseph Perrin, expert du district de Mâcon, ces biens avaient une valeur de 5.178 livres. On voulut vendre aussi la cure estimée 2.528 livres avec le jardin et une terre de 3 coupées et demie, qui en dépendait. Un sieur François Michelet, propriétaire à Cruzille, en offrit 900 livres ; mais les habitants s'opposèrent à la vente, et elle fut conservée à la commune pour servir de logement à un instituteur. (19 messidor an IV). Archives de Saône-et-Loire. Série Q.

II

Le Château

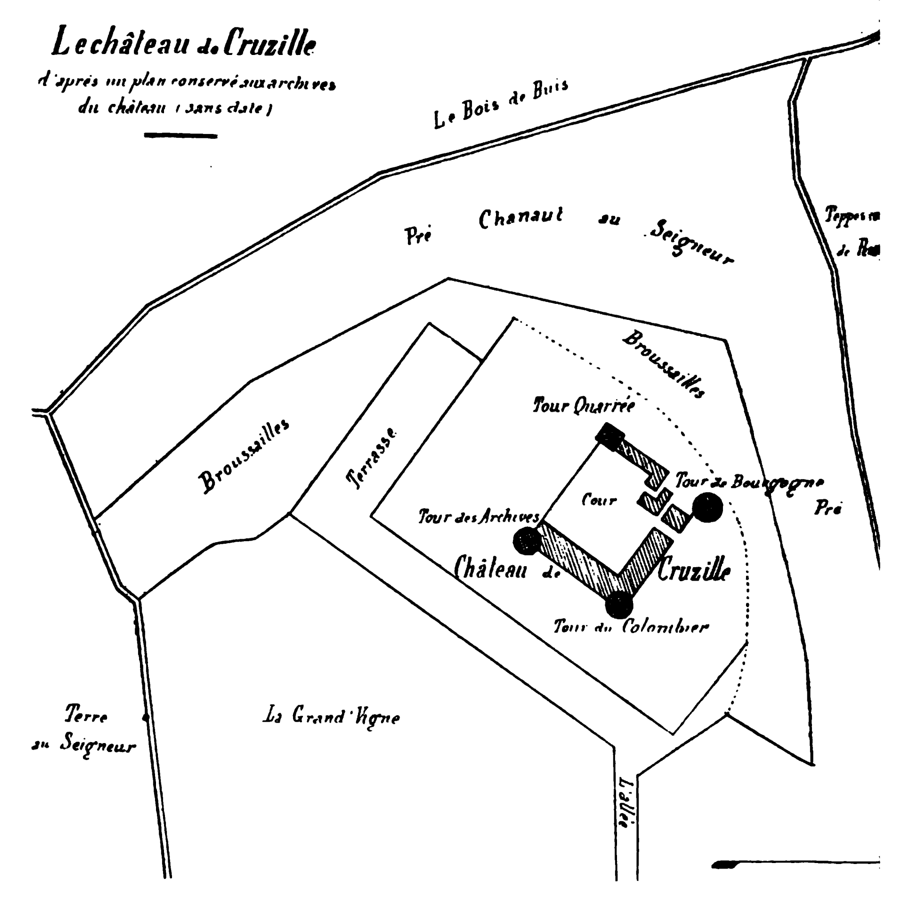
Dès le XIII[e] siècle, nous venons de le voir, il est fait mention du *chastel et maison forte de Creusilles*. Il est permis de supposer que cet ancien *chastel*, antérieur à l'artillerie, ne devait pas présenter une bien grande résistance aux nouveaux engins de guerre. Aussi, au temps des guerres de religion, Georges de Bauffremont, seigneur de Cruzille, le fit-il réédifier pour sa défense personnelle, de manière à recevoir du canon et à soutenir des sièges. Les dates de 1578 et 1579, gravées sur l'une de ses tours, au-dessous d'un écusson détérioré par le marteau, ne permettent d'élever aucun doute à cet égard.

Bâti sur des rochers escarpés qui ont en partie disparu depuis l'établissement des jardins, le château de Cruzille a conservé un aspect féodal imposant. L'ensemble de ses bâtiments forme un quadrilatère ouvert du côté du sud. A l'est et au midi, de hautes terrasses étagées pourraient lui servir de remparts protecteurs s'il devait encore repousser les attaques de l'ennemi. Des quatre tours rondes qui le flanquaient, trois subsistent encore[2]. On les désigne dans un ancien plan sous les noms de *Tour de Bourgogne*, *Tour du Colombier*, *Tour des Archives*. Elles étaient autrefois garnies de créneaux.

1. L'endroit du Bois de Buis où l'on croit que s'élevait le château des premiers seigneurs de Cruzille n'est qu'une carrière abandonnée. On n'y rencontre d'ailleurs aucuns vestiges de constructions.

2. Sur l'emplacement de la quatrième s'élève une construction appelée « tour carrée ».

Une porte cintrée, dont les traces sont encore visibles dans la courtine du levant, donnait accès dans l'intérieur du château. L'entrée actuelle est placée au nord.



Une allée, bordée de tilleuls séculaires, — jadis propriété du château, — conduit en droite ligne du château à l'église où se trouve encore la chapelle des seigneurs « veuve des principales sculptures qui la décoraient, et notamment des armoiries des comtes de Montrevel mutilées pendant la Révolution[1] ». Une baie ogivale, qui con-

1. *Annuaire* de 1859.

traste avec les autres ouvertures, atteste l'ancienneté de cette chapelle à laquelle on n'a que peu touché lors des réparations exécutées à l'église il y a une cinquantaine d'années.

Les traces des sièges que le château soutint pendant les guerres de la Ligue, sont restées visibles en plusieurs endroits, malgré les importantes réparations qu'on y a faites. La courtine orientale et la tour de Bourgogne portent encore de nombreuses cicatrices. Des boulets de toutes grosseurs — quelques-uns en pierre, — ont été trouvés enfoncés dans les murs.

Les seigneurs de Cruzille n'y firent jamais de longs séjours. Les NANTON lui préféraient le château de Noble et les BAUFFREMONT celui de Sennecey. Au XVIIe siècle, le triste état dans lequel les sièges l'avaient laissé ne permit guère à ses propriétaires d'y établir leur résidence. Dans la première moitié du XVIIIe siècle, les MONTREVEL, après l'avoir restauré, construit les terrasses, l'habitèrent, semble-t-il, sinon continuellement, du moins assez longtemps à diverses reprises.

Le 29 juillet 1789, les bandes de paysans révoltés qui venaient d'incendier le château de Lugny[1] et de piller

1. Louis-François Dubost, curé de Bissy en 1789 à qui nous devons ces détails, a laissé dans les registres de catholicité de sa paroisse la relation suivante de l'incendie du château de Lugny. « Le 27 juillet 1789, à six heures et demie du soir, *les Brigands*, — c'est le nom qu'il donne aux paysans soulevés, — quittent ma maison pour se rendre à Lugni où plus de 200 autres qui étaient venus de Péronne les avaient devancés. Ils pénètrent dans le château de M. de Montrevel, brisent les portes, les glaces, les vitraux et tous les meubles, jettent les débris par les fenêtres. Un nommé Camby, qui, huit jours après se pendit lui-même à un arbre dans la forêt de buis, monte sur le donjon qui était fort élevé et très beau, abat les girouettes. On ne voit de tous côtés que destruction. Enfin, on met le feu au château. La flamme étoit si grande entre une et deux heures de la nuit que j'aurois pu lire à ma fenêtre à la lueur

les demeures seigneuriales d'Ozenay et de Messey, arrivèrent à Cruzille. Elles brisèrent les portes et les fenêtres du château qui, n'étant point habité, ne renfermait aucun mobilier, découvrirent les deux tours situées au matin et mirent en mille pièces la balustrade de pierre sculptée qui ornait l'escalier encore existant.

Dans le cours du XIXe siècle, les propriétaires de cet antique manoir se contentèrent d'en moderniser l'intérieur, de façon à l'accommoder aux besoins du jour, et en firent la demeure vaste et confortable que nous voyons aujourd'hui.

du feu. Dans vingt-quatre heures, ce château bien meublé fut tout pillé et brûlé, on ne vit plus que des cheminées en l'air et des murs calcinés par le feu ou noircis par la fumée ; il n'y resta rien, pas même des gonds. Toutes les paroisses voisines accoururent, non pour donner des secours, mais pour mal faire ou pour butiner. Le mardi 28 juillet, on voyait passer le long de mon jardin plus de monde qu'un jour de foire qui revenoient chargés de toutes sortes de meubles... (Archives de Bissy-la-Mâconnaise).



CHATEAU DE CRUZILLE

ÉTAT ACTUEL

Photographie de M. Gabriel Jeandet, de Lugny

III

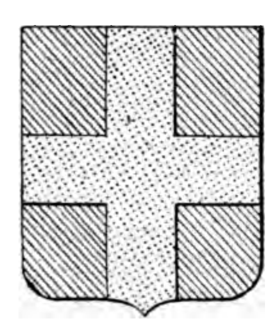
Les Seigneurs

Le premier seigneur dont le nom soit parvenu jusqu'à nous est HUGUES DE CRUSILLES, bailli de Mâcon en 1262[1], et encore possédait-il le fief de Cruzille ? Nous ne savons rien de lui ni de PONCET DE LUGNY, qui s'intitule seigneur de Cruzille et prête hommage au duc de Bourgogne, en cette qualité, en 1277. A partir du commencement du XIV[e] siècle, on peut établir d'une manière certaine la série des possesseurs de cette seigneurie, qui passa successivement aux familles DE NANTON, DE SAILLANT, DE SAULX et DE MONTREVEL.

1. Courtépée, art. Cruzille, t. III.

1°

Maison de Nanton



Armes : *De sinople à la croix d'or.*

Les Nanton sont déjà connus dès le XI[e] siècle et passent pour une des familles les plus notables de la contrée[1]. Ils possédèrent de nombreux fiefs, entre autres la seigneurie de Cruzille.

Jean de Nanton, chevalier en 1329, se qualifie de sire de Crusilles dans un acte où il donne quittance au châtelain de Chalon, de 20 livres qui lui étaient dues sur les foires de cette ville[2]. Les ducs lui avaient concédé cette rente à cause de ses bons services.

⁂

Ardouin de Nanton, deuxième fils de Jean, donne le 21 mai 1379 la lettre dont nous parlons plus haut[3].

⁂

1. Arcelin, *Indicateur héraldique.*
2. Peincedé, t. XXXIII, p. 84.
3. Archives de la Côte-d'Or, B, 10528.

ÉTIENNE DE NANTON, écuyer, était en 1442 seigneur de Saigey (Sagy) et de Colonges les Masconnoises, près Crusilles[1]. Il est dit dans le terrier de Brancion, rénové en 1449, que la justice de ces villages lui appartient par donation à charge de fief[2]. Dans une reconnaissance faite en 1473, il confesse tenir en fief du duc, à cause de sa comté de Brancion, savoir : le chastel de Crusilles et ses dépendances, Colonges et Saigé, une partie du bois de Chapaize et du mont Saint-Romain[3].

*
* *

LOUIS DE NANTON, époux de Françoise de Bellecombe, est seigneur de Crusilles, d'Arcenis, Macheron et Noble, en 1503.

*
* *

PIERRE DE NANTON, écuyer, fils du précédent, est après lui seigneur de Crusilles. Il se marie à N. de la Baulme, de la maison de Ratte. De cette union naît une fille, FRANÇOISE DE NANTON, qui hérite de la seigneurie de Cruzille et de tous les biens dépendant de la maison de ses parents. Elle prend pour époux, en 1547, Gaspard de Saillant, qui devient ainsi sieur de Cruzille[4].

1. Peincedé, t. XXVIII, p. 641.
2. Archives de la Côte-d'Or, B, 11134.
3. Peincedé, t. XXVI, p. 472.
4. Archives de la Côte-d'Or, B, 10624.

II°

Maison de Saillant



ARMES : *Vairé d'or et d'azur, à une bande de gueules sur le tout.*

GASPARD DE SAILLANT, seigneur de Lis et d'Époisses, né à Mâcon, descendait de Pierre Hugonnet, seigneur de Saillant, échevin de Mâcon en 1439. Le frère de Pierre Hugonnet était évêque de la ville en 1450. La femme de Gaspard, Françoise de Nanton, mourut fort jeune et donna toute sa fortune à son mari, qu'elle laissait sans enfants. De ce fait, Gaspard de Saillant resta seigneur de Cruzille. Il épousa en deuxièmes noces une fille de Mipont, et mourut peu après sans postérité. Sa veuve se remaria au sieur de Salins et de Corrabœuf. Son frère, Antoine de Saillant, auparavant désigné homme d'église, hérita de ses biens. Désirant la conservation de sa maison et de ses armes, Antoine délaissa le train de l'Église qu'il avait commencé de suivre, sans cependant y être lié, et se maria à Claire de Bessey, sœur des sieurs de Longecourt et de Tar et du Révérend Père en Dieu, Antoine

de Bessey, abbé de Cîteaux et de Maizières. Mais, à son grand désespoir, il n'eut pas non plus d'enfants. Isabeau de Saillant, sa sœur, qui devint son héritière, prit pour époux d'abord Moissy, sieur de Mont, du Folet et de la Tournelle, et en deuxièmes noces Jean de la Borderie. De son premier mariage, elle eut un fils qui mourut jeune; de son second, elle n'eut pas d'enfants. Elle avantagea alors le plus qu'elle le put Jean de la Borderie qui, à sa mort, hérita de presque tous ses biens. Celui-ci s'étant remarié à une fille de Deniset, de la maison de Pressia, se voyant vieux et sans postérité, vendit Cruzille, en 1557, à Françoise de Rubys, veuve de Claude Patarin, de son vivant chevalier, seigneur de Vareilles et de Croy, président de la cour souveraine au Parlement de Bourgogne[1]. A la mort de Françoise de Rubys, la seigneurie de Cruzille passa dans la maison de Bauffremont par le mariage de sa fille, Denyse Patarin, avec Nicolas de Bauffremont, seigneur de Sennecey.

1. Archives de la Côte-d'Or, B, 10642. Reprise de fief du 5 octobre 1557.

IIIe

Maison de Bauffremont



: *Vairé d'or et de gueules*. Supports : *Deux* *es*. Devise : *Dieu ayde au premier chrestien*. ende : *Plus deuil que joye*. Cri de guerre : *Bauffre- t!*

amille de Bauffremont, qui compte deux chevaliers int-Esprit et quatre de la Toison d'Or, est origi- de la Haute-Lorraine. « Il n'y a point de doute, dit que la maison de Bauffremont est des plus an- s et des plus illustres de la Bourgogne; elle a les marques d'une véritable noblesse et d'une eur assurée[1]. »

rt de Bauffremont, seigneur de Montcel, de Gon- ır, etc., second fils de Liébaud II, est la souche de

es Bauffremont étaient sires et barons de Bauffremont, de ille, de Couches, de Scey-sur-Saône, de Vauvillard, de le Mâlain, etc.; marquis de Listenois, d'Arc-en-Barrois, de au, de Marnay-la-Ville ; barons, puis marquis de Randan, de ey ; comtes de Cruzille ; princes-ducs de Bauffremont ; pairs ıce.

la branche de Bauffremont-Sennecey. L'auteur de la Description du tournoi fait à Chauvenay, en 1285, dit de lui :

Un chevalier de bel atour,
Jeune, liger, fort et puissant,
Au chef des rangs vint chevauchant
Dont Chasel estoit repairie :
D'or et de gueules fut vairie
A un bâton d'azur moult court :
  Bauffremont crie [1] !

Nicolas de Bauffremont, baron de Sennecey, époux de Denise Patarin, est né en 1520, de Pierre de Bauffremont et de Charlotte d'Amboise. Guerrier intrépide et savant estimé, il fut nommé en 1572, par Charles IX, grand prévôt de France, « tant à cause de sa grande noblesse que de sa science, qualité rare parmi nos guerriers, » dit de Thou. Attaché au parti catholique, il combattit bravement à Jarnac et à Montcontour ; mais il ternit sa gloire pendant la nuit de la Saint-Barthélemy, où il joua un rôle peu digne d'un gentilhomme. Sous prétexte de conduire au Louvre Pierre de la Place, premier président de la Cour des Aides, et de le mettre sous la protection du roi, il alla le chercher dans son hôtel et le livra à ses hommes d'armes qui, après l'avoir jeté à bas de sa mule, le tuèrent à coups de poignard.

Il devint député de la noblesse aux États de Bourgogne, qu'il présida en 1554, et aux États généraux du royaume. Aux États de Blois de 1576, il harangua le roi Henri III. Son discours, imprimé à Paris en 1577, sous le titre de *Proposition pour la Noblesse de France*, fit quelque sensation. Ses paroles ne s'accordaient guère avec ses actes ; on était surpris de l'entendre faire, — lui, le traître de La Place, — une chaleureuse exhortation à la paix et à la tolérance. Bientôt après il se rallia aux Guises, qui le

1. Histoire des Séquanois, par Dunod, t. II.

nt gouverneur d'Auxonne, l'une des plus fortes la Bourgogne.

réuni dans son château de Sennecey une belle que formée des livres les plus rares « en tous e sciences et disciplines ». On y voyait aussi « un out disposé avec un ordre fort magnifique, les squelles n'y en a sorte quelconque qui manque, 1 use à présent, que de celles qui estoient jadis [1] ».

ssé divers ouvrages, notamment une traduction *de la Providence* de Salvien, évêque de Marseille, à Lyon en 1575; la *Proposition pour la Noblesse,* 1651 dans le Recueil des États de France.

s de Bauffremont mourut en son château de r le 10 février 1582. De son mariage avec Denise sont nés sept enfants, dont deux fils. L'aîné, succéda à son père dans la baronnie de Sen- e plus jeune, Georges, eut en apanage la sei- de Cruzille[2].

* * *

ES-ÉPAMINONDAS DE BAUFFREMONT, seigneur de de Vareilles et de Croy, chevalier des ordres apitaine de cinquante hommes d'armes de ses ices, obtint, en récompense de ses services, de sa terre de Cruzille en comté et prit dès om de comte de Cruzille (1581). Tandis que son

ographie universelle de Munster, par Belleforest.

e de Bauffremont, né en 1542, mort en 1596, bailli de ouverneur d'Auxonne, député aux États Généraux de n ardent catholique et un ligueur exalté. Il avait épousé Brichanteau, dont il eut Henri de Bauffremont, fait mar- 15.

du 4 février 1578. (Bibliothèque Nationale, pièces origi- 223.)

frère Claude de Sennecey combattait pour la Ligue, lui, avait embrassé le parti du roi.

En 1583, il avait acheté du sieur de Gondras le gouvernement de la ville et de la citadelle de Mâcon, avec la garde des chaînes du pont. Dès qu'ils eurent connais-



GEORGES DE BAUFFREMONT

(D'après un portrait de la collection de M. le Prince de Bauffremont, au château de Brienne.)

sance de cette acquisition, les échevins de la ville se réunirent pour s'opposer à la prise de possession de cette charge. Ils prétendaient que la nomination d'un gouverneur était contraire à leurs privilèges, attendu qu'il n'y avait jamais eu de gouverneurs particuliers, mais seulement des gens commis, dans le temps des troubles, par le lieutenant général de la province. Mais le roi confirma bel et bien la nomination du comte de Cruzille, et les échevins durent s'incliner devant sa volonté. Faisant alors contre fortune bon cœur, ils résolurent, dans une seconde assemblée, d'aller avec les plus notables et cent hommes d'armes à la rencontre du nouveau gouverneur. Ce qui fut fait.

Quelques jours après son installation, Georges de Bauffremont demanda la remise entre ses mains des clefs de

la ville. On les lui refusa, en fondant ce refus sur ce que le sieur de Gondras, son prédécesseur, ne les avait jamais eues et qu'elles devaient toujours rester entre les mains du Capitaine de la ville, suivant les privilèges de celle-ci. Des représentations lui ayant été faites à ce sujet, il y répondit gracieusement *aimant mieux les clefs des cœurs des citoyens que celles de la ville.* Il se départit de sa demande et promit aux bourgeois de Mâcon de respecter tous les privilèges de leur cité. On l'en remercia chaleureusement.

*
* *

Après la mort du duc d'Anjou (juin 1584), la Ligue, depuis quelque temps en désarroi, se ranima et gagna les masses populaires. Elle se répandit dans les provinces du royaume et devint presque partout maîtresse absolue. Le comte de Cruzille était, nous l'avons dit, du parti du roi. Dans une assemblée composée d'échevins de Mâcon et d'officiers royaux, tenue chez lui en mars 1585, on discuta sur les mesures à prendre pour conserver la ville en l'obéissance du roi, malgré les lettres réitérées du duc de Mayenne[1]; mais la majeure partie des habitants avaient adhéré à la Ligue. Le comte, redoutant une surprise sur la ville de la part de Mayenne, enjoignit aux habitants de lui remettre les clefs (23 avril 1585). Il leur envoya dire qu'il était inutile de lui faire aucune remontrance et qu'elles lui appartenaient comme gouverneur. Les échevins voulurent parlementer et lui députèrent deux chanoines, le lieutenant général et l'élu de La Porte. Le comte, irrité de cette résistance, répondit à ces envoyés que si on ne lui remettait pas les clefs dans la journée, il ferait venir ses troupes et les répandrait dans la ville. Cette menace, rapportée aux

1. Mayenne (Charles de Lorraine, duc de), frère du duc de Guise, était le chef de la Ligue en Bourgogne.

habitants, causa une telle frayeur que la plupart d'entre eux quittèrent Mâcon, et il en serait sorti un bien plus grand nombre, si les échevins ne les eussent rassurés[1]. Enfin, pour éviter la ruine prochaine de leur ville, ils se déterminèrent à remettre les clefs. Le comte les envoya prendre le 2 mai par un sergent et fit aussitôt défendre, par un ban, aux habitants de sortir de la ville et d'en faire sortir aucun effet sans son passe-port.

Cette manière d'agir provoqua une grande indignation. On dépêcha au duc de Mayenne qui était à Cluny, l'élu de La Porte et l'avocat Botton, pour lui exposer les griefs des habitants contre le comte de Cruzille. Mayenne se transporta à Mâcon, et dans le but d'aplanir les difficultés qui existaient entre le gouverneur et les habitants, il fit un règlement où il était dit, en substance, que le comte n'entreprendrait rien sur les privilèges de la ville, qu'il ne pourrait mettre dans la citadelle que le nombre de soldats ordonné par lui, etc. Georges de Bauffremont, intimidé par les forces que Mayenne avait amenées, jura avec les habitants l'observation de ce règlement et rendit à ceux-ci les clefs de leur ville.

Cette bonne volonté de la part du gouverneur n'est pas sans inspirer de la défiance aux Mâconnais. Le comte de Cruzille, qui voit clair dans le jeu des Guises, veut rester quand même fidèle à Henri III. Ses rapports avec les habitants se tendent de plus en plus. Craignant pour sa propre sûreté, il fait recruter des soldats par ses officiers pour sa défense personnelle. Une armée protestante menace Mâcon ; on accuse le gouverneur d'être de connivence avec elle. De leur côté, les Mâconnais mandent à 300 arquebusiers de Lyon de venir protéger leur ville. Le comte, ayant eu

1. Cette terreur des Mâconnais s'explique quand on pense que les troupes du comte, sans solde, étaient recrutées d'étrangers, de gens sans aveu, impitoyables aux bourgeois et aux paysans.

connaissance de ce fait, se plaint aux échevins de la méfiance dont il est l'objet. On lui reproche alors les levées d'hommes que ses gens ont faites. Il répond, pour se disculper, qu'il ne leur avait permis ces levées qu'à la condition que les troupes ne demeureraient pas dans son gouvernement et qu'elles suivraient le baron de Saint-Vidal ; mais qu'il était juste, puisqu'on n'avait plus confiance en lui, qu'il pourvût à sa propre sûreté. Il était bien aise également de faire savoir que si les 300 arquebusiers de Lyon arrivaient devant Mâcon, il ferait tirer dessus à coups de canon (17 septembre 1585).

Le capitaine de La Grange, un des chefs des 300 arquebusiers envoyés par Mandelot, gouverneur de Lyon, arriva le même jour pour réconcilier le comte de Cruzille avec les habitants ; mais il ne put y parvenir. Toutefois, les arquebusiers inspirent une certaine crainte à Georges de Bauffremont. Il offre, si l'on veut contremander les forces venant de Lyon, d'empêcher d'entrer dans son gouvernement les compagnies de son parti commandées par Saint-Denis et La Rivière et composées, disait-on, de huguenots et de vagabonds pour la plupart. Il est trop tard. Le lendemain les 300 arquebusiers, avec 40 salades[1], viennent camper à Crèches, Vinzelles et Loché. Le sieur de La Grange est envoyé une seconde fois auprès du comte de Cruzille, que ce déploiement de forces rend plus sage. Il fait la promesse de ne rien attenter contre la ville, et pour prouver sa sincérité, demande à aller converser avec les habitants, pourvu qu'on ne l'insulte pas. Il s'engage à licencier ses troupes cantonnées à Saint-Albain et ailleurs, à condition qu'on en fasse autant pour celles qu'on avait fait venir (30 septembre 1585).

Sur ces entrefaites, le comte de Chabot-Charny, lieutenant du gouverneur de Bourgogne, arrive à Mâcon avec

1. Sorte de casque rond et léger, sans visière.

des bataillons de ligueurs et oblige Georges de Bauffremont à quitter la citadelle. Celui-ci, qui n'est plus en force pour résister, part avec son bagage le 18 octobre 1585. La citadelle est aussitôt démolie, et Chabot-Charny en obtient du roi l'emplacement et les matériaux. Avec la destruction de cette forteresse, finit le gouvernement du comte de Cruzille[1].

∴

Le parti de la Ligue est maintenant tout puissant. Le pouvoir royal n'est plus obéi. Un grand nombre de villes ferment leurs portes au roi et à ses capitaines. La féodalité renaît : les seigneurs, qui ne voient que leur intérêt propre, aspirent à jouer un rôle indépendant. Le comte de Cruzille suit le mouvement général. Il tient campagne et partout on se plaint des ravages de ses bandes. La ville de Mâcon le redoute particulièrement et craint à chaque instant qu'il ne force ses murailles.

Le 6 octobre 1586, les Mâconnais apprennent qu'il a réuni beaucoup de soldats en son château de Cruzille, qu'il entretient des intelligences avec les huguenots et qu'un menuisier de Pont-de-Vaux doit lui monter des fers de pique. La ville, redoutant une surprise, augmente sa garde et emprunte 600 écus pour organiser sa défense.

Aux maux occasionnés par les guerres civiles viennent s'ajouter les ravages de la peste qui sévit avec une

1. Les échevins de Mâcon lui payèrent 4.000 livres pour le remboursement de son brevet de gouverneur (Archives de Mâcon, CC. 93). La citadelle avait été un véritable fléau pour le pays. « Les soldats, dit la requête des doléances aux États, vont çà et là, prennent les poules, tuent icelles à coups d'arquebuse, prennent les lards et emportent tout ce qui est la nourriture des pauvres paysans, les contraignent à faire infinis charrois, qu'ils sont obligés de s'en aller en Bresse. » (Mêmes archives).

grande rigueur une partie de l'année 1587. L'on en peut juger par le fait suivant. Le roi ayant prescrit à la ville de Mâcon de fournir 27 pionniers avec un capitaine et leur équipement pour l'armée du Dauphiné, les échevins lui mandèrent que la ville ne pouvait le faire « attendu que ce pays de Mascon est tellement affligé de peste que toutes les villes et villages sont abandonnés, n'y ayant auprès des villes autres choses que cabanes, et les villages estant décimés de la contagion, se trouvent, la plus grande part des dits villages, destitués d'hommes de sorte que le bestail estant à l'abandon et sans conduicte, gaste tout et ont gasté les produits avant qu'ils soient venus à maturité. On ne peut lever une compagnie sans la faire de gens caducs et infects... »

*
* *

En 1588, les huguenots se joignent aux troupes du comte de Cruzille pour surprendre quelques villes de Bourgogne. On fait bonne garde partout. Le duc de Nemours entre à Mâcon de concert avec les catholiques, y met une garnison et installe Jean de Nagu, sieur de Varennes, dans les fonctions de gouverneur de la ville.

Après la mort d'Henri de Guise, assassiné sur l'ordre de Henri III le 22 décembre 1588, le zèle des ligueurs pour la cause catholique est enflammé par des prédicateurs qui leur font prêter serment de verser leur sang jusqu'à la dernière goutte pour venger la mort de leur chef. La guerre civile continue avec plus d'âpreté que jamais.

Le comte de Cruzille est en ce moment à Lyon. Les habitants de Mâcon qui lui gardent rancune des sévérités exercées à leur égard, mandent aux magistrats de cette ville que le comte n'est venu dans leur cité que pour y fomenter des troubles. La municipalité de Lyon ordonne aussitôt son arrestation. Claude de Bauffremont apprend,

à Auxonne, l'arrestation de son frère. Il s'empresse d'écrire à M. de Marbé, capitaine de la ville de Mâcon, pour demander l'élargissement du comte de Cruzille. M. de Marbé fait le nécessaire et Georges de Bauffremont est rendu à la liberté.

∴

L'assassinat de Henri III (2 août 1589), ne changea pas la ligne de conduite du comte de Cruzille. Toujours fidèle à la cause royale, il s'était empressé d'accourir avec d'autres gentilshommes à Duesmes[1], auprès du président Frémiot qui les avait convoqués pour prêter serment d'obéissance au nouveau roi, quoique hérétique[2]. Après s'être promis, à l'occasion, un mutuel appui, chacun était parti avec ses hommes et Georges était venu camper aux environs de Tournus. Cette ville, dont les habitants ne tenaient pas pour la Ligue, ne tarda pas à requérir ses services pour la défendre contre les moines de l'abbaye qui s'étaient fortifiés dans leur monastère, et en même temps s'emparer des députés envoyés par la ville de Mâcon pour solliciter les habitants de Tournus d'entrer dans l'*Union catholique*. Le comte, qui conservait rancune à « Messieurs de Mâcon », fit arrêter les députés. Les moines, qui avaient reçu des renforts considérables, prirent l'offensive et attaquèrent ses troupes, d'abord une première fois sans succès, mais dans une seconde sortie, ils l'obligèrent de se retirer avec ses gens.

Cet échec ne le découragea pas. Il assiégea et prit successivement le château d'Uchizy, la tour de Dulphey, le prieuré du Villars et garnit ces places de gens d'armes, ennemis, cela va sans dire, de la *Sainte Union Catholique*. Il contraignit les villages circonvoisins de lui fournir des munitions et des vivres pour ses troupes.

1. Ville du Châtillonnais.
2. L. Niepce (Œuvres manuscrites).

A la suite de nombreuses plaintes qui s'élevaient de partout contre lui, Nagu de Varennes, gouverneur de Mâcon, proposa d'aller l'assiéger dans son château de Cruzille, avec les régiments de Conflans, de Saint-Vidal et de Saint-Sorlin, qui arrivaient de Lyon et comprenaient environ 2.000 hommes. Ces capitaines promirent de conduire leurs hommes à l'attaque à condition qu'on leur fournît tout ce qui serait nécessaire à l'expédition. Le sieur de Saint-Vidal demanda 4 pièces d'artillerie bien montées, 60 jougs de bœufs pour les charroyer, 4 grosses cordes de 25 toises, 60 ou 80 cordes de 6 toises, 80 ou 100 pionniers avec 50 pioches et 50 pelles, 4 canonniers avec leurs aides, 4 charpentiers et leurs valets, 40 milliers de poudre à canon et un millier de poudre fine, 200 boulets de coulevrine, un quintal de balles, 2 quintaux de mèches, plus des provisions de bouche pour 2.000 hommes. Toutes les provisions et munitions furent amenées au port de Fleurville. L'armée vint bientôt y camper; mais Saint-Vidal, soit par intelligence avec le comte de Cruzille, soit pour un autre motif, refusa d'aller investir le château de Cruzille et ne voulut même pas attaquer la maison forte du Villars ni le château d'Uchizy, tombés depuis peu au pouvoir du comte. Le gouverneur de Mâcon, Nagu de Varennes, vint en personne à Fleurville et demanda à Saint-Vidal la raison de son refus. Celui-ci lui répondit que, s'il était venu offrir ses services au pays du Mâconnais, c'était dans l'intention d'en tirer une récompense. Le gouverneur voyant que ce capitaine mercenaire ne voulait combattre que pour l'intérêt, lui dit que ses services ne lui étaient point agréables. Saint-Vidal se retira alors avec son régiment et le gouverneur revint à Mâcon avec l'artillerie et les munitions au grand désagrément des habitants du pays.

Pendant ce temps, le comte qui avait cantonné une

[illegible] troupes au château d'Uchizy, se disposait à [illegible] attaque. Jugeant toutefois qu'il serait plus en [illegible] son château de Cruzille, étant donné le [illegible] soldats ligueurs campés dans les environs, il [illegible] cette position (6 août 1589). Envahi aussitôt par [illegible] le château fut démantelé en plusieurs en-[illegible]

[illegible] le comte, quittant Cruzille, se saisit du [illegible] Verzet et y mit une garnison. Il obligea les [illegible] réparer les brèches.

∴

[illegible] Henri III, assassiné par le moine Jacques [illegible] continue encore les hostilités. Les catholiques [illegible] reconnaître Henri de Navarre, héritier [illegible] la couronne parce qu'il est protestant. Les [illegible] ligueurs, protestants ou partisans du roi [illegible] tour campagne et d'écumer le pays. Les [illegible] de Bauffremont se distinguent entre [illegible] ravages. Le 31 août, elles s'emparent du [illegible] un peu plus tard, elles arrêtent à [illegible] blé acheté par un marchand de Lyon. [illegible] comme otages les sieurs de Serrières, [illegible] vicaires de Pierreclos et de Prissé, [illegible] dans l'espoir d'en obtenir rançon.

[illegible] de Mâcon, poussé par l'opinion, résolut [illegible] marcher en personne contre le comte de [illegible] délivrer le pays, coûte que coûte, de ses [illegible] les mêmes secours que Saint-Vidal [illegible] guettables et corvéables de Mâcon [illegible] des bœufs ou vaches pour [illegible] château de Cruzille. Les troupes de [illegible] régiment de La Grange, le sieur de [illegible] compagnie de chevaux, le sieur [illegible]

Devaux avec une compagnie d'infanterie, ensemble 2.000 hommes, se mirent en campagne.

A la nouvelle de l'approche de cette armée, les gens du comte abandonnèrent le château de Vérizet et se retirèrent précipitamment au château de Cruzille sans avoir eu le temps de garnir la place de vivres (22 septembre 1589). Le comte, prévoyant l'issue du siège, quitta la place et remit le commandement de sa troupe au capitaine Le Prin. L'investissement commença le 24. Les échevins de Mâcon avaient envoyé 1 forgeron, 6 canonniers, 2 grosses pièces d'artillerie, 150 boulets, 4 caques de poudre à canon, 2 quintaux de poudre fine pour les soldats, 5.000 pains de munition, 10 tonneaux de vin et autres choses nécessaires, le tout conduit sur la Saône avec une escorte.

Le 25, le château fut sommé de se rendre après trois coups de canon; les assiégés répondirent qu'ils ne se retireraient que sur l'ordre du baron de Sennecey ou du comte de Cruzille. Les assiégants commencèrent l'attaque. Le sieur de La Grange qui essayait de gagner la basse-cour avec une trentaine de soldats, fut tué d'un coup de mousquet. On envoya immédiatement son corps à Mâcon pour y être inhumé dans sa paroisse. Les assiégeants ne perdirent pas courage et l'attaque fut poussée avec vigueur. Le 26, deux brèches sont faites, l'une à la muraille, l'autre à la salle du corps de logis. Des échelles sont aussitôt appliquées, mais à la grande surprise de ceux qui étaient déjà montés sur la muraille, il ne se trouva personne pour repousser l'assaut. Ils entrèrent donc, suivis du reste des troupes, sans rencontrer la moindre résistance, et s'étant répandus dans toutes les parties du château, ils y trouvèrent 40 ou 50 soldats à demi-morts de faim et de fatigue qu'ils massacrèrent sans en épargner un seul. Un riche paysan de Montbellet, nommé Bouilloud, que le comte gardait comme otage,

subit le sort des assiégés. Les soldats, habitués au pillage, s'emparèrent de tout le mobilier. Ils enlevèrent même les croisées et jusqu'aux gonds des portes. Le château lui-même aurait été réduit en cendres, si ce n'eût été les grains des dîmes que le comte y avait retirés et qu'on voulait conserver.

Le capitaine Le Prin, qui commandait au château, ayant été pris dans les bois où il s'était caché, comparut devant La Guyonnelle qui, après l'avoir interrogé, le fit tuer d'un coup d'arquebuse. Les assiégeants n'avaient perdu que 6 hommes. Les troupes de La Guyonnelle se retirèrent ensuite en Bourgogne; les autres compagnies se dirigèrent sur Lyon, emmenant tout ce qu'elles purent emporter. On laissa le château en garde au capitaine Paradis avec 60 soldats[1]. On renvoya à Mâcon les canons et les boulets, mais non la poudre que les canonniers gardèrent.

Cette expédition coûta aux villages imposés : 34 ânées de blé, 22 tonneaux de vin, 20 moutons, 7 veaux, 4 bœufs, 1 vache, 600 livres de poudre fine, 2 milliers de poudre à canon; 1357 écus et 33 livres en argent.

∴

On se crut dès lors débarrassé du comte de Cruzille, qui ne parut plus pendant quelque temps; cependant il rentre bientôt en scène, et tandis que les troupes huguenotes, surtout les régiments commandés par le sieur d'Aumont, se font remarquer par leur modération, ses bandes, recrutées d'aventuriers, de bandits de toutes nations, rivalisent de férocité avec celles de Mayenne, chef de la Ligue. Les maisons sont pillées, les femmes et les filles outragées, les paysans rançonnés ou pendus.

1. Le conseil de l'Union décida que cette garnison serait à la charge du comte.

Tous ceux qui s'échappent se retirent dans les villes et châteaux ou dans les bois avec leur bétail et tout ce qu'ils peuvent emporter[1].

Le château de Cruzille est repris par les soldats du comte en 1590. Le 6 novembre de la même année, le bourg et l'abbaye de Chagny tombent en son pouvoir, puis sont repris peu après par les sieurs de Champerry, de Longecour et de Mercé, avec 30 arquebusiers et 20 gendarmes à cheval. Quelques jours plus tard, le comte est encore chassé de Couches par La Guyonnelle. En 1591, il prend sa revanche et s'empare du château de Dulphey qu'il avait été contraint d'abandonner. Ses soldats pillent cette forteresse de fond en comble et en enlèvent même les cloches qui servaient à appeler les vassaux en cas de péril imminent[2]. Les châteaux de Cruzille et de Bissy sont occupés la même année par les troupes des Ligueurs; mais en 1593, ils retombent au pouvoir des partisans du roi.

Georges de Bauffremont, avec les troupes qu'il menait en Auvergne, est battu et fait prisonnier entre Charolles et Paray, par le sieur de Morlan de la maison de Foudras. Son bagage, estimé 4.000 écus, tombe aux mains de l'ennemi. Rendu à la liberté, il continue à gerroyer. Il accepte la trêve qu'on lui propose le 28 mai 1594; toutefois cette trêve ne fut pas entièrement conclue, de sorte que le 11 juin, le marquis de Treffort, et le vicomte de

1. Le 30 juin 1591, quelques compagnies de soldats ayant appris que les paysans d'Uchizy et des environs s'étaient retirés dans l'île d'Uchizy pour éviter les ravages des gens de guerre, se mirent en devoir de forcer leur retraite. Les paysans se défendirent vaillamment, et grâce à un grand vent qui s'était mis de la partie, les compagnies furent repoussées et perdirent plus de trente hommes qui se noyèrent dans la rivière.

2. Ce même château, repris en 1595 par le maréchal de Biron, eut sa garnison massacrée (Juénin).

Tavannes, agissant de concert, reprirent son château de Cruzille.

*
* *

Henri de Navarre, après son abjuration (1593), est reconnu roi de France par la plus grande partie de la nation. Paris lui ouvre ses portes en 1594. Les Mâconnais, las des guerres qui désolent depuis si longtemps le pays, veulent reconnaître son autorité. Seuls, le gouverneur de la ville et le clergé s'y opposent. Cependant, après beaucoup d'instances, le gouverneur cède, à conditiou qu'il sera maintenu dans sa charge et qu'une somme de 21.000 écus lui sera versée[1]. Quant au clergé, il s'abstient de toute démonstration.

La plupart des bandes de ligueurs qui trouvent, du reste, leurs moyens d'existence dans la guerre, continuent d'ensanglanter le Mâconnais. Les environs de Tournus, depuis que la ville est tombée en leur pouvoir, sont le théâtre de leurs exploits. D'un autre côté, les violences exercées par les troupes du comte de Cruzille excitent de nombreuses plaintes[2].

Le 29 août 1594, avec les sieurs de Champerny et de l'Isle, Georges de Bauffremont bat les Ligueurs sortis de

1. Archives de Saône-et-Loire, B, 952.

Le Béarnais reprit par ce dernier moyen les provinces et les villes de royaume. Les hautes ambitions, les scrupules religieux des seigneurs ne tinrent pas devant quelques sacs d'or. Brissac reçut 480.000 livres pour rendre Paris; Villars vendit les places de Normandie 4 millions, plus la charge d'amiral ; Mayenne reçut 3 millions et demi pour la Bourgogne, Guise 4 pour la Champagne, etc.: au total 32 millions, qui en feraient 118 de notre monnaie. (d'après Rambaud).

2. Plusieurs seigneurs lui intentèrent dans la suite des procès au sujet « des violences et pilleries » exercées par ses gens, notamment Gaspard de Saligny, baron de la Motte-Saint-Jean, en 1598. (Archives de Saône-et-Loire, B, 926).

Tournus à Uchizy. « De 150 qu'ils étaient, dit Juénin, 50 restèrent sur la place; 45 furent faits prisonniers avec le sieur La Tour, commandant la garnison de Tournus, et 9 capitaines. Le reste s'étant jeté dans les vignes, y fut assommé par les paysans. » Le comte tient encore campagne jusqu'en 1596 et ne dépose les armes qu'après la paix intervenue entre Mayenne et Henri IV. Depuis lors, le silence se fait sur son nom. La cause qu'il soutenait a triomphé. Les plus enragés ligueurs se soumettent les uns après les autres. Son frère, Claude de Sennecey, s'était rendu au maréchal de Biron dès 1595, après avoir obtenu de conserver le gouvernement de la place d'Auxonne[1].

***

Georges de Bauffremont avait épousé, en 1579, Guillemette, veuve de Jean de Luxembourg et fille d'Albert de Marck, duc de Bouillon, prince de Sedan, maréchal de France. Il en eut deux fils : FRANÇOIS-HERCULE et HENRI-ALEXANDRE, qui moururent jeunes. Devenu veuf en 1590, il se remaria l'année suivante avec Renée-Angélique, fille d'Antoine, marquis d'Allègre, baron de Milhaud, seigneur de Torsay, La Mollière, etc. De cette union sont nés deux fils : RENÉ, comte de Cruzille, mort sans postérité et CHRISTOPHE-MELCHIOR, mari de Philiberte, fille de Gustave, vicomte de Polignac, marquis de Chalançon, chevalier du Saint-Esprit, seul héritier de la terre de Cruzille, qu'il se vit saisir par ses créanciers, en 1628, et qui devint la propriété d'ANNE DE SAULX, femme d'André de Grimaldi, comte souverain du Bueil, baron du Val de Massoult[2].

1. Ces détails sont tirés de diverses sources, notamment du registre secrétarial de François Vallier, transcrit par le lieutenant Bernard en 1738 (Archives de Saône-et-Loire, Série E); — de l'Histoire de l'abbaye de Tournus, par Juénin; etc.

2. Archives de Saône-et-Loire, E, 349.

IV°

Maison de Saulx



ꝛMES : *D'azur, au lion d'or couronné de même.*

:te illustre famille tient son nom du château de Saulx -d'Or).

*
* *

ꞩE DE SAULX était fille de Jean de Saulx, vicomte de ınes et de Lugny, gouverneur d'Auxonne, baron de et d'Igornay, maréchal de France, et de Gabrielle rez, fille de Melchior, marquis de Montpézat, qu'il épousée en deuxièmes noces en 1595. De son union André de Grimaldi naquirent cinq enfants qui mou- t jeunes. Le comté de Cruzille passa par donation à E DE SAULX, fille de Charles de Saulx, marquis de y et de Brancion, vicomte de Tavannes, frère de d'Anne de Saulx[1]. Claire se maria en 1647 à CHARLES-:OIS DE LA BAUME, marquis de Saint-Martin, lieute-

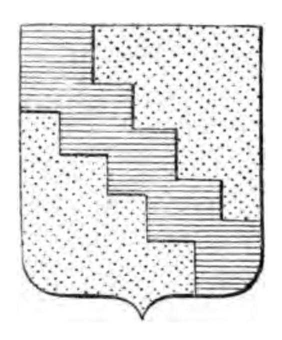
ɜan de Saulx avait épousé en premières noces, en 1579, Ca-ɜ Chabot, dont il avait eu Charles de Saulx.

nant général pour le roi ès provinces de Bresse, Bugey et Charollois, auquel elle aliéna, par contrat, le comté de Cruzille, le 19 juin 1656[1]. Après la mort de Charles-François, Claire de Saulx reprit le fief le 8 août 1673[2] et demeura dame de Cruzille jusqu'à sa mort (1701).

1. Archives de la Côte-d'Or, B, 10781.
2. Archives de la Côte-d'Or, B, 10826.

V°

Maison de La Baume-Montrevel



Armes : *D'or, à la bande vivrée d'azur*. Cimier : *Un cygne d'argent*. Supports : *Deux griffons d'or*. Cri de guerre : *La Baume!*

« La maison de Montrevel, une des plus considérables de la Bresse, a des prérogatives d'honneur peu communes et des marques de grandeur qui se rencontrent rarement ailleurs[1]. » Elle a donné deux cardinaux-archevêques de Besançon, deux grands maîtres des arbalétriers, deux maréchaux de France, un maréchal et un amiral de Savoie, un régent de Savoie et tuteur du comte Aimé IV, un vice-roi de Naples, dix-sept gouverneurs et lieutenants de province, deux chevaliers de Saint-Michel sous Louis XII et François I[er], deux du Saint-Esprit, quatre de la Toison d'Or et quatre de l'Annonciade. Son origine remonte à Siegebald de La Baume, chevalier en 1140.

*
* *

Charles-François de La Baume est un des derniers re-

1. La Chesnaye, Des Bois. Art. La Baume.

présentants d'une branche de la famille de Montrevel, celle des marquis du Mont-Saint-Sorlin. Il eut de son alliance avec Claire de Saulx, six enfants, dont MARGUERITE-MELCHIOR DE LA BAUME, dite MADEMOISELLE DE MONTREVEL, qui reçut par testament de sa mère les fiefs de Cruzille, Brancion et Noble, le 16 juin 1702[1]. Elle mourut à 59 ans, le 29 octobre 1714, en odeur de sainteté, et suivant ses dernières volontés, on l'enterra dans le cimetière de Cruzille.

Elle eut pour héritier un de ses frères ÉDOUARD-ESPRIT DE LA BAUME-MONTREVEL, prieur de Saint-Germain-du-Bois, abbé de Saint-Sernin, seigneur de Challes, baron de Lessard, décédé en septembre 1721. La terre de Cruzille passa ensuite à JACQUES-PHILIPPE-EUGÈNE, frère cadet d'Édouard et de Marguerite, qui en donna un dénombrement le 4 août 1722[2]. Jacques avait fait, avec son oncle Nicolas-Auguste de Montrevel[3], la campagne contre les protestants des Cévennes,—les Camisards—qui n'avaient pas voulu quitter le royaume après la révocation de l'Édit

1. Archives de la Côte-d'Or, B, 10917.

2. Archives de la Côte-d'Or, B, 10905.

3. Nicolas-Auguste de La Baume-Montrevel, maréchal de France, frere de Charles-François, né en 1636, mort en 1716, avait de bonne heure embrassé la carrière des armes, et ses actions d'éclat lui permirent d'arriver au premier grade de l'armée. Beau, bien fait, élégant, aimant le jeu et les femmes, jouissant de toute la faveur de Louis XIV, le brillant maréchal joignait à la plus grande présomption l'ignorance la plus étonnante. C'est au point que Saint-Simon, qui en a tracé un piquant portrait, prétend avec une exagération évidente, mais toutefois caractéristique, que de La Baume était hors d'état de distinguer sa main droite de sa main gauche. La cause de sa mort donne, du reste, une idée de la faiblesse de son esprit. Se trouvant à dîner chez le duc de Biron, une salière se renversa sur lui. A cette vue, cet homme qui avait montré tant de courage devant l'ennemi, se sentit saisi d'une superstitieuse frayeur. Il pâlit en criant : Je suis mort ! Et pris de fièvre en rentrant chez lui, il mourut au bout de quatre jours (Larousse).

de Nantes (1685). Après la mort de son frère aîné, Jacques-Marie, tué à Nerwinde en 1693, il hérita de son régiment. Mis en réforme après la paix de Ryswick (1697), il fut gratifié d'un autre régiment de cavalerie en 1700; mais ses infirmités ne lui permettant plus de supporter les fatigues de la guerre, il se démit de son commandement en faveur d'un de ses neveux. Il vécut dès lors dans une profonde retraite et mourut à Cruzille le 15 mai 1731[1], après avoir légué Cruzille à sa sœur Marie-Josèphe de La Baume-Montrevel, baronne de Lessard, qui en prit possession en 1732[2]. Marie-Josèphe mourut célibataire le 26 octobre 1749, à l'âge de 84 ans, laissant tous ses biens à son petit-neveu, Florent-Alexandre-Melchior de La Baume-Montrevel, par testament olographe du 24 novembre 1739[3]. Elle avait choisi comme exécutrice testamentaire la mère de son légataire, « haute et puissante dame Marie-Florence du Châtelet, veuve de Melchior-Esprit de La Baume », son neveu. Ses serviteurs reçurent divers legs et elle voulut être inhumée dans le cimetière de Cruzille, à côté de « haute et puissante damoiselle Marguerite de Montrevel ». Son héritier dut faire dire trois cents messes basses « en l'honneur de la Très-Sainte-Trinité » pour le repos de son âme.

*
* *

Florent-Alexandre Melchior de La Baume, d'Occors, d'Agout et de Vesq, comte du Saint-Empire, de Montrevel et de Chevigny, baron de Labergement, Lugny,

1. Sur une dalle de l'ancienne chapelle des seigneurs, on lit cette inscription : « Cy gist haut et puissant seigneur messire Jacques-Philippe-Eugène de La Baume-Montrevel, seigneur de Cruzille, mestre de camp, chevalier de Saint-Louis, mort le 15 may 1731, âgé de 73 ans. »

2. Archives de la Côte-d'Or, B, 10986.

3. Archives de Saône-et-Loire, E, 349.

Lessard, Chay, Aisne, Marboz, Asnière, Foissiat, Saint-Étienne-du-Bois, Bon-Repos, Saint-Étienne-sur-Reyssouze et autres lieux, seigneur de Cruzille, Challes, Tourterelles, Noble, Mercey, Genay, Lieffrans, Gevigney et autres places, brigadier des armées du roi, colonel du régiment de Montrevel, ancien Berry-Infanterie, a été le dernier seigneur de Cruzille. Né à Mâcon le 18 avril 1736, il fut député de la noblesse aux États généraux de 1789 et se réunit un des premiers au Tiers-État, ce qui ne l'empêcha pas d'être condamné à mort, le 7 juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire, comme complice d'une conspiration tramée à la prison du Luxembourg où il était détenu. Il était le dernier représentant de la famille de La Baume, qui comptait dans sa personne le quatorzième comte de Montrevel.

Pendant la Révolution et le Premier Empire, les biens de la seigneurie restèrent indivis entre les héritiers du comte de Montrevel. Vers 1820, ils appartiennent en propre à Marie-Charlotte-Alexandrine de Lannoy, parente des Montrevel[1], épouse en secondes noces de Joseph-Guy-Louis-Hercule-Dominique de Tulle, marquis de Villefranche, pair de France, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, de la Légion d'honneur et de Malte. A la mort de Charlotte, ils échurent à son fils, Adrien-Eugène-Gaspard de Tulle, comte de Villefranche, capitaine au 6e régiment de hussards, chevalier de l'Ordre de Malte, par partage de biens avec Pauline de Clugny, épouse du vicomte de Menthon, sa sœur utérine.

En 1827, Adrien de Tulle vendit à divers particuliers

1. Un fils de Charles-François de la Baume et de Claire de Saulx, Jacques Marie de Saint-Martin, avait épousé Adrienne-Thérèse *de Lannoy*. De cette union était né Melchior-Esprit, père d'Alexandre-Florent.

une partie des vignes, prés et terres dépendant du domaine. Le château et le bois de Buis devinrent la propriété de JEAN-BAPTISTE CHAMBORRE, de Mâcon[1]. Ils passèrent ensuite par héritage à CORNALINE-EUGÉNIE CHAMBORRE, sa fille, épouse de Dominique Porcher, chirurgien, puis à PAUL BARRIARD, époux de Louise Porcher, et enfin à MADAME VEUVE ABEILLE, née ALICE BARRIARD, leur fille, qui habite actuellement le château.

1. Jean-Baptiste Chamborre, né à Mâcon le 20 avril 1761, fit partie de la Convention comme membre suppléant et devint ensuite membre du Conseil des Cinq-Cents. Napoléon le nomma juge au tribunal civil de la Seine, et il conserva ce siège jusqu'en 1815. Mort à Cruzille en 1837.

IV

Notes sur Cruzille

La commune de CRUZILLE (*Cresilum*, *Crusiliæ*), *Creusilles* (XIVe siècle) ; *Crusilles* (du XVe au XVIIIe siècle), *Cruzilles* (XVIIIe siècle), doit son nom a sa maison forte qui, avant la Révolution, faisait partie du Chalonnais.

Elle se compose de quatre hameaux et d'un écart :

1° COLLONGE (Colonicas), *Coulonges* (XVe siècle) ; *Colonges* (XVIIe siècle); nom de l'époque franque, rappelle l'habitation d'un serf laboureur. Désigné sous le nom de *Colonia* dans le terrier de Brancion de 1449[1].

2° SAGY, *Sagiacum*, dans le terrier de 1449; nom d'origine romaine formé du gentilice *Sapius* (bas-latin : *Sabius* ou *Savius*), additionné du mot gaulois *ac*, *acus*, qui indique la possession. Il signifie donc : domaine du Gallo-Romain *Sabius* ou *Savius*. Au XIVe siècle, *Saigé la Masconnoise; Saigey* au XVe.

3° FRAIGNES, *Fraxino*, dans de vieux actes ; *Fraigne*, au XIVe siècle ; du latin *fraxinetum* (le frêne), indique un nom emprunté à l'essence dominante de la contrée.

4° OSSY, *Oussey* au XIVe siècle, *Ossyc* au XVe ; de [illegible], *[illegible]chia*, terre labourable entourée de haies et de [illegible]

5° LE MOULIN MEURIER (écart), autrefois moulin seigneurial [illegible] probablement son nom d'un tenancier.

***

L'origine de la commune est ancienne. Les Romains y

---

1. Archives de la Côte-d'Or, B, 11134.

ont laissé des traces de leur occupation, et l'on peut voir, à Fragnes, les traces de la voie romaine de Mâcon à Autun, par Laizé. La construction de cette voie, d'après la tradition, serait antérieure à la grande voie d'Agrippa, qui longeait la Saône et se continuait ensuite de Chalon à Autun.

Des tombeaux de l'époque franque ont été découverts, vers 1830, à Collonge, au lieu-dit : *En Nay*. Ces tombeaux étaient formés de laves brutes provenant des carrières du pays. Cinq autres tombeaux, semblables aux précédents, ont été mis au jour, en 1835, à Sagy, lieu-dit : *En Graveloux*. Les squelettes qu'ils renfermaient étaient bien conservés, et dans l'un d'eux on trouva une plaque de cuivre de deux pouces carrés, ayant probablement fait partie d'un baudrier (Annuaire de 1859).

Un voile épais recouvre la période qui s'étend jusqu'au XIII[e] siècle.

L'affranchissement remonte à la fin du XV[e] siècle. Il y a encore des feux francs et serfs en 1461 ; mais en 1475, Collonge et Sagy sont dits francs sans exception[1].

Cruzille eut beaucoup à souffrir des guerres religieuses du XVI[e] siècle. Son château fort, nous l'avons vu, abritait un des très rares seigneurs bourguignons, sinon le seul, qui osèrent braver la puissance de la Ligue.

Les protestants y avaient un prêche en 1568 et en 1582. (Courtépée).

La grande enquête de l'intendant de Bourgogne, Bouchu, faite d'après les ordres de Colbert, nous donne une image fidèle de l'état des communautés dépendant de Cruzille en 1666. En voici les parties principales :

COLONGES ET SAGY[2]

« La paroisse de Cruzille comprend Colonges et Sagy,

1. Archives de la Côte-d'Or, B, 11554.
1. Archives de la Côte-d'Or, C, 2887.

qui forment deux communautés; Fraigne et Ouxy, n'en forment qu'une. Le siège de la paroisse est Colonges. Sagy fait partie de la paroisse, deux ans sur trois; la troisième année, il devient de la paroisse de Bissy-la-Mâconnoise. Fraigne et Ouxy sont de même alternativement de la paroisse de Colonges et Prayes.

Ils font partie du bailliage, grenier à sel et recette de Chalon, mais de l'évêché de Mâcon.

Seigneur : La marquise de Saint-Martin, très riche, et qui ne vexe point les habitants.

La terre de Crusilles est sous le titre de comté : elle relève du roi en toute justice, haute, moyenne et basse.

Le finage a une demi-lieue de circuit en pays de montagnes. Il ne s'y fait point de commerce. Point de pont ni de passage. Quelques bois. Peu de preys, dont la plupart appartiennent au seigneur de Crusilles. L'arpent[1] de terre peut valoir 35 à 40 livres; l'arpent de vigne 20 a 24; de bois, 20 livres; de prey 100 livres. Colonges compte 35 habitants[2], Sagy, 30, tous assez commodes [illegible]. Ils sont imposés à 1086 livres 15 sols pour deniers royaux. Les cotes des deux communautés sont sur le même billet. Ils n'ont aucune autre imposition que pour les affaires de leurs communautés[3]. Leurs charges sont les réparations de l'église et de la cure, néanmoins, leurs héritages sont chargés de grandes redevances. Ils n'ont aucune dette. Leurs communaux comprennent quelques bois de futaye, d'environ la portée d'un mousquet, et quelques broussailles. Il n'y en a point d'usurpés ni [illegible]

Le revenu de la cure est d'environ 300 livres. Les chanoines de la cathédrale Saint-Vincent de Mâcon en

1. [illegible] ares.
2. [illegible] habitants imposables.
3. [illegible] respectifs de Cruzille et de Sagy, au sujet des bois.
[illegible] jusqu'à nous.

sont les collateurs. Le curé s'acquitte de son devoir. La dixme appartient aux chanoines du chapitre Saint-Vincent, aux religieux de Tournus et aux curés de Colonges, de Bissy et de Prayes. Elle se lève de 11 gerbes l'une ; celle de vin à proportion. Elle peut rendre 400 livres. »



Le rôle des tailles (impositions directes), comprend en 1760, pour Colonges et Sagy : 2 bourgeois, 1 cabaretier, 8 laboureurs, 18 vignerons, 57 journaliers, 8 veuves[1].



Fragnes et Ouxy

La communauté de Fragnes et Ouxy n'a été entièrement dépendante des seigneurs de Cruzille qu'à partir du XVII[e] siècle. Jocerand de Lugny déclare, le 21 mars 1365, tenir en fief lige du duc de Bourgogne les droits seigneuriaux à Oussey et Fraignes en la châtellenie de Brancion[2]. Louis d'Essertines, archer de la garde du corps du roi, prévôt-châtelain de Brancion, mari de Jeanne de Thiard, et son frère Pierre, religieux de l'abbaye de Tournus, sont seigneurs d'Oussey en 1520.

1. Archives de la Côte-d'Or, C, 6687.
2. Peincedé. Vol. X, p. 70.

Brancion était une châtellenie royale. Un seigneur de Brancion, Henri, fils de Jocerand de Brancion, vendit la seigneurie au duc de Bourgogne Hugues IV, en 1259. Les ducs en demeurèrent les seigneurs jusqu'à la réunion de la Bourgogne à la France (1477). Le château a été détruit par les canons d'Alphonse d'Ornano en 1594.

3. Ces seigneurs reçoivent en 1529, une déclaration de plusieurs habitants d'Ouxy de laquelle nous extrayons ce passage :... Actenduz que par force et violence et par gens vacabons incongneuz et portz d'armes, leurs auroient estez moissonnés les fruictz des terres que leurs avoient esté baillées par le dit seigneur d'Ouxy en partie et

… re de Lou… … Essertines,
… conde noces … ES DE L…
… l'Oussey en 17… … Nepcet,
… NANTON, chevalier, gentilhomme
… la roi, seigneur … Pizey,
… ation à son fils, … de Nan-
… l'Oussey, distraite de … gnes …
… sente ainsi l'état de … commu-
… xv :

… GNE ET OUSSY

… sy dependent alternativement des
… s et de Praves. Point de fiefs. Paint
… s separes. Font partie de l'evêché
… grenier à sel, recette de Chalon.
… marquise de Saint-Martin, dame
… mœurs : les habitants s'en louent

… stice royale de Brancion ; Oussy de
… n'est que simple seigneurie.
… mi-lieue de circuit. Il est en mon-
… re. Il ne s'y fait point de commerce.
… es terres sont toutes en froment. Il
… gnes et des preys. L'arpent de terre
… de vigne 30, celui de prey 25 à

… habitants, … xv … tous metayers
… our … Les impositions

… autres, sans
… la moytié,
… y plus labourer
… Saône-et-Loire.

… à Bran-

pour deniers royaux s'élèvent à 280 livres 15 sols. Ils n'imposent que pour les deniers royaux et ce qui leur est nécessaire pour les affaires de leur communauté. Ils sont alternativement de la cure de Crusilles et de celle de Prayes. Ils payent la dixme de tous fruits, qui peut valoir 150 livres, aux chanoines de Saint-Vincent, aux curés de Crusilles et de Prayes. Ils donnent 4 couppes de froment et 2 3 de couppes, mesure de Tournus par chaque laboureur et une demi-couppe par manouvrier. Ils contribuent aux réparations de leurs églises. Point de dette de communauté, ni aucuns communaux. Ils ont seulement le droit d'envoyer champoyer leurs bestiaux dans les bois du roi en temps de vaine pâture et d'y prendre du bois pour leur chauffage moyennant une redevance qu'ils payent au château de Brancion et qui est, pour Fraigne, de 2 couppes de froment et 4 d'avoine, 2 poules et 1 sol 9 deniers pour chacun feu et pour Ouxy, de 2 poules et 6 deniers argent[1]. »

*
* *

Le dénombrement de 1702 contient les mêmes droits seigneuriaux que pour Collonges et Sagy. Le domaine possédé par Marguerite de La Baume comprend « deux maisons avec grange et jardins de 8 couppées et plusieurs pièces de terre de la contenance de 20 bichets 6 coupes pour chaque main et plusieurs pièces de pré, le tout pouvant rapporter 400 livres ».

*
* *

1. Droits d'affouage payés par les habitants d'Ouxy en 1490 : Quarte partie de 2 deniers gros pour 12 deniers que chacun habitant d'Oussye tenant feu doit chacun an au Roy, pour l'usage qu'ils ont ès dits bois dont le roy a la moitié et les seigneurs de Brancion et de Cormatin, chacun un quart. Archives de la Côte-d'Or, B, 10587.

Les principaux imposés aux rôles des tailles et vingtièmes, en 1663, sont : D. Perroux, Cl. Lerouge, laboureurs ; Dubief, regrelleur; A. Chasles, granger ; F. Verjeux.

En 1754, les rôles comprennent : 6 laboureurs, 1 charpentier, 1 charron, 1 cordonnier, 1 tisserand, 11 manouvriers, 1 veuve[1].

1. Archives de la Côte-d'Or, C, 6734.

FIN

L'ANCIEN ARCHIPRÊTRÉ DE TOURNUS

INSCRIPTIONS ET DOCUMENTS ARCHÉOLOGIQUES

INTRODUCTION

Encouragé par l'appui matériel et moral de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, qui, déjà en 1901, m'a fait l'honneur de recevoir dans ses mémoires, la monographie des pierres tombales de l'abbaye de Tournus ; soutenu par les bons conseils de son éminent président, M. Arcelin, et aidé par notre érudit archiviste du département, M. Lex, lequel je prie d'agréer la part qui lui est due, pour sa savante collaboration dans la lecture des texte de ces anciennes et intéressantes inscriptions, retrouvées, soit dans l'ancien archiprêtré de Tournus, au diocèse de Chalon, soit dans la cathédrale Saint-Vincent, je me résous à publier ces quelques notes, qui pourront intéresser ceux qui s'occupent d'histoire locale et d'archéologie.

J'adresse mes remerciements à MM. G. Jeanton, A. Bernard, Bazin, G. Lalouet, à tous ceux qui ont bien voulu m'aider pour mes estampages et recherches, et spécialement à M. l'abbé Papillon, l'auteur de toutes les photographies de ce travail.

J'ai distrait de cette étude, l'abbaye de la Ferté-sur-Grosne et le monastère de Lancharre, dont les inscrip-

tions tumulaires ont été déjà reproduites en majeure partie, dans les volumes 3 et 8 des mémoires de la Société.

J. MARTIN.

L'ancien évêché de Chalon était divisé en cinq archiprêtrés, qui sont : de la Montagne, de Tournus, de Bresse, de Demigny et de l'Oscheret.

L'archiprêtré de Tournus, dont nous nous occupons, comprenait en 1648 vingt-huit paroisses[1], Saint-André, la Magdeleine et Lambres à Tournus, Brancion, la Chapelle-sous-Brancion, Ozenay, Royer, Saint-Julien-le-Château à Sennecey, Saint-Martin-de-Laives, (Laives), Boyer, Bresse, La Chapelle-de-Bragny, Beaumont-sur-Grosne, Nanton, Lalheue, Saint-Martin-des-Buis (Jugy), Lancharre et Colombier-sous-Uxelles (Champagny), Vers, Saint-Cyr, Gigny, Marnay, Mancey, Lux, Varennes-le-Grand, Saint-Ambreuil, Messey-sur-Grosne et enfin Grevilly en Mâconnais. Dans cet archiprêtré étaient encore comprises onze chapelles.

TOURNUS

L'origine de cette petite ville se perd dans la nuit des âges; sur son territoire on retrouve des objets datant des époques préhistoriques les plus reculées jusqu'à nos jours.

Pendant la période romaine, elle est appelée *Tinurtium* et *Tenurcio* dans la carte de Peutinger.

Le plus ancien document épigraphique, fut trouvé dans

1. *Pouillé général contenant les bénéfices de l'archevêché de Lyon et des diocèses d'Autun, Chalon, Langres et Mâcon*. Paris 1648. 1 vol. in-4°.

les fouilles faites en 1898 pour les égouts de la ville; c'est un fragment de sarcophage en marbre blanc qui mesure environ 0 m. 25 de hauteur sur 0 m. 15 de largeur et est orné d'une amphore en relief. A droite de l'amphore, les moulures d'un encadrement rectangulaire indiquent l'emplacement du cartel où était placée l'inscription. Ce qui donne à cette inscription un intérêt particulier, c'est qu'elle est rédigée en langue grecque; il n'en reste malheureusement que quelques lettres (pl. I, fig. 2). Ce sont les lettres initiales de quelques lignes qu'il est absolument impossible de compléter[1]. On constate au-dessus les traces certaines d'une cinquième ligne, sans qu'il soit possible de dire si le texte en comportait davantage, car on ne possède pas les angles de l'encadrement.

Primitivement la ville de Tournus n'avait comme église que celle de son abbaye. Les villages et hameaux environnants formaient la paroisse de Lambres.

Dans un premier travail épigraphique sur les pierres tombales de l'église de l'abbaye de Tournus, nous en avons retrouvé 77, tant dans l'intérieur du monument que dans les anciens cloîtres[2].

A l'extérieur de l'édifice on voit incrustée, contre une des fenêtres du côté nord de l'abside, une pierre blanche, carrée, de 0 m. 45 de côté et dont une partie manque. Sur cette dalle est gravée en relief une croix grecque, légère-

1. Selon M. Heron de Villefosse qui, lors du congrès de la Société archéologique de France, tenu à Mâcon, vit ce fragment au Musée de Tournus, et en fit une communication au comité des travaux historiques: les inscriptions grecques qui se rencontrent de temps en temps dans la vallée du Rhône, au sud de Lyon, deviennent très rares au nord de cette ville. Les deux inscriptions grecques d'Autun avec le fragment de Tournus, sont peut-être les plus septentrionales de la Gaule.

2. *Mémoires de la Société d'Histoire et Archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. VII. Pierres tombales de l'abbaye de Tournus.

ment pattée et entourée d'un filet (pl. I, fig. 1). Sur une des branches de cette croix on lit :

ODERO

et entre les branches de la croix :

RESE
LABACRE
TVBIDEM E
ERA
ERBO NILSV
MODONI PVTREFACT
GVILELM.

Ce fragment d'inscription est en lettres romaines du Xe au XIe siècle (pl. I, fig. 1).

Contre la maison canoniale qui se trouve au nord de l'abside de l'église, entre celles actuellement appartenant à MM. Serpin et Teillard, on voyait, il y a quelques années, deux pierres tombales sur lesquelles était gravée une croix fleuronnée[1].

Au milieu de la salle de l'ancien Chapitre sur une dalle plate de 0 m. 80 sur 0 m. 60, est tracée une arcature gothique encadrant les armes de l'abbé de Toulonjon. qui sont :

1, et 3 de gueules à trois jumelles d'argent; 2 et 4 de gueules à trois fasces ondées d'or; derrière l'écu une crosse.

Cette pierre est sans doute celle dessinée par Palliot[2], avec cette légende :

Tombe plate dans le milieu du chapitre de l'église de l'abbaye Saint-Philibert de Tournus.

Sur ce dessin l'écu aux armes de l'abbé de Tou-

1. Dans la réparation du trottoir faite par M. Trapp, propriétaire, elles furent enfouies sous le dallage.

2. *Bibliothèque nationale, manuscrit n° 20.898, f° 40,* Manuscrit de Palliot à M. de Blaizy, t. V, p. 75.



Fig. 1. — Église Saint-Philibert de Tournus



Fig. 2. — Musée de Tournus

lonjon est accosté de deux branches ornementales. Entre les rameaux supérieurs il place à dextre J et à senestre DE et au-dessous de l'écu à dextre un T et à senestre un L. Ces lettres sont en minuscules gothiques Au-dessous du tout est une tête de mort posée sur deux ossements en croix et surmontée de cette inscription également en lettres gothiques : *Requiescat in pace*.

Ce dessin diffère de la pierre existant encore actuellement au milieu de l'ancienne salle capitulaire.

Église Saint-Valérien

Ce fut l'abbé Bernier qui, après avoir réparé les dégats causés à l'abbaye, par l'incendie arrivé sous son prédécesseur et avant la consécration de l'église qui eut lieu en 1019, fit bâtir l'église Saint-Valérien, du nom de l'apôtre sous le vocable duquel était l'ancienne abbaye[1]. Cette église dut servir de paroisse jusqu'au milieu du XII[e] siècle, époque à laquelle furent bâties les églises de Saint-André et de la Magdeleine, puisque les titulaires que l'on continua d'y nommer, y prirent la qualité non seulement de chapelains perpétuels, mais même de curés et de recteurs de l'église ou de la chapelle Saint-Valérien[2].

Ce monument aujourd'hui servant de cuvage est encore connu sous le nom d'église des Bénédictines ; des reli-

1. Toutefois pour ce que tel convenu ne se pouvait observer, obstant que le vulgaire « auquel il ay mal aysé voir impossible donner loy » avait tout gaigné, que icelle abbaye était communément appelée Saint-Filibert, avant de procéder à la dédicace susdite, Bernier fist bastir une autre petite église et icelle dédiée sous l'invocation de Saint-Valérien. Cette église était dedans la ville et hors de l'enclos de l'abbaye. Pierre de Saint-Julien. *Des antiquités de Tournus*, p. 524.

2. *Nouvelle histoire de l'abbaye de Tournus par un chanoine de cette abbaye* (P. Juénin), Dijon, 1723, 1 vol. in-4°.

gieuses de cet ordre, établies au Villars, s'étaient réfugiées à Tournus en 1636. Le cardinal de Bouillon et le chapitre de Saint-Philibert leur avaient accordé l'usage de l'église Saint-Valérien dont elles jouirent jusqu'en 1791, époque à laquelle ce monument fut vendū comme bien national.

Outre les religieuses qui furent enterrées dans le caveau du chœur, les familles Conte, Vatron, Clerc et Delaval[1] y avaient leurs sépultures.

Aujourd'hui nous ne retrouvons plus à l'intérieur que cette inscription incrustée contre le mur occidental à gauche de l'entrée :



Pierre blanche de 0m55 sur 0m35.

N. de Ville vivait à Poligny vers l'an 1300, père d'Estevenin de Ville, un des six gentilshommes envoyés en 1334

1. Philibert Delaval, fils de Gilbert Delaval et de Claudine-Salomé Duboys, est décédé le 29 avril 1718 et a été enterré dans l'église Saint-Valérien en la place près l'*aubénitier* où est le tombeau ancien de la famille Delaval. Claude-Marie Delaval et Jacques Delaval en 1756, frère du précédent, y furent aussi inhumés. *Archives de la famille*.

pour garder et défendre le château de Montrond : Vauchier et Hugard de Ville, vivaient dans le milieu du XIVe siècle ; Jean de Ville, écuyer, en 1406[1].

Les de Ville étaient établis dans le Chalonnais au XVe siècle.

En 1461, Antoine de Ville, écuyer, seigneur de Scivolières en partie, marié à Jacqueline de Feillans ; vers 1450, Jean de Franchelins, écuyer, aussi seigneur en partie de Scivolières, avait épousé Jeanne de Ville[2].

En 1478-1496, Philibert de Ville est nommé écuyer, châtelain et capitaine de Sennecey, seigneur de Scivolières[3].

A l'extérieur du monument, rue Saint-Valérien, sur une pierre tombale relevée contre le mur, on lit :

CY GIST DAME PIERRETTE
. . . .
DE TOVRNVS LAQLLE DÉCÉDA
LE 8 SEP. 1642 PRIEZ DIEV
POVR SON ÂME.

Pierre rectangulaire de 2 mètres sur 1 mètre ; inscription en bordure, lettres romaines ; au centre un écu ovale, chargé de *3 roses mouvantes d'une seule tige et feuillées, laquelle tige est soutenue d'un croissant et accostée de deux autres roses tigées et feuillées et à dextre d'un M et à senestre d'un B ;* l'écu entouré de 2 branches de laurier.

Église Saint-André

Un siècle après la construction de l'église Saint-Valérien,

1. Chevalier. *Mémoires de la ville de Poligny*, t. II, p. 529.
2. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 878, 1058.
3. *Ibid.*, E. 836.

les moines de Tournus la trouvant sans doute insuffisante en firent construire une autre plus au centre de la ville, sous le vocable de Saint-André, et si les religieux donnèrent ce vocable à cette nouvelle église, c'est probablement parce qu'ils possédaient une notable relique de l'apôtre.

Le premier titre qui fait mention de cette église est une bulle du pape Calixte II, datée du 10 mai 1120 qui détaille tous les bénéfices de l'abbaye de Tournus « In Cabilonnensi, Pristiacum, Aguliacum, Ecclesiam de Baldreas, Ecclesiam Sancti Andreæ, Lambras, Manciacum, etc.[1] » Cette église était entourée de tous côtés par des rues étroites[2]. Vendue comme bien national en 1793, plus tard elle fut échangée par la ville contre la maison curiale[3] et démolie en 1805 pour en faire une place qui prit le nom de place Saint-André, aujourd'hui place Carnot.

S'il ne reste rien des inscriptions et des dalles tumulaires dont cette église était pavée, nous pouvons cependant constater par nos archives, que le 25 novembre 1533 l'abbé de Lenoncour agréa l'érection d'une chapelle dans l'église paroissiale de Saint-André qui avait été faite par honorable *Nicolas Colin* dit Galland[4] et dame Jeanne Vivienne sa femme, leur permet de s'y faire enterrer en payant toutefois aux officiers de l'abbaye les mêmes droits que l'on payait au cimetière Saint-Valérien[5]. Les Galland,

1. *Archives de Saône-et-Loire*, H. 178. Juenin, preuves, p. 145.

2. Voir la description et l'histoire de cette église par M. A. Bernard, dans le *Bulletin de l'abbaye de Tournus* 1889 à 1892.

3. Délibération du conseil municipal du 27 vendémiaire, an XI ; 29 pluviôse suivant et décret impérial an XIII. *Archives de Tournus* D.I.7.

4. Dans cette chapelle furent inhumés, en 1557, noble Antoine Galland, capitaine de Tournus ; en 1578, Nicolas, fils d'Antoine Galland, capitaine de la ville de Tournus ; 1582-1592, Jean-Baptiste Galland, écuyer, seigneur de Venières, capitaine de la ville de Tournus, *Archives de Saône-et-Loire*, B. 910.

5. Juenin, *ouvrage cité*, pp. 248, 295.

seigneurs de Venières, avaient pour armes : *d'argent en sautoir engreslé de gueules* (Guichenon).

Au XVI[e] siècle on y voyait aussi la chapelle et sans doute les sépultures de Pernet Ragonneault, de Jean Crochet et celle de honorable Jean Goyon [1].

François Conte, marchand et bourgeois de Tournus, fit construire et doter la chapelle de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle ; il mourut de la peste en 1586 et y fut enterré [2].

Armes de la famille Conte : *d'argent au chevron de gueules accompagné de quatre mouchetures d'hermine* (d'Hozier) [3].

Sépulture de Pierre Verjus, docteur en théologie, bachelier en Sorbonne, protonotaire apostolique, curé de Saint-André, âgé d'environ 65 ans, enterré le 11 janvier 1697, dans le chœur [4].

Armes : *d'argent au sautoir de gueules, cantonné de 4 raisins tigés et feuillés au naturel* [5].

1. Pierre de Saint-Julien. *Antiquités de la ville et abbaye de Tournus*. Dijon 1581. 1 vol, in-f°, p. 536.

2. Antoine Conte et Françoise Morel, sa femme, dotèrent cette chapelle d'une rente de 50 livres pour la fondation de deux messes par mois. *Archives de l'hôpital de Tournus*, E. 107.

3. Une sentence rendue en 1613, maintient : Jacob Conte, procureur du roi, au bailliage de Saint-Jean-de-Losne, Judith Conte, femme de Claude Languet, avocat à Chalon, avec plusieurs héritiers de François Conte, bourgeois de Tournus, en la possession, jouissance et saisine de pouvoir pour eux, leurs femmes, enfants et domestiques « prendre place ez bancz et siège estans en la chapelle de Bonnes-Nouvelles pour assister aux offices divins qui se font en l'église de Saint-André dudit Tournus, comme aussi en la possession et jouissance des *tombeaux et sépultures* estant en ladite chapelle, et au droit d'y faire inhumer eux, leurs femmes, enfants et domestiques ».

Archives de Saône-et-Loire, B. 987.

4. *Archives de Tournus*, GG. 17.

5. Le portrait de Pierre Verjus. Planche de cuivre gravée. Se trouve dans les *Archives de l'hôpital de Tournus*.

Jean-Louis Guyot-Deszarenne, maire perpétuel de la ville, décédé le 5 décembre 1709, enterré en présence des doyens et chanoines de l'église royale et collégiale de Saint-Philibert, des curés et sociétaires de la Magdeleine[1].

Armes : *de Sinople à un lion rampant d'or, appuyant sa patte gauche sur un tambour sur son cul d'argent, le lion percé d'outre en outre d'une lance en barre d'or, au bout de laquelle il y a un étendard attaché du même* (d'Hozier, armorial général, Dijon nº 6).

Jean Enjorrant, notaire royal et procureur, enterré au tombeau de ses ancêtres le 21 novembre 1709. Jacques Enjorrant, prêtre, sociétaire de Saint-André en 1730.

Jacques Le Thenet, bailli et juge, décédé le 18 novembre 1690, et Élisabeth Reverend, veuve de M. Jacques Le Thenet, en son vivant gentilhomme de la maison du Roy, capitaine dudit Tournus, décédé en 1718[2].

Hugues Genost Laforest, bourgeois de Tournus, secrétaire de la Maison de ville, âgé de 78 ans, enterré dans la chapelle Notre-Dame, proche la sacristie, en 1718 ; Dame Magdeleine Petitjean, veuve de Louis Laforest, avocat au Parlement, décédé en 1760 ; Louis Laforest, avocat au Parlement, juge de Brancion et autres lieux, décédé en 1764.

Armes de Gilbert de La Forest, notaire à Tournus, en 1687 : de   *au chevron de   accompagné en chef de deux croissants et en pointe de trois arbres plantés sur une terrasse*[3].

Cette famille bourgeoise de Tournus était connue au XVIIe siècle ; en 1627, Philibert de Laforest fut enterré dans l'église de la Magdeleine, devant l'hôtel (*sic*) de Saint-Grégoire.

Jacques, fils de Jean Bureteau, conseiller au bailliage et

1. *Archives de Tournus*, GG. 29.
2. *Ibid.*, GG. 11 et 37.
3. *Archives de l'Hôpital, sceau en cire.*

présidial de Mâcon, et de feu Marie Chapuis, décédé en 1739 et enterré dans la chapelle Saint-Jean[1].

Armes : *d'azur à 3 fasces d'argent, accompagnées de trois merlettes du même, deux en chef et une en pointe* (d'Hozier, arm. gén. n° 246).

Guillaume Colon, prêtre décédé le 23 juillet 1723 a été enterré dans le chœur proche le tombeau de Pierre Verjus son prédécesseur. Il fut curé de Saint-André de 1697 à 1723[2].

Armes : *d'azur à un sautoir d'or accompagné de quatre colombes d'argent* (d'Hozier, arm. gén. n° 78).

Guy Compagnot, maire perpétuel de la vi lle de Tournus, âgé de 92 ans, inhumé dans l'église Saint-André le 18 juin 1732; Guy Compagnot, aussi maire perpétuel de la ville de Tournus, âgé de 45 ans, mort subitement d'une apoplexie foudroyante en 1761, inhumé dans cette église en présence du clergé, du corps de ville et de la confrérie des cinquante[3].

Armes : *d'azur à la croix ancrée d'argent* (d'Hozier, arm. gén. n° 232).

Jean-François Lornot, huissier royal, inhumé sous son banc le 1er avril 1737, en présence de dame Françoise Dejoux sa femme et de son fils, Bonaventure Lornot procureur du Roy.

Jean-Baptiste Sauvageot, procureur fiscal au bailliage,

1. A la fin du XVIIe siècle, les Bureteau devinrent seigneurs de Jugy, par héritage d'une branche bâtarde des barons de Sennecey, seigneurs de Scivolières; famille originaire de Tournus d'où était François Bureteau, pour qui était le règlement d'armoiries que nous inscrivons.

(Arcelin. *Indicateur héraldique et généalogique du Mâconnais.*)

2. Cette famille de Tournus avait son tombeau dans l'église de l'abbaye. Voir *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon*, t. VII. Pierres tombales de l'abbaye de Tournus, p. 201.

3. *Archives de Tournus*, GG. 68

inhumé en 1738 en la chapelle sous le vocable de Saint-Pierre et Saint-Paul.

Armes : *d'or à un sauvage de carnation, ceint d'un feuillage de lierre, de sinople tenant de ses deux mains une massue levée de sable, posée sur une terrasse de sinople* (d'Hozier, arm. gén., Mâcon, nº 248).

Damoiselle Charlotte Blanchard, inhumée en l'église paroissiale, en la chapelle de l'Ange gardien en 1737.

Dame Philiberte Le Jay, veuve de Jean-Baptiste Dubois, inhumé dans l'église de Saint-André, en l'aile gauche, du côté de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, joignant le banc des héritiers Jean Pelletier, en 1738.

Armes de Philiberte Lejay : *de gueules à trois bandes d'or.*

Armes de Gabriel Dubois, lieutenant en la juridiction de Tournus : *d'argent à une rencontre de bœuf de gueules* (d'Hozier, arm. gén. nº 363).

François Delaporte, major de la compagnie des chevaliers du jeu de l'arquebuse et de la milice bourgeoise de Tournus, ancien économe et receveur du revenu des pauvres de l'Hôtel-Dieu, décédé le 21 octobre 1746, âgé de 47 ans[1].

Jean-Baptiste de Vincent, seigneur de Cornon, ancien conseiller au parlement de Dombes, enterré dans l'église le 29 avril 1772, a été surpris par une maladie qui lui a ôté l'usage de la raison.

1. Il fut inhumé le lendemain en l'église paroissiale de Saint-André; les maires et échevins accompagnèrent la famille aux funérailles et la compagnie des sergents de la confrérie de Saint-Roch accompagna le deuil avec armes et tambours ; les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, en mémoire des services essentiels rendus par le défunt aux pauvres de l'Hôtel-Dieu, dont il a été économe et receveur pendant 34 ans, députèrent le chanoine Girard, administrateur, et l'économe Gabuteau, qui assistèrent aux funérailles avec douze pauvres, vêtus de robes grises et tenant chacun à la main un cierge auquel étaient attachées les armoiries de l'Hôtel-Dieu. (*Archives de l'hôpital de Tournus*, D 3.)

Il était fils de François de Vincent, seigneur de Pardon, avocat en parlement, grand bailli d'Avesnes (Hainaut) et de Jeanne-Marie Auger qui avait hérité de son frère Antoine Auger, avocat en parlement, conseiller secrétaire de la Reine, etc., marié en 1692 avec Antoinette fille de Mathurin de Vincent, seigneur de Thède et de Pardon. C'est Antoine Auger, qui avait acquis les seigneuries de Cornon et Leyssiat en la baronnie de Romenay.

L'héritière de François de Vincent fut Marguerite-Antoinette Grumel de la Fayette, veuve de Jacques-Antoine de Vincent, écuyer[1]. Nous retrouvons en 1779 le mariage à Saint-André de Tournus de Gilbert Bittard-des-Portes, écuyer, officier de cavalerie, avec Marie-Antoinette, fille de feu Jacques-Antoine de Vincent, écuyer et seigneur de Cornon et de Leyssiat[2].

Philibert Chapuis, bachelier en Sorbonne, archiprêtre du diocèse de Chalon, et curé de Saint-André, décédé le 2 juillet 1777.

Sa pierre tombale et celle de son père se trouvent actuellement dans une des chapelles de l'église de l'abbaye[3].

Église de la Magdeleine

Cette église, primitivement appelée de Sainte-Marie-du-chastel, a été construite à la fin du XII[e] siècle. Le premier titre qui en fait mention, est une transaction datée de 1215, entre Philippe, chapelain de Saint-André, et le célérier de l'abbaye, au sujet des oblations, dont est témoin Guillaume, *vicaire du Chastel*[4].

Les voûtes n'en ont été faites qu'en 1445, sous la conduite de son curé Jean Monnet et payées des deniers

1. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 480 à 482.
2. *Archives de Saône-et-Loire*, B, 1584.
3. Voir *Pierres tombales de l'abbaye de Tournus*, ouvrage déjà cité.
4. Guénin, *Ouv. cité*, p. 142.

....ote, prêtre sociétaire de cette église et par ...... de cette paroisse[1].

Pierre tumulaire ovale

ICI REPOSE DENIS MARION
MARCH. PERROLLIER DE TOVRNVS
QVI EST DECEDE LE 21 FEVRIER
1689 ET DAME JEANNE
COMPAGNOT
SA FEMME QVI EST
DÉCÉDÉ LE . . . . .
LEQVEL ONT FONDÉ A
PERPETVITÉ DANS CETTE E
GLISE DEVX MESSES A HAVLTE
VOIX QVI SE DOIVENT CELEB
RER A CHACVN IOVR DE LEVR DE
...DS ET QUATRE MESSES BASSES
AVX JOVRS QVI SONT NOMMES
DANS LE CONTRACT DE FONDA
TION RECEV CHAPPVIS NOT ROI
AL LE 3M IOVR DV MOIS DE
MARS 1673
PRIEZ DIEV POVR
LEVRS AMES

... ...ierre ovale, les quatre premières lignes sont mises en ... dessous de l'inscription sur un écu : une équerre po... ... accompagnée en chef, à dextre, d'une cisaille ; à ... marteau et en pointe un cœur enflammé.

... tombale se trouve actuellement dans la ... maison sise entre la rue des Tonneliers et celle ...

1. ... la description et l'histoire de ce monument. E. Meu... ... vol. in 8° et A. Bernard : *La Magdeleine de ...*, 1898-1902.

Dans les actes de baptême des sept enfants de Denis Marion il est successivement dénommé : magnien, marchand, chaberonnier et perrolier.

DAME CLAUDINE
GREFFET, FEMME
DE Sr ANTHOINE
CLERC, MARCHAND, ET
TANNEUR E^T CORDONNI^ER
DE TOVRNVS·LAQVELLE
DÉCÉDA·LE·3eme AOVST
1685·AGEE·DE·74·ANS
ET QUI AVAIT·50·ANS·DE
MARIAGE·AVEC LEDIT
PRIEZ·DIEV·POVR·SON AME.

Au-dessous de l'inscription est gravée une tête de mort soutenue par deux ossements posés en sautoir, surmontant un ornement d'où sortent deux mains enlacées.

Dalle rectangulaire, pierre rouge de 1^m25 sur 0^m70 ; elle se trouve dans la grande nef, à gauche, sous la chaire à prêcher.

Nicolas Greffet, était échevin de Tournus en 1635, et Claude Greffet, marchand tanneur en 1651 ; Antoine Clerc fut aussi échevin de Tournus en 1671 et Jean Clerc, son fils, marchand tanneur, en 1683[1].

Me ALBERT AMIOT
PREMIER ÉCHEVIN DE
CETTE VILLE, DÉCÉDÉ LE
5 AOVT 1710 ÂGÉ
DE 77 ANS.
MARIE DELAVAL Vve DE
Me ALBERT AMIOT
DÉCÉDÉE LE. . . . .
1716

1. Le titre de marchand, équivalait, comme à Chalon, à celui de bourgeois.

Me JEAN BAPTISTE
AMIOT NO^re ET PRO
P^R EN ORDRE DÉCÉDÉ
LE 26 7bre 1749 ET ENCOR^e
SIEVR ELLIE ALBERT AMIOT
MARCHAND DÉCÉDÉ LE
6 FÉVRIER 1761 PRIEZ DIEV
POVR LE REPOS DE LEVRS
ÂMES

Pierre rectangulaire de 2 mètres sur 1 mètre. Elle se trouve à l'entree, à gauche, contre la chapelle des fonds baptismaux.

Cette famille bourgeoise de Tournus était connue au XVIe siècle. Les armes d'Albert Amiot, procureur à Tournus étaient : *de gueules à une croix d'argent* (d'Hozier, arm. gén., Mâcon, n° 56, reg. 2).

Sur une dalle portant la trace d'une ancienne inscription gothique effacée, on lit :

CI GIT
ANTOINE (*Ravot*)
CHARTIER [1] (*de*)
TOVRNVS QVI
DÉCÉDA LE 24
DÉCEMBRE 1701
LEQUEL A FONDÉ
(*une*) MESSE BASSE
A PERPÉTUITÉ LE JOUR
DE SON DÉCÈS PRIEZ
DIEV POVR LE REPOS
DE SON ÂME.

Pierre rougeâtre de 1^m78 sur 0^m80 qui se trouve entre le 2e et le 3e pilier de la nef, à gauche.

1. Voiturier par eau, entrepreneur de transport.

JACQUES DE GRENELLE CONSEILLER AU PRÉSIDIAL DE MACON, SEIGNEUR DE LA GRANGE DÉCÉDÉ LE 27 MAY 1712[1].

Armes : *d'argent à un chevron d'azur accompagné en pointe d'une grenade tigée et feuillée au naturel; au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'or* (d'Hozier arm. gén. n° 162).

Pierre blanche de 1m90 sur 1 mètre, dont l'inscription est presque totalement effacée, se trouve à l'entrée du chœur, à droite.

Jacques Grenelle, seigneur de Pymont et de la Grange, élu en l'élection du Mâconnais, lieutenant particulier, assesseur criminel au bailliage de Mâcon, était fils de Jean Grenelle, seigneur de Pymont et de Antoinette Perceval ; le 6 mars 1612 il épousa Marguerite Verjus, fille de M. Claude Verjus, assesseur criminel au bailliage et siège présidial de Mâcon et de Françoise Descrivieux.

La famille Grenelle est originaire de Tournus ; Humbert Grenelle, décédé avant 1580, avait épousé Suzanne Drelon ; le 12 janvier 1580, Gratien Grenelle, fils du précédent épousa damoiselle Marguerite Quarré, fille de noble Philibert Quarré et de damoiselle Françoise Verjus, sa femme, seigneur et dame de Loisy, et en 1604 il acquit les biens de Jacques Quarré, seigneur de Loisy et de Pymont.

1. L'an 1712 et le 27 mai, je soussigné, curé de Sainte-Marie-Magdeleine, ay enterré monsieur Jacques Grenelle, conseiller au présidial de Mâcon, seigneur de la Grange et je l'ai reçu de M. le curé de Saint-André, en présence du vénérable chapitre de Saint-Philibert, et l'ay aussi inhumé en présence dudit chapitre à dextre du chœur de mon église dans la place qu'il avait choisie. André de Saint-Loup.

Archives de Tournus, GG. 155.

On retrouve des membres de cette maison seigneurs de Pymont, au XVII[e] siècle; elle n'a formé qu'une branche directe qui s'est fondue dans les Aubel par le mariage de Jeanne de Grenelle de Pymont avec Etienne Aubel le 5 avril 1741[1].

Marguerite Quarré, femme de Gratien Grenelle, grenetier pour le roi, du grenier à sel de Tournus, fut enterré dans l'église de la Magdeleine en 1616, près l'autel Saint-Grégoire[2].

Les armes des Quarré sont : *échiqueté d'argent et d'azur au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de sable.*

CY-GIST D[e] ANNE PLA
GNARD FEMME DE S. PIERRE
JEANNIN MARCHAND
DEM. A TOVRNUS QVI
EST DÉCÉDÉ LE TROIS
DE FEV[r] 1743 ÂGÉ DE
24 ANS PRſE DIEV
POVR LE REPOS DE SON
ÂME.

Pierre rouge rectangulaire de 1m80 sur 0m90, qui se trouve dans la nef contre le 3e pilier, à gauche.

Anne Plaignard était fille de Jacques Plaignard, bourgeois et échevin de Tournus ; elle épousa en 1739, Pierre Jeannin, fils de Pierre Jeannin, bourgeois de Boyer, et de damoiselle Monique de Salnabre[3].

1. Pour la généalogie de cette famille, voir A. Arcelin. *Indicateur héraldique et généalogique du Mâconnais* et *Archives* de la famille Quarré de Verneuil.
2. *Archives de Tournus*, GG. 105.
3. *Archives de Tournus*, GG. 168.

FRANÇOIS FE(*rdinand*)
PERRAULT N(*otaire Pr*)
ET COMMre AU(*x droits*)
(*se*) IGaux DE CE(*tte ville*)
QVI EST DÉCÉ(*dé le 22*)
DÉCEMBRE 1722

Pierre de 0m50 sur 0m50 ; se trouve à côté de la précédente.

Armes de cette famille : ***d'azur à une croix à double traverse et au pied fiché d'or, accompagnée en pointe de trois annelets du même posés deux et un, et partie d'azur à trois bandes d'or*** **(d'Hozier, arm. gén., Chalon, n° 85).**

François-Ferdinand Perrault, commissaire à terrier, était fils d'André Perrault, directeur de la Charité de Mâcon, et de damoiselle Jacqueline Dubois ; il se maria en 1692 avec Philiberte Alloing, fille de François Alloing, notaire et procureur à Tournus[1].

Ci gist Jacques
Plagnard Bourgeois
DE CETTE VILLE
QVI EST DÉCÉDÉ
LE 24 MARS 1740 A
FONDÉ VNE MESSE
A HAVTE VOIX A PERPE
TVITÉ ET LÈGVE 300xx
POVR LA MESSE MA
TVTINALE QVI SE CÉLÈBRE
JOVRNELLEMENT
DANS CETTE ÉGLISE
POVR LES AMES
DV PVRGATOIRE
PRIEZ DIEV POVR LVI.

Pierre rouge rectangulaire de 2 mètres sur 0m90, lettres capitales romaines ; se trouve en travers du transept de gauche.

1. *Ibid.*, GG. 132.

Jacques Plaignard, marchand de Lyon, s'établit à Tournus vers 1717, marié avec damoiselle Pierrette Dubois; il fut échevin en 1721 et 1731.

CY GIST JEAN BAPTISTE
DVBOYS AVOCAT ANCIEN CONS^er
DU ROY ELEV EN L'ÉLECTION
DU MACONNOIS QUI DÉCÉDA
LE 18 JANVIER 1730 PRIEZ
DIEV POVR LVI.

Dalle rectangulaire de 2 mètres sur 1m20, lettres romaines ; elle se trouve entre le 2e et le 3e pilier de la nef à droite ; inscription presque illisible.

Armes de Gabriel Duboys, lieutenant èz juridictions de Tournus en 1668 : *d'argent à une rencontre de bœuf de gueules*[1].

Gabriel Dubois, son père, lieutenant au bailliage de Tournus, avait précédemment été inhumé dans le même tombeau en 1713 ; sa sœur, Claudine-Salomé Dubois avait épousé en 1693, Me Gilbert Delaval, avocat au parlement, ancien conseiller du Roy, subdélégué de l'intendant de Bourgogne.

HON. FRANÇOIS...............
FESELLE ET DAME...........
CLAVDE GVILLAVME SA......
.... & LES..............
LIGNE.........................

Pierre tumulaire, arrondie dans le haut, qui se trouve contre le 1er pilier de la nef, à droite.

François Faisselle, marchand de Tournus, était né à Champagney en Tarentaise ; il obtint des lettres de naturalisation vers l'an 1620[2].

1. D'Hozier, *Arm. gén. Mâcon*. 363.
2. *Archives de Saône-et-Loire*. B. 1037.

Ont encore été enterrés dans cette église, mais dont les pierres tombales ont disparu : 1586, Philibert Chevrier, bourgeois de Tournus et Claude Bièvre, sa femme[1]. Par testament ils élirent leur sépulture dans l'église de la Magdeleine leur paroisse au tombeau de leurs prédécesseurs devant l'autel de Notre-Dame-de-Pitié[2]; 1624, Claude Guichardet, prêtre, conchapelain de Sainte-Magdeleine de Tournus, demande par testament à être enterré dans cette église au tombeau de son père, près les fonts baptismaux[3]; 1664, Jean Pichardet, sociétaire ; 1670, Philiberte Feuillet, inhumée du côté de Notre-Dame, au pied des degrés de la tribune.

En 1679, Jean Feuillet, même sépulture.

Les Feuillet étaient marchands et bourgeois de Tournus ; ils furent échevins au XVIII[e] siècle ; 1675, Marie Fol, femme de Nicolas Parisot, chirurgien, au tombeau de ses prédécesseurs[4].

1679, Etiennette Berger, veuve de Jean Dumolin, inhumée proche l'autel de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

1678, Pierre Lescuyer, fabricien.

1680, Claude Gorras, prêtre, enterré dans le chœur.

1681, Pierre Dombay, ancien curé, décédé le 7 mai, inhumé dans le chœur ; en 1694, autre Pierre Dombay, aussi curé.

1684, Claude Paumier (Paulmier), marchand de Tournus.

1. Dans l'église de la Geuête, on voit encore la pierre tumulaire d'une Jeanne Bievre, femme de Nicolas Lesueur ecuyer, capitaine et bailli de la Villeneuve et de la Truchère en 1605 (G. Jeanton et Ravenet : *L'ancienne paroisse de Préty*, p. 269).

2. *Archives de l'Hôpital*, B. 93.

3. L'abbé Rameau : *Minutes de l'étude Gautheron, à Mâcon*, *Archives de Tournus*, GG. 106).

4. En 1641, Claude Fol était bourgeois de Tournus et antérieurement Abraham, notaire et procureur. *Archives de l'Hôpital*, H. 40.

…rieux, … l'autel

… comme,
… -Rome,
… dans

… …-Louis

… de la
…-Mathieu.
… enterré devant … Mont-

… dans le chœur

… dans sa

… inhumé

… -A. Rivard, avocat
… enterrée dans
… son grand-
… église sans tirer

… bien-ai-

… ateliers à …
…

Dans une maison rue Saint-Jacques se trouve l'inscription suivante paraissant provenir de cette église :

SACRE EVCHARISTIE DEC⁹ HVI⁹ FVIT
OSITORII CODITOR VIR DISCRET⁹ DNS ATHONI⁹
OT PBR & HVI⁹ AEDIS COCAPPELLAN⁹ ANO 1584

Lettres capitales romaines ; pierre de 0m60 sur 0m17.

C'est donc Antoine Rochot, prêtre, sociétaire de l'église de Sainte-Marie-Magdeleine, 1581 à 1588[1], qui fit réparer, en 1584, le repositoire brisé par les huguenots en 1562.

Lambres

L'église de Saint-Denis-de-Lambres (Tournus), primitivement desservait les villages et hameaux des environs de Tournus, avant que cette ville fût pourvue d'églises paroissiales ; après les constructions de celles de Saint-André et de la Magdeleine, cette église fut abandonnée et les revenus restèrent partagés entre les curés de ces deux paroisses jusqu'en 1785, lors de la division de l'abbaye, entre l'évêque de Chalon et les dames de Neuville[2]. Tout ce que nous savons sur cette église, c'est qu'en 1399 on y allait encore en pèlerinage[3].

1. *Archives de Tournus*, GG. 101.

2. Et comme d'ailleurs, les villages et les hameaux de Lambres, de Bellené et autres spécifiés dans la charte du roi Henri I, sous les noms de *Morincas*, *Costaldas*, *Villanova* (Vellenoux) qui composaient la paroisse de Lambres se trouvaient ruinés ; les religieux de Tournus jugèrent à propos d'avoir deux paroisses dans la ville pour Tournus et pour son territoire ou plutôt pour celui de Lambres, devenu territoire de Tournus (Juenin, *Nouvelle Histoire de Tournus*, p. 88).

3. Juenin, *Preuves de l'Histoire de Tournus*, p. 258.

Les Récollets

Les religieux Récollets étant venus s'établir à Tournus, à la place de l'ancien hôpital, le cardinal de Larochefoucauld, le 8 décembre 1613, posa la première pierre de ce couvent. Ce n'est qu'en 1632 que ces religieux purent commencer la construction de leur église. Une partie du terrain sur laquelle elle fut bâtie appartenait à la famille Delaval.

Gilbert Delaval, bourgeois de Tournus, leur fit don du terrain nécessaire pour cette construction et pour l'établissement d'un cimetière.

Il y fit construire une chapelle pour servir de sépulture à sa famille, et, par ses largesses, mérita pour lui et ses successeurs, le titre de père temporel de ce couvent[1].

Actuellement l'église et les bâtiments conventuels sont occupés par des industriels. La chapelle des Delaval et le cimetière n'existent plus. Nous avons retrouvé les deux pierres tumulaires de cette famille, rue des Tanneries ; on y lit :

TOMBAV DE
GILBERT DELAVAL
BOURGEOIS DE TOURNUS
ET SCINDICQ DE CE
CONVENT DÉCÉDÉ LE
18 9bre 1639 ET DAM^{lle}
JEANNE GARNIER SA
FEMME EN SECOND
MARIAGE DÉCÉDÉE
LE 14 D^{bre} 1635 LES^{quels}
ONT FAICT CONSTRUIRE
LA P^{nte} CHAPELLE

1 Dans notre église est une chapelle sous le vocable de la sainte Vierge appartenant à la maison Delaval, anciens bourgeois de cette

Au-dessous de cette inscription, un écu aux armes parties de Delaval et de Garnier.

Armes de Delaval : *d'azur à un rocher d'or surmonté d'un croissant d'argent.*

Armes de Garnier : *d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or et en pointe d'une quintefeuille tigée et feuillée d'or.*

Dalle rectangulaire de 2 mètres sur 0m90 ; lettres capitales romaines.

La famille Delaval est originaire de Franche-Comté et établie à Tournus vers 1436 ; Jean Delaval, échevin en 1501, est témoin d'un traité passé entre l'abbé Robert de Lenoncourt et les habitants[1]. Gilbert Delaval ou de Laval, bourgeois de Tournus, père temporel des Récollets, capitaine de la milice bourgeoise, était fils de Michel Delaval, receveur général de l'abbaye de Tournus en 1562, et lui succéda dans cet emploi.

Claude Garnier était, en 1602, contrôleur du grenier à sel de Tournus[2]. En 1616, son fils Jean Garnier lui succéda dans cet emploi[3].

En 1696, Jean Garnier, conseiller du roi, substitut de M. le procureur général au Parlement de Dijon, portait les mêmes armes que Jeanne Garnier, femme de Gilbert Delaval[4].

En 1720, un autre Jean Garnier, notaire et procureur

ville, actuellement maire et syndic ou père temporel de notre maison. Les tombeaux de cette famille sont dans cette chapelle dont le retable ainsi que la barrière en fer qui la sépare de l'église, sont décorés des armes de cette respectable maison. *Inventaire général des Récollets de Tournus, estimation des biens nationaux*, en 1792.

Archives de Tournus, N° 5 g.

1. *Arch. de Saône-et-Loire*, H. 187.
2. *Arch. de Tournus*, GG. 102.
3. *Arch. de S.-et-L.*, E. 863.
4. *d'Hozier, Arm. gén. Dijon* n° 363.

à Tournus était officier de la garde bourgeoise de la ville.

† CY GIST H^e SIEVR
GILBERT DELAVAL BOVRGEOIS
ET SINDIC DE CE CONVENT
QUI EST DÉCÉDÉ LE [1]
18e FEBVRIER 1672 PRIEZ
POVR LE REPOS DE SON ÂME
ET DE DAMOISELLE
MARIE DE PONCELET [2]
FEMME DUD. SIEVR
GILBERT DELAVAL
DÉCÉDÉE LE 10
AVRIL 1695
REQUIESCANT IN
PACE. AMEN.

CY GIST
GILBERT DELAVAL LEVR
FILS, AVOCAT EN PARLE-
MENT, ANCIEN CON^er DEV
ROY SVBDÉLLEGVE DE LIN
TENDANCE DE BOURGO^e
ET COMM^re AVX REVEVS

1. Sur un livre de raison, manuscrit où l'on trouve la généalogie de la famille Delaval, on lit : L'an mil six cent septante-quatre, Monsieur Delaval, mon mari, est décédé dans sa maison à Tournus le seizième de septembre, sur les neuf heures du matin et a été enterré le lendemain dans la chapelle de ses prédécesseurs, au couvent des R. P. Récollets dudit Tournus. Dieu lui fasse miséricorde.

MARIE DE PONCELET.

« Ce manuscrit est dans les archives de la famille Quarré de Verneuil, et la copie aux archives de Tournus. »

2. Les de Poncelet avaient pour armes : *de gueules à la bande d'argent accompagnée de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.*

DES TROUPES DE SA MAY
JESTÉ, PREMIER CAP^{ne} DE
LA MILICE BOURGEOISE
DE CETTE VILLE DÉCÉDÉ
AGÉ DE 77 ANS LE 12^{e}
MAY 1787
PRIEZ DIEV
POVR LVY

Pierre rectangulaire de $2^{m}10$ sur $0^{m}95$; les six premières lignes de l'inscription sont en bordure.

Gilbert Delaval, l'ancien, était fils de Laurent Delaval, qui épousa en 1631 damoiselle Jeanne de Pernaton et en eut huit enfants, dont Gilbert qui se maria en 1656 à Marie de Poncelet, fille de M. Louis de Poncelet, conseiller du roi et son lieutenant, assesseur civil et criminel à Saint-Gengoux ; ils eurent dix enfants. Leur fils Gilbert épousa en 1693 damoiselle Claudine Duboys, fille de M. Gabriel Duboys, lieutenant au bailliage de Tournus, et de damoiselle Marie Viard. Cette famille, qui donna deux maires à Tournus, s'est éteinte en 1819, par la mort de Gaspard-Eugène Delaval, et de son père Jacques Gilbert, ancien maire de Tournus [1].

Dans la chapelle des Delaval, aux Récollets, furent encore enterrés:

En 1639, Gilbert Delaval, fils de Gilbert Delaval et de Jeanne Garnier.

En 1664, Jeanne de Pernaton, femme de Laurent Delaval.

En 1710, Claudine-Salomé Duboys, épouse de Gilbert Delaval, et en 1762, Marie Gerbaud, sa seconde femme.

1. *Arch. de M. Quarré de Verneuil.*

Hôtel Dieu de Tournus

Louis le Bègue [illegible] donna le 12 décembre 878 le village d'[illegible] Saint-Valérien, à charge de donner l'hospitalité [illegible] les pauvres. Cet établissement fondé en dehors [illegible] était devenu au XVIe siècle un repaire de vagabonds et [illegible] voleurs ; aussi les échevins de Tournus, en 16[illegible], cédèrent-ils cet hospice aux PP. Récollets pour établir leur couvent, et l'hôpital fut transporté dans la maison de la prévôté ; des réparations trop urgentes y furent déjà faites en 1645 mais ce n'est qu'en [illegible] que le duc d'Albret, nommé abbé de Tournus, l'ayant [illegible] s'y intéressa et fit construire la première salle. Cette salle fut terminée et l'administration de l'hospice nommée en 167[illegible] deux ans plus tard, on put obtenir de Pont-de-Vaux des religieuses de l'ordre de Sainte-Marthe, pour y soigner les malades. Depuis elles n'ont cessé de s'en occuper avec un dévouement au-dessus de tout éloge. Cet hôpital contient actuellement 52 lits, répartis dans trois vastes salles, et une salle de 4 lits récemment fondée pour le traitement des maladies contagieuses[1].

Dans cet hôpital, on enterra dans les salles, les religieuses et les bienfaiteurs. Il s'y trouve encore actuellement les pierres tombales suivantes[2] :

1. Voir son histoire dans Juenin, *Nouvelle Histoire de Tournus*. [illegible] Meulien *Histoire de la ville de Tournus*. Tournus 1892. [illegible] A. Benet *Inventaire sommaire des archives départementales* [illegible] H. Hôpital de Tournus-Mâcon, 1887, in-4°.

2. [illegible] dalles tumulaires sont recouvertes par des [illegible] en bois de chêne, depuis 1869. C'est à une de nos [illegible] (sœur Voillon), que je dois le relevé de leurs [illegible]

CY GIST DAMOISELLE MARGUERITE
DELABARRE FEMME DE MONSIEUR
FRANÇOIS SAUVAGEOT CONSEILLER
DV ROI JVGE GRENETIER AV
GRENIER A SEL ET PROCVREVR
D'OFFICE DES TERRES ET SEIGNEV
RIES DE TOVRNVS QUI EST DÉCÉDÉ
LE 21 FÉVRIER 1665 PRIEZ DIEV
POVR SON ÂME.

En 1550, noble frère Calais de la Barre, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, était commandeur à Chalon ; Simon de la Barre, en 1587, greffier au-bailliage de Beaune. Un Émilien Delabarre, vers 1630, vivait procureur à Cluny. François Sauvageot avait acheté en 1650, de M. Jean Grenelle, la charge de conseiller du roi, grènetier ancien et alternatif au grenier à sel de Tournus, puis il devint procureur fiscal. En 1662, il fit un testament mutuel avec sa femme, Marguerite Delabarre, laissant leurs biens situés à Lacrost et Préty, aux hospices de Tournus, et au couvent de la Visitation de Mâcon [1].

1687

CI GIST NOBLE MELQUIOR
DE PAGESSE ESCVYER SIEVR
DE VITRAC LEQUEL DÉCÉDA
LE PREMIER JOUR DE SEPTEMBRE
1687 PRIEZ DIEV POVR SON
ÂME.

1. *Arch. de l'Hôpital de Tournus*, B. 127 ; voir *Pierres tombales de l'abbaye de Tournus ; Memoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon*, t. VII, p. 202.

1688

CI GIST JEANNE SIMONNO (*Simonnot*)
PREMIÈRE SUPÉRIEURE DE
CETTE MAISON DÉCÉDÉE LE
14 JANVIER 1688
SŒUR ANTOINETTE BERTHIER
DE BEAVNE SECONDE SUPÉRIEVRE
DÉCÉDÉE LE 12 AOUT 1706.

1708

CI GIST JEAN PAVLMIER BOURGEOIS
DE TOVRNVS A FAIT SES DONATAIRES
UNIVERSELLES DES PAUVRES DE CETTE
MAISON DUDIT TOVRNVS ET EST DÉCÉ
DÉ LE SEPTIÈME DE SEPTEMBRE 1708
PRIEZ DIEV POVR LE REPOS DE SON AME.

Jean Paulmier, marchand et échevin de Tournus, en 1660, avait épousé en premières noces, Claudine Dupuis. Il se remaria en 1680, avec Antoinette Conte. On le retrouve bourgeois du Villars. Cette famille de notaires et procureurs était déjà établie à Tournus au XVI[e] siècle.

1725

CI GIST MESSIRE PHILIBERT
DAMBRONAY PRÊTRE ET DEMI
CHANOINE DE S[t] PHILIBERT
LEQUEL A FAIT DES PAUVRES DE
CET HOPITAL SES HÉRITIERS
UNIVERSELS ; IL EST DÉCÉDÉ LE
24[e] JOUR DE MAI DE L'ANNÉE
1723 PRIEZ DIEV POVR SON
ÂME

s d'une ancienne famille bourgeoise de Tournus, : au XVI[e] siècle, Jean Dambronay, chanoine de e de Tournus, et Philibert, son frère, demi-chase léguèrent par testament mutuel daté de 1721, uit et la jouissance de tous leurs biens et instituèour leurs héritiers, les pauvres de l'Hôtel-Dieu. rre tumulaire de Jean Dambronay se voit dans : Saint-Philibert.

1727

CI GIST CATHERINE LAVRE
SOEUR NOVICE DE L'HOTEL
DIEU DE TOURNUS DÉCÉDÉE
LE 27 NOVEMBRE 1727
PRIEZ DIEV POUR LE REPOS
DE SON ÂME

1728

CI GIST SOEUR ANTOINETTE
CLERC DE TOURNUS TROISIÈ
ME SUPÉRIEURE DÉCÉDÉE
LE 29 SEPTEMBRE 1728
PRIEZ DIEV POVR LE REPOS
DE SON ÂME.

amille Clerc, paraît être originaire de Tournus; Clerc était chirurgien au XVII[e] siècle; Gilbert conseiller du roy, en 1696; Jean-Joseph Clerc, ier de l'Hôtel-Dieu, en 1708.

1732

CI GIST DAME ANTOINETTE
CONTE HOSPITALIÈRE DE
CETTE MAISON DÉCÉDÉE
LE 11 AVRIL 1732 PRIEZ
DIEV POVR SON ÂME.

Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois mouchetures d'hermine.*

Francois Conte, bourgeois et marchand de Tournus, vendit en 1564, au Chapitre de l'abbaye, la maison de la Prévôté, et en 1578, contribua à la reconstruction de l'Hôpital[1]; il était fermier de l'abbaye.

Antoine Conte était bourgeois de Tournus à la fin du XVI[e] siècle; son petit-fils, Antoine, vint habiter Mâcon après s'être pourvu d'une charge en l'élection. Jean-François Conte, fils du précédent, fut anobli par une charge de secrétaire du Roy[2].

1738

CI GIST PHILIBERTE
LEVESQUE HOSPITALIÈRE
DE CETTE MAISON DÉCÉDÉE
LE 13 SEPTEMBRE 1733
PRIEZ DIEV POVR LE RE
POS DE SON ÂME

La maison Levesque est originaire du Chalonnais, d'une humble extraction; devenue riche, elle aspira à la noblesse et devint seigneur engagiste de Beaumont-sur-Grosne; elle s'allia aux Galland, seigneurs de Venières, et aux Deschanay, seigneurs d'Ozenay.

Armes : *d'or à un vase de gueules mis en fasce*; Alias : *d'or à une croix haussée et alaizée d'azur, chargée de cinq étoiles d'argent, le pied fiché dans un cœur enflammé de gueules, les flancs de l'écu bordés d'argent*[3].

1. Pierre de Saint-Julien-de-Balleure. *Des antiquités de Tournus*, p. 536.

2. A. Arcelin. *Indicateur héraldique et généalogique du Mâconnais.*

3. L. Niepce. *Histoire du canton de Sennecey-le-Grand*, t. I, p. 361.

1738

CI GIST SOEVR PIERRETTE
MVNIER RELIGIEUSE HOS
PITALIÈRE DÉCÉDÉE LE
13 MAI 1738 PRIEZ DIEV
POUR SON ÂME

1740

CI GIST MONSIEUR ÉLIE CLARET
DV REVERMY SVBDÉLÉGVE
DE MONSEIGNEVR L'INTENDANT
DE BOURGOGNE ET BRESSE
ET ANCIEN BAILLY JVGE DE
L'ABBAYE DE TOVRNVS DECE
DÉ LE 26 JANVIER 1740
VN DE PROFUNDIS

Armes : *de gueules au chef d'argent*[1].

En 1686, Élie Claret, avocat en parlement, lieutenant à la justice de Tournus[2], était fils de Barthélemy Claret, bourgeois, et de dame Claudine Gerbaud : juge et bailli de Tournus en 1693, il épousa Jeanne de Pernaton, fille de Claude de Pernaton, écuyer et capitaine au régiment d'Uxelles.

1742

CI GIST SOEUR MITOV
DÉCÉDÉE EN 1742 ÂGÉE
DE 72 ANS PRIEZ DIEV
POVR ELLE

Sœur Agathe Mitoud était fille d'Antoine Mitoud, Me apothicaire et échevin, et de Claudine Bureteau. Cette

1. D'Hozier. *Arm. gén. Mâcon*, Reg. 2, no 54.
2. *Archives de Tournus*, GG. 169, voir *Add.*

famille bourgeoise de Tournus y est établie depuis la fin du XV[e] siècle : Emmanuel-Théodose Mitoud, chanoine de l'abbaye de Tournus, avait pour armes : *d'azur à trois glands renversés d'or, chef d'argent chargé d'une tête de more de sable*[1].

Une Claudine Mitoud, fille de Jean-Baptiste Mitoud et de demoiselle Claudine Chapuys, fut hospitalière dans cette maison pendant 42 ans, y décéda en 1792[2].

1759

CI GIST DEMOISELLE IZABET
DEZARENNE, FILLE PLEINE DE
VERTUS LAQUELLE A LEGVE
AUX PAUVRES DE CET HOPITAL
SEPT MILLE LIVRES POUR EN
TRETENIR UN MALADE DE LA
VILLE DANS VN LIT AV CHOIX DE
LA MAITRESSE ET POVR FAIRE
CÉLÉBRER SIX MESSES BASSES
DE REQVIEM POUR ELLE ET
SES PARENTS ELLE EST DÉCÉDÉE
DANS CETTE MAISON ÂGÉE DE
65 ANS LE 5 SEPTEMBRE 1759
REQVIESCAT IN PACE

Elisabeth Dezaraine était fille de Jean-Louis Guyot-Dezaraine, maire perpétuel de la ville de Tournus, et de Jeanne-Denize Pacard.

Armes de cette famille : *de sinople à un lion rampant d'or appuyant sa patte gauche sur un tambour sur son cul d'argent, le lion percé d'outre en outre d'une lance en barre d'or, au bout de laquelle il y a un étendard attaché de même.*

1. D'Hozier, *Arm. gén. Mâcon*, n° 322.
2. *Arch. de Tournus*, G. 222.

1761

CI GIST SIEVR JACQUES
GEMEAV GRAND MAITRE EM
PEREUR ET MAJOR DV ROYAL
EXERCICE DE L'ARQUEBUSE
DE CETTE VILLE ET CHIRUR
GIEN DE CET HOPITAL DÉ
CÉDÉ LE 18 MAI 1761 ÂGÉ
DE 63 ANS PRIEZ DIEV POVR
LE REPOS DE SON ÂME.

Jean-Jacques Gemeau, maître-chirurgien, fils de Jean-Baptiste Gemeau. et de Marie-Françoise Balthazard, est né à Lucerne; il se maria avec demoiselle Antoinette Manon.

1765

CI GIST DAME MARIE CHAPVIS
RELIGIEUSE HOSPITALIÈRE
NIECE DE MONSIEUR FRANÇOIS
CHAPUIS AVOCAT BIENFAI
TEVR DE CETTE MAISON
DÉCÉDÉ LE 25 AVRIL 1765
PRIEZ DIEV POVR LE REPOS
DE SON ÂME

Ancienne famille bourgeoise de Tournus; Jean Chapuis père et fils, notaires et procureurs, avaient pour armes : *d'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un croissant aussi d'argent*, *Arm. gén.*, *Mâcon*, n° 367.

1773

CI GIST DAME GABRIELLE
VIVIEN HOSPITALIÈRE DE
CETTE MAISON DÉCÉDÉE LE
18 DAVRIL 1773 ÂGÉE DE
27 ANS. PRIEZ DIEV POUR
LE REPOS DE SON ÂME

Les Vivien sont aussi d'une ancienne famille bourgeoise de Tournus, Jean Vivien, conseiller du Roy, était receveur du grenier à sel de Tournus, et avait pour armes: *d'or à un phénix de sable sur un bûcher du même et un chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine*. (*d'Hozier, Arm. gén., Mâcon*, nº 374.)

1773

CI GIST DAME PHILIBERTE
DELAVAL HOSPITALIÈRE
DE CETTE MAISON DÉCÉ
DÉE ÂGÉE DE TRENTE SIX
ANS LE 30 DAVRIL 1773
PRIEZ DIEV POVR LE REPOS DE
SON ÂME

Armes de cette famille bourgeoise de Tournus : *d'azur au rocher d'or surmonté d'un croissant d'argent.*

1711-1774

CI GIST DAME ÉTIENNETTE
LUCRÈCE DE ZARAINE REÇUE
HOSPITALIÈRE EN L'ANNÉE 1711
ÂGÉE DE 83 ANS SUPÉRIEURE
DE L'HOPITAL DEPVIS LE 28
MARS 1730 JUSQU'AV 2 AOVST
1774 JOVR DE SON DÉCÈS
REQVIESCAT IN PACE

C'est la sœur d'Izabet Dezarenne, dont nous avons donne plus haut la généalogie.

CI GIST SŒUR MARIE
FRANÇOISE LORNOT
HOSPITALIÈRE DÉCÉDÉE
LE 8 JUILLET 1773
APRÈS 42 ANS DE
PROFESSION PRIEZ
DIEV POVR SON ÂME

Elle était fille de François Lornot, sergent à Tournus et de Françoise (Dejoux) de Joux.

Au-dessus du premier lit, à gauche de la salle des hommes et sur le premier, à droite de celle des femmes, on lit : *Fondé par Monsieur Blondel de Jouvencourt, en l'honneur de l'Immaculée Conception, l'an 1785.*

M. Blondel de Jouvencourt, de Marseille, donna à l'hôpital 6,000 livres, pour la fondation de deux lits et fit construire une chapelle dans l'enfoncement de la grande salle. En cet endroit, sur le cadre d'un tableau, on lit : *Don de M. Blondel de Jouvencourt, 1785.*

Ces dons furent faits en reconnaissance des soins donnés à son fils, qui mourut en 1782 et fut enterré dans le cimetière de Saint-André.

Dans la ville de Tournus, des pierres tumulaires sont dressées et servent de soubassement à une maison de la rue du Bac ; elles sont peu intéressantes et très frustes. Sur l'une on lit : FEMME DE CATHERIN RABOT, TAILLEUR D'HABITS. Sur une autre :..ET BAPTISTE... FA.....PRÊTRE, ANCIEN CURÉ.....H...GE...TE... DÉCÉDA LE 19..... 13....

Sur la façade d'une maison de la rue de l'Hôpital, près de la place de l'Hôtel-de-Ville, sur une plaque d'environ 0m30 sur 1 mètre, on lit :

AVAN·LE·JOVR·COMMENCE·TA·JOVRNÉE
DE·LETERNEL·LE·SAINCT·NOM·BENISSANT
LE·SOIR·AVSSY·TON·LABEUR·FINISSANT
LOVE·LE·ENCOR·ET·PASSE·AINSY·L'ANNÉE
AIME·DIEV·ET·TON·PROCHAIN·1672·C

Dans la cour de la maison, faisant au nord l'angle de la rue du Centre et de celle des Tuppiniers, au-dessous d'un cartouche dont l'écu est martelé, on lit :

DOMUS A DOMINO HONNESTE
DA. P. ROVSSET, 1585
NOVÆ STRUCTOR ÆDIS

Au-dessus de la porte d'une tourelle exagonale servant d'entrée à une des anciennes maisons canoniales, au nord de la chapelle rayonnante de Saint-Ardain, est sculpté un écu mutilé à la fin du XVIII[e] siècle; cet écu portait : *un cœur chargé d'une croix ancrée, au chef chargé de trois roses.* Autour, on lit cette devise : HAC CORDIS MEI SALVS, et, au-dessous, la date : 1643.

Incrusté dans le mur méridional d'une maison de campagne, au lieudit en Beauregard, au-dessous d'un écu ovale sur lequel est tracé un I et un G accompagnés en chef d'un raisin avec ses feuilles et en pointe d'une doloire, on lit :

JACQUES GREMELIN
MARCHAND DEO TURNUS
A FAICT CONSTRUIRE
CESTE MAISON AV
MOIS DAPVRIL 1619.

En 1616, Pierrette Gremelin se maria avec Jean Chaulmont, notaire et procureur à Tournus. Jacques Gremelin

vendit en 1624 à Vincent Mercier, laboureur de la Truchère, une maison qu'il possédait rue des Lambrois[1].

Au lieudit Saint-Jean, on retrouve encastrés dans les murs divers débris de statues mutilées, et sous la sole du four une pierre tumulaire en partie engagée dans la maçonnerie.

Pierre calcaire rougeâtre de 0m90 sur 1m80, sur laquelle on lit :

CI GIST HONORABLE JEHAN
. . . .
CHRESTIEN LE XXX DE MARS
MDCXXV
L'ENFANCE LA JEUNESSE
ET LA VIRILITÉ ET
L'AAGE DE DÉCRÉPITUDE
ESCORTES DE SON ÂME
AINSI QUE LA PRUDENCE
L'HONNEUR LA PROBITÉ
ET LA RELIGION GISENT
SOUBZ CESTE LA PASSANT
PAR CHARITÉ PRIEZ
DIEU POUR SON ÂME
REQUIESCAT IN PACE.

Inscription en bordure et couvrant ensuite toute la pierre.

Au bas de la propriété de Saint-Jean, dans la fontaine de ce nom, se trouve un fragment de pierre tombale sur laquelle on lit encore :

1. *Archives de l'Hôpital*, B. 38.

HONORABLE JEAN PAP

. . . .

FRANÇOISE MAILLAIS
LAQUELLE DÉCÉDA
LE 8 8bre
1651 PRIEZ DIEU
POUR EUX

Ces pierres tombales doivent provenir du cimetière Saint-André et avaient été apportées au commencement du XIX[e] siècle par l'ancien propriétaire, M. Piot.

BEAUMONT-SUR-GROSNE

Dans les plus anciennes chartes, ce village est appelé *Bellomontensis*, *Belmont*; *Sancta Maria Belmonteso* est le nom de son église, dans une charte de Cluny du 20 juin 898[1]. Ancien patrimoine de Brancion, à qui les religieux de Cluny avaient, en 1220, échangé le doyenné de Beaumont contre le château de Boutavent; Beaumont fut acquis en 1259 par le duc de Bourgogne, Hugues IV, converti en châtellenie avec la Colonne et l'Épervière et aliéné en 1570.

L'église, une des plus anciennes de l'archiprêtré, a été de tout temps un des sanctuaires les plus vénérés, élevés à la sainte Vierge; elle possédait au X[e] siècle, des biens considérables dans toute la région chalonnaise et même dans le Mâconnais; une charte de mai 964, signale des biens appartenant à Notre-Dame de Beaumont (*Sancta Maria de Belmonteso*) situés au pays de Mâcon, dans l'ager de Massy, au village de Vitry[2].

1. Bernard et Bruel. *Cartulaire de Cluny*, charte 65.
2. Bernard et Bruel. *Cartulaire de Cluny*, charte 1177.

Le 14 octobre 983, Otbert et sa sœur Adaltrude donnent au monastère de Cluny et à Notre-Dame de Beaumont (*Bellomontensi*) pour le lieu de la sépulture de leur mère, des biens situés au pays de Chalon, dans l'ager de Ruffey et au village de Vieil-Moulin (*Vetus molinium*)[1].

Les voûtes de la nef et des bas-côtés de cette église reposaient sur des piliers carrés, après l'incendie du monument, pendant la Ligue, les voûtes calcinées furent remplacées par un lambrissage, cloué sur les chevrons de la nouvelle charpente; un chœur carré fut substitué à l'abside, on l'éclaira par une vaste fenêtre à meneaux[2]. Les deux autels ou chapelles qui se trouvent à l'extrémité de la nef, sont dédiées à la sainte Vierge et portent le nom de leurs fondateurs, les Tatour[3] et les Fricaud[4].

Dans le pavage de l'église, on voit encore de nombreuses dalles tumulaires dont le temps a entièrement effacé les inscriptions, elles peuvent vraisemblablement être attribuées à celles mentionnées dans un ancien inventaire, de la fin du XVI[e] siècle, qui sont: Honorable-Benoist Tatour. — Denise Badouffe. — Philibert Levesque et Anne Levesque, veuve du sieur de Venières, et en premières noces de Noble Philibert du Martinet, sieur du Moulin et du Breuil.

Les Levesque furent notaires à Sennecey et à Beaumont, de 1484 à 1530. En 1590, Jacques Levesque, capitaine, commandant en la ville de Tournus et depuis 1599, qualifié d'écuyer, seigneur de Beaumont, et de l'Épine,

1. Bernard et Bruel. *Cartulaire de Cluny*, charte 1636.

2. L. Niepce. *Histoire du canton de Sennecey*, t. I, p. 335.

3. En 1560, Jean-Baptiste Tatour était procureur d'office à Beaumont. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 1185, 1456.

4. Les Fricaud étaient originaires de Sermaisey, hameau de Laives; en 1361, Barthélemy Fricaud était notaire à Chalon et Jean Fricaud, prêtre, demeurait à Sermaisey.

lieutenant du baron de Sennecey, au château d'Auxonne[1]. En 1672, Abraham Lévesque, greffier au bailliage du marquis de Sennecey, et Françoise Levesque, veuve de Georges Deschanays, seigneur d'Ozenay, et lieutenant du baron de Sennecey en la ville et château d'Auxonne, se remaria vers 1673 avec Jean d'Essat, seigneur du dit lieu[2].

CY GIST REGNÉE DE PRÉFONTAINNE FILLE DE JEHAN DE PREFONTAINNE ET DE KATHERINE DE TAVANE TS. ET DAME DE VARCHAMP DE LA COVLONNE ET BEAVLMONT EN PARTIE LAQVELLE MOVRVST EN SEPTEMBRE 1527

Armes : *d'or au pal vivré d'azur*[3].

Dalle circulaire de 0m80 de diamètre, se trouve dans le chœur au fond à gauche ; inscription en lettres gothiques, mise en double bordure, au centre l'écu de ses armes. (Pl. II, fig. 2.)

Renée de Préfontaine, était la fille de Jehan de Préfontaine où Pierrefontaine, écuyer, seigneur de Varchamp, de la Colonne et de Beaumont[4]; cette famille était originaire de Pierrefontaine (Doubs). En 1425 vivait un Jehan de Préfontaine; en 1449, Guillaume de Préfontaine était seigneur de Chavanes, près Gigny, et avait épousé Françoise de Charnot[5]; en 1517, Jean de Préfontaine paraît

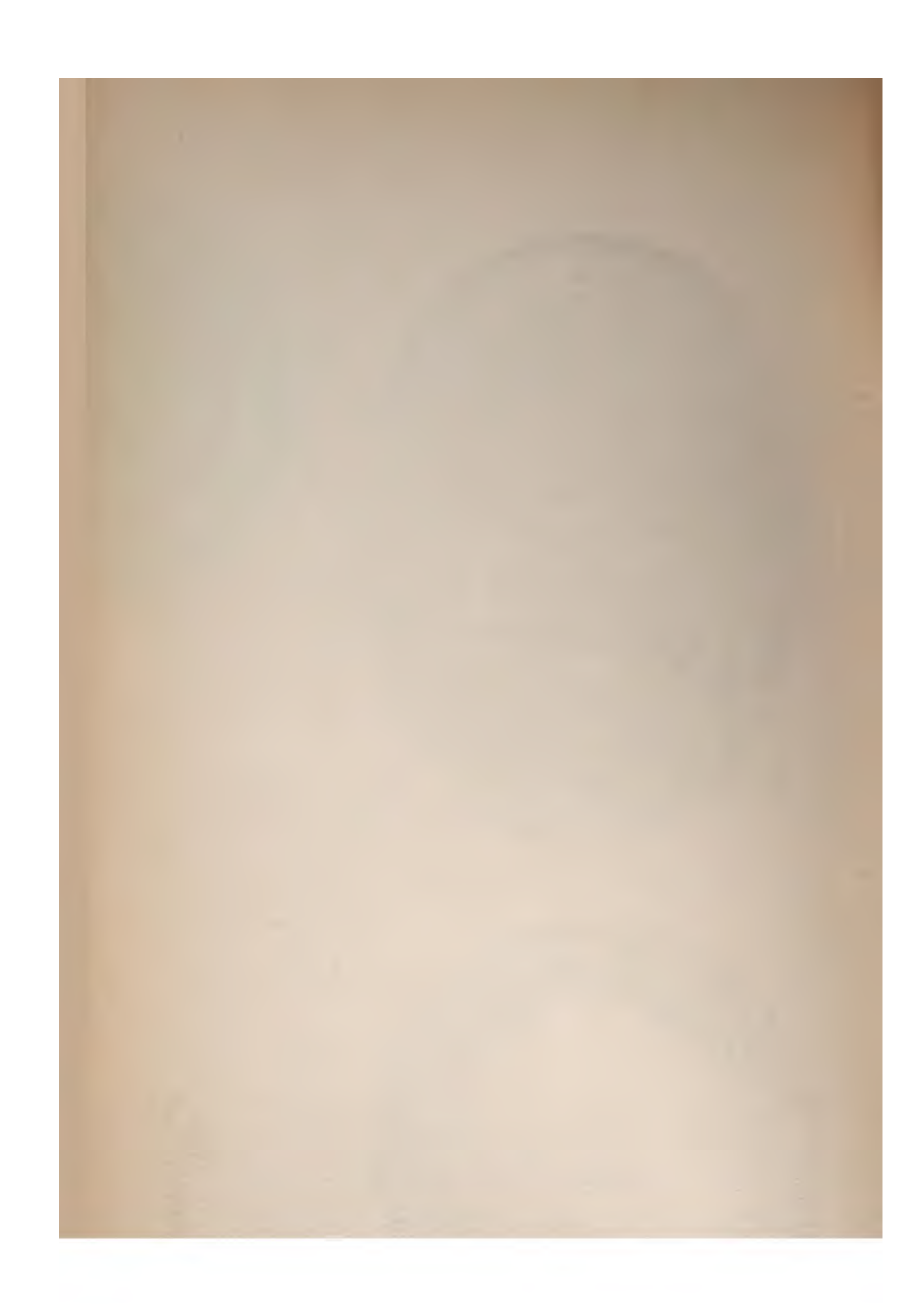
1. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 632, 1191-1194.
2. *Ibid.*, E. 1290-1385.
3. Les armes de Tavanne sont : d'azur au lion d'or, couronné d'argent, armé et lampassé de gueules.
4. *Archives de Saône-et.Loire*, E. 1293.
5. *Ibid.*, E. 901. Françoise de Charnot était dame de l'Epervière (J. Crépet, *ouv. cité*).



Fig. 1. — Église de Brancion



Fig. 2. — Église de Beaumont-sur-Grosne



acte où il est qualifié d'écuyer, seigneur de ıps (commune de Montbizon, Haute-Saône).

XVe ou XVIe siècle



Cy gissent ho....................
.... ne Bon de Lux sa
femme, Alexandre...............
et Jehane leurs V enfants.......
a fondé une messe..............
perpetuelle à tel jour qui t. ....
ung anniversaire chaque.........
dira par les cure de............

ınt de pierre tombale de 0^m61 sur 0^m55 qui se trouve dans ıt.

1480, Guillaume Bon était qualifié écuyer, sei- e Lux. Nous retrouvons cette famille à la fin du ıiècle encore possessionnée à Beaumont.

BONAMOUR

1729

CI GIST NOBLE
PHILIBER BONAM
OUR ANCIEN CAP
ITAINE DANS LE
RÉGIMENT DE SAIN
TONGE DÉCÉDÉ LE
23 JANVIER 1729
AGÉ DE 58 ANS
REQUIESCAT IN PACE

Pierre rectangulaire de 1m80 sur 0m87. Inscription en majuscules romaines, placée au milieu de la grande nef.

En 1702, Alphonse Bonamour, conseiller du Roi, grenetier au grenier à sel du Mont-Saint-Vincent, avait pour armes : *d'or, à un cœur de gueules*. A la même époque, Philibert Bonamour, prêtre, desservant de la paroisse de Cruchaut, portait : *d'argent à un cœur enflammé de gueules, accosté à dextre de la lettre capitale I et à senestre de la lettre capitale M, toutes les deux du même.*

Un autre Philibert Bonamour, avocat à Chalon en 1749, devint bailli temporel de l'évêché ; en 1764, est élu économe de l'hôpital Saint-Laurent et demeura dans cette charge jusqu'en 1774, époque de sa mort[1].

On remarque dans cette église, en entrant à gauche, servant de piédestal aux fonds baptismaux, une colonne en pierre blanche, ayant avec son socle 1m10 de hauteur, cette colonne n'est pas octogone comme le dit M. Niepce[2], mais hexagonale, elle est ornée de niches dans lesquelles sont des personnages et un abbé. Les armes placées au-

1. H. Batault. *Les hôpitaux de Chalon*, pp. 433-435.
2. L. Niepce. *Histoire du canton de Sennecey*, t. I, p. 339.

dessous de celui ci, ne sont pas celles d'Amoncourt qui, selon Pierre de Saint-Julien étaient : *de gueules au sautoir d'or;* on y voit : *une bande chargée de deux sautoirs, l'un en chef et l'autre en pointe.*

Cette colonne est un très beau spécimen de sculpture du XV[e] siècle et peut bien provenir d'un des tombeaux de l'abbaye de la Ferté.

BRESSE-SUR-GROSNE

Anciennement *Bressia*, *Brissiis*. Ce village est nommé dans une bulle du pape Alexandre III, datée de 1180, comme étant sous le patronage du chapitre Saint-Vincent de Chalon.

Il donna son nom à une ancienne famille noble de Bourgogne.

En 1074-1096, Robert de Brecis (que nous croyons être de cette famille), apposa son sceau à une charte par laquelle Landricus Grossus, fils de Bernard le Gros, confirma à l'évêque Landri de Mâcon, la donation de la *Villa Siciaci* (Saint-Gengoux-de Scissé[1]).

1096-1124. Ce même Robert de Brecis, signa aussi à un dessaisissement de Bladinus et Robert de Cantriaco (Chaintré) de la moitié d'une colonge, située sur la paroisse de Chaintré et de Chanes, en faveur de Bérard, évêque de Mâcon et des chanoines de Saint-Vincent[2].

Guillaume de Bresse et Alix de Pierrechamp, sa femme, fondèrent et firent construire la chapelle de Bragny, en 1283[3];

1. Ragut. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, charte 26.
2. Même ouvrage, charte 553.
3. Courtépée dit par erreur, 1383. *Description historique du duché de Bourgogne*, t. V, p. 86.

l'année précédente, Alix de Pierrechamp, avait vendu aux religieux de la Ferté, les terre et seigneurie de Lalheue, lesdits religieux cédèrent à Guillaume de Bresse, tous les fonds qu'ils prétendaient dépendre de ladite seigneurie dans la paroisse de la Chapelle de Bragny[1].

En 1330, Henri de Montaigu, donna à Robert de Damas, seigneur de Marcilly, son beau-frère, le château de Bresse avec moulin et cours d'eau[2].

Louise de Bresse (*Aluysia de Brissiis*), fut abbesse de Lancharre de 1346 à 1408. Hugues de Bresse, en 1356, est témoin d'une donation faite par Philippe de Genouilly à l'abbaye de Lancharre[3]. Guillaume de Bresse, fils du précédent, se maria au commencement du XV[e] siècle, avec Alix de Bourbon, de la branche de Montperroux; de ce mariage, issues deux filles, dont Alix, qui épousa Antoine-Palatin-de-Dyo, son parent, et lui apporta en dot la seigneurie de Bresse, qui resta plus de trois siècles dans cette famille[4].

Incrustée dans le mur d'une des dépendances du château de Bresse, on voit l'écu de la maison de Dyo : *fascé d'or et d'azur à la bordure de gueules ;* et au-dessous cette inscription en lettres romaines :

HAS ÆDES INSTRVEBAT OLIM·D·O·YVO·SAVVAJOT
MONACHOR·ABBAS CISTERC N. D. FIRMITATIS
QVI CASTELLUM TERRAM Q. BRESSEN
PER SEPTVAG DVOS POSSEDERVNT ANNOS (1617-1689)

1. *Archives de Saône-et-Loire*, H. 29.
2. Courtépée, *ouvr. cité*, t. V, p. 86.
3. *Archives de Saône-et-Loire*, H. 419.
4. L. Niepce. *Histoire du canton de Sennecey*, t. I, p. 439 à 450; cet ouvrage contient la généalogie des familles qui se sont succédées à Bresse et la description du château.

has ædes instruebat olim Dominus. Dominus Yvo Sauvajot
monachorum abbas cisterciensis N. D. Firmitatis
qui castellum terramque Bressensem
per septuagesinta duos possederunt annos (1617-1689)

Cette inscription nous rappelle que Jacques, palatin de Dyo, seigneur de Montperroux, vendit à réméré, en 1617, la terre et seigneurie à Yves Sauvajot, abbé du monastère de la Ferté-sur-Grosne; ce monastère la conserva jusqu'en 1689, et c'est par Charles-Henri de Dyo, que la maison de Dyo rentra dans la propriété de la terre de Bresse.

En 1692, Marie-Françoise de Bigny, femme de M. Henri-Charles, palatin de Dyo, afferme la terre et seigneurie de Bresse, au prix annuel de 3.750 livres et 8 feuillettes de vin[1]. Charles-Claude-Henry de Dyo, marquis de Montperroux, vers 1740, donna à sa femme, Elizabeth de Salle, procuration pour affermer ses tuileries de Bresse et du Bois-Plain, le moulin de Monteeau et le fief de Nobles; *pour en être payé le prix à Messieurs les vénérables abbés et religieux de la Ferté, tant qu'ils posséderont la terre*[2].

C'est en 1760, que la seigneurie de Bresse passa à la maison de Cambis, par le mariage de Nicolas de Cambis avec Marie, fille et héritière de Claude-Gustave-Éléonor de Dyo; Nicolas de Cambis, en 1769, vendit la terre de Bresse à Mre Reine-Nicolas Chiquet, président de la Chambre des Comptes de Dijon; celui-ci la légua par testament à son neveu, Jean-Chrysostôme Chiquet, seigneur de la Racineuse qui, de son mariage avec D^lle^ Marguerite Morel de Corberon[3], eut deux filles, dont l'aînée épousa M. Benoît de Murard de Saint-Romain.

Le château de Bresse, dont une partie (le donjon)

1. *Archives de Saône-et-Loire*. E. 1394.
2. *Ibid.*, E. 732.
3. *Ibid.*, E. 174.

paraît dater du XIV[e] siècle, fut remis dans son état primitif et agrandi par M. le comte de Murard, père du propriétaire actuel; tout récemment on a retrouvé le pont qui remplaça le pont-levis à l'entrée du donjon et dont la reconstruction daterait du XVIII[e] siècle [1].

De l'ancienne église de Bresse, qui fut dévastée par les terroristes de Saint-Gengoux, pendant la tourmente révolutionnaire et restaurée dans le goût de l'époque au commencement du XIX[e] siècle, il ne reste que le premier étage de la tour romane du clocher et le chœur, servant actuellement de chapelle au château. M. le comte de Murard, en 1856, fit édifier par M. Berthier, architecte à Mâcon, un monument de style roman, pour servir d'église paroissiale. Cette nouvelle église est, comme l'était l'ancienne, sous le vocable de saint Pancrace.

Au hameau de Saint-Forgeuil, ancienne chapelle entourée d'un cimetière. Dans l'intérieur de ce petit monument se trouve une dalle tumulaire du XVI[e] siècle sur laquelle on lit :

CY GIST JEHANÈTE FEME DE PIERRE LEBAULT

Pierre de $1^{m}80$ sur $0^{m}90$, inscription en lettres gothiques mises en bordure; au milieu est tracé une grande croix latine [2].

Le jour de la fête patronale, vers le 15 juin, se tenait à Saint-Forgeuil une célèbre foire de domestiques; on s'y rendait de 4 à 5 lieues à la ronde. Les fermiers du

1. Assemblée des censitaires de ladite seigneurie de Bresse, pour la reconstruction du pont à l'entrée du château, à la réquisition de M[re] Claude-Gustave Éléonore, palatin de Dyo, comte de Montperroux, seigneur dudit Bresse, qui offre « par grâce et soulagement de lesdits censables de fournir la pierre mureuse et la chaux ». *Archives de Saône-et-Loire*, E. 732.

2. Je dois cet estampage à M. G. Jeanton.

seigneur, amodiaient à un haut prix le droit de faire jouer de la musette, de tenir des danses, vendre du vin et avoir plusieurs espèces de jeux.

BOYER

Boyer, village dont le nom paraît venir de son occupation au premier siècle de notre ère, par une colonie romaine. Au VI[e] siècle, saint Loup, évêque de Chalon, donna à son église cette magnifique propriété qu'il tenait de sa famille et où il était né : *Boracum villam ex parentum hereditate sibi demissam ecclesiae sancti vincentii martyrii contulit*[1]. Une fontaine à laquelle les habitants attribuaient une vertu miraculeuse pour la guérison de la fièvre, porte le nom de Saint-Loup qui est resté en grande vénération dans le pays[2]; l'ouverture par laquelle on accède aux eaux de la source est de forme ogivale; au-dessus de cette ouverture, une niche renferme une statue de saint Loup, et des deux côtés sont peintes sur de grands cadres les inscriptions suivantes :

1. Voir: note historique et topographique sur quelques villages de la Bourgogne, Marcel Canat de Chizy. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. VI, p. 179.

2. « Entre les miracles faits par Saint-Loup vivant, ceslui-cy, dure encore. C'est une fontaine dite de Saint-Loup, laquelle ledit saint estant à la baronnie de Boyer, fit sortir d'une terre aride, y plantant et comme perçant la place du baston sur lequel il estoit coutumier s'appuyer. Cette fontaine a telle propriété que plusieurs qui en ont beu implorant l'aide de Dieu par l'intercession de saint Loup, se sont trouvés guéris des fievres, se que continue encore es personnes de bonne, pure et simple croyance. » Pierre de Saint Julien. *Des antiquités de Chalon*, p. 445.

SAINT LOUP ÉVÊQUE DE CHALON NÉ A BOYER MORT ANS 750 DE NOTRE ÈRE[1]

A L'APPROCHE DU SAINT PRÉLAT, FRAPPEZ VOTRE POITRINE

POUR ÊTRE ÉLUS DU CIEL SUIVEZ SA DOCTRINE

L'église actuelle de Boyer, fut reconstruite à la fin du XVIII[e] siècle, sur l'emplacement de l'ancienne, dont on ne conserva que le chœur et le clocher. Sa bénédiction eut lieu le 23 mai 1791.

Au hameau de Venières, dans une prairie au lieu dit en *Sanguini*, on voit deux menhirs; non loin de là, dans les bois de Vesvres, une levée appelée encore la levée des Romains. En l'année 713, Ansoald, évêque de Poitiers, donne à l'abbaye de Noirmoutiers le village de Lendoas, autrement dit *Venières* (*Avenariae*) au territoire de Sennecey. (*Penesciacensis*) pour (*Senesciacensis*), près la vallée de la Saône, avec les vignes et les hommes demeurant sur ledit fleuve, de la même façon que les possédaient jadis son père et sa mère[2].

Vers 1867, en démolissant les restes de l'ancien château de Venières, qu'il venait d'acheter, M. Defranc, a retrouvé sur une cheminée de cuisine et sur une plaque de cheminée, les armes accolées des Galland et des Boyer de Chanlecy. Jean-Baptiste Galland, seigneur de Venières, capitaine de la ville de Tournus, fils de noble Antoine Galland, épousa le 27 décembre 1583, Christine de Boyer, autrement appelée Chrestienne de Chanlecy[3], fille de Jean de

1. Cette date est erronée, Saint Loup est mort au commencement du VII[e] siècle.

2. Léon Maître. *Cunaud, son prieuré et ses archives*. Paris 1898. *Bulletin de l'École des Chartes*, t. XXXIX.

3. Le nom de Chanlecy, leur vint de l'alliance, en 1539, de Claude de Boyer, écuyer, capitaine du château d'Artus, avec Anne, fille de Guillaume de Very, écuyer, seigneur de Chanlecy et de Claude Rabutin.

Chanlecy, seigneur dudit lieu, et de Catherine de Baronnat, sa troisième femme[1].

Les armes primitives des Galand étaient : *d'argent, a un sautoir engrêlé de gueules*, et celle des Boyer : *d'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois larmes de gueules, posées 2 en chef et 1 en pointe.*

Sous les fondations où étaient anciennement la chapelle, le 18 février 1867, on trouva un fragment de pierre sur lequel on lit :

.... CEVL REJETEE
..... MENT·ONT·LE·SOIN
.... E·ET·PLANTEE·
..... ENDROICT·OV·COM
.... VNE·118 ~ AG ~
...... TE·GALLAND·AGE
.... VR·DE FEBVRIER
1566

Ce fragment d'inscription nous donne probablement la date de la construction de cette partie du château[2].

BRANCION

Brancedunum, *Brancudunum*. Le 12 novembre 964-965, Durand, prêtre, donne à l'abbaye de Cluny, une vigne au pays de Chalon, « *in fine Barbonense* » au village de *in Molinis*, confinée d'un côté par Saint-Pierre de Cluny et de l'autre, par Saint-Pierre de Brancion (*sancti Petri Brancedunensis*[3]).

1. Guichenon. *Histoire de Bresse*, p. 123.
2. Communiqué par M. Quarré de Verneuil, témoin oculaire de cette découverte.
3. Bernard et Bruel. *Cartulaire de Cluny*, chartes 1184, 1186.

Brancion, aujourd'hui petit village réduit à moins de 30 feux, de la commune et de la paroisse de Martailly-lès-Brancion, dont l'église est du XIXe siècle, était autrefois un bourg considérable, décoré du nom de ville et siège d'une châtellenie royale.

Ce bourg a donné le nom à une des plus illustres et des plus anciennes maisons de Bourgogne. Letbaud de Brancion, évêque de Mâcon en 996; Varulphe, frère de Gaultier, prévôt de Mâcon en 1025, fut le père de Gérard de Brancion, qui fonda le prieuré ou doyenné de Blanzy, en 1051. Bernard de Brancion, marié à une fille de Guillaume de Chalon, se croisa en 1116 et mourut en Orient. Henri de Brancion, fut le père du valeureux Jocerand III de Brancion qui périt en 1250, à la bataille fameuse de Massoure, à côté de Saint Louis; avant de partir pour la terre sainte, il s'était réconcilié avec l'abbé de Cluny, en lui rendant le château de Boutavent et le village de Bray, en franc aleu.

Les sires de Brancion, jaloux des grands biens des moines de Cluny et de leurs empiètements continuels, avaient souvent été en guerre avec ces religieux; au XIIe siècle, Louis VII, et plus tard Philippe-Auguste, furent obligés de se mettre à la tête de forces imposantes, pour faire cesser ces luttes déplorables, auxquelles prenaient part tous les seigneurs de la province.

La fortune de cette famille s'éteignit peu après la mort de Jocerand III; Henri III son fils, vendit en 1259 les terres de Brancion, Uxelles, Beaumont et l'Épervière à Hugues IV, duc de Bourgogne; le château qui tombait en ruines fut rebâti par Philippe le Bon. Depuis la mort de Charles le Téméraire, Brancion devint une châtellenie royale.

Le 11 juin 1591, le colonel d'Ornano, qui soutenait le parti du roi contre les ligueurs, l'emporta d'assaut et le démantela.

Les ruines de ce château attirent encore pendant la belle saison de nombreux visiteurs; l'ancienne église romane mérite l'attention des archéologues, elle est classée comme monument historique et renferme des peintures murales du XVe siècle, qui rappellent pour le

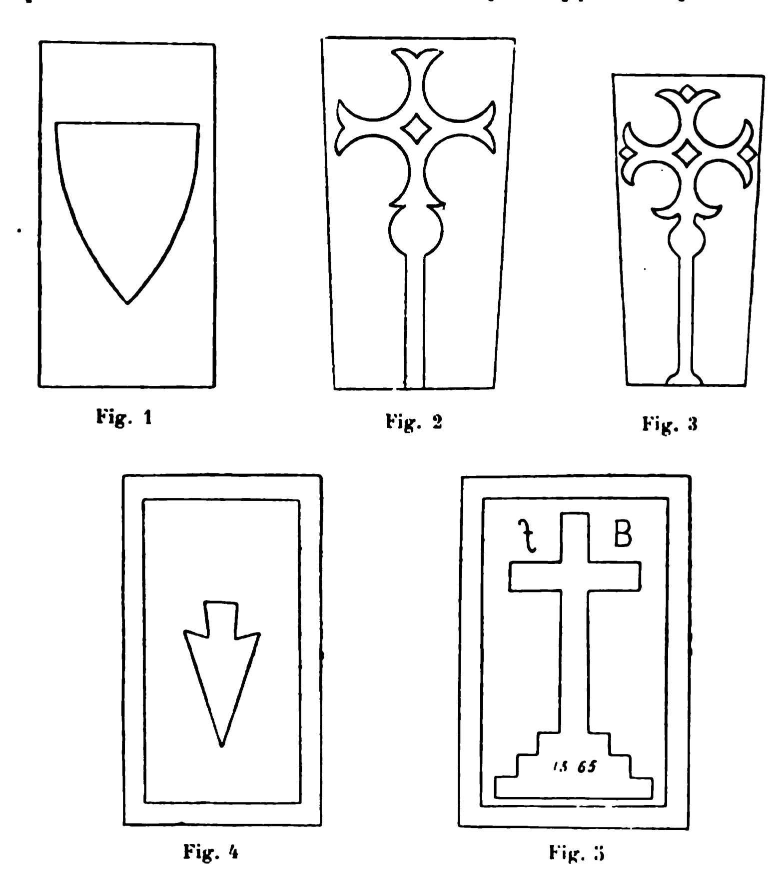


Fig. 1 Fig. 2 Fig. 3

Fig. 4 Fig. 5

style et la coloration, celles de Saint-Philibert de Tournus; ces peintures ont dû être exécutées à l'époque de la restauration du château, par Philippe le Bon, de 1419 à 1447[1].

1. M. le comte de Murard, propriétaire actuel du château, fit consolider ce monument et réparer le dallage et les vitraux en 1901.

Les plus anciennes pierres tumulaires de l'église de Brancion sont sans inscription; on voit dans le collatéral de gauche, une dalle de 2m sur 0m60, sur laquelle est gravé un écu (fig. 1).

Sur quatre autres pierres tombales, ayant à peu près la même dimension, mais se rétrécissant à une des extrémités, est tracée une croix ancrée ou fleuronnée à branches égales, soutenue par un pied surmonté d'un cercle (fig. 2 et 3).

Dans la nef, à gauche, sur une pierre tombale de 1m90 sur 0m90, est gravé un soc de charrue de forme lancéolée, un filet sert de bordure (fig. 4). A côté de cette pierre, on voit une autre dalle de 1m90 sur 0m94, sur laquelle un filet faisant bordure, encadre une croix latine plantée sur trois gradins; sur la base de cette croix est gravée la date de 1565, entre les branches, un F et un B (fig. 5).

Toujours dans la grande nef, à droite, pierre rectangulaire de 1m70 sur 0m92, au centre, un écu ovale, *chargé de trois fleurs de lis posées 2 et une, et en abîme un croissant;* légende en bordure d'un côté, reste d'écriture minuscule romaine :

I FOVE DICEDA.....

et de deux autres côtés :

VIVANT MARCHAND DE BRANCION

Majuscules romaines, lettres beaucoup plus modernes et sans doute regravées sur une inscription antérieure, dont il ne reste que les deux mots précédents, très frustes.

XVIe SIECLE

....

BRANCION ET DE JEHANE DE VILLERS
LADD SA FEME..........................

Fragment de pierre tombale de 0m65 sur 0m60, lettres gothiques

minuscules, mises en bordure; au centre sur un écu, on croit voir une M majuscule gothique, ou 2 croissants affrontés.

Dans cette inscription, il est sans doute question de Jehanne de Villers, fille de Jacques de Villers, chevalier, chambellan du duc de Bourgogne et de Marguerite de Sercy, mariée à Guillaume de Colombey, écuyer seigneur de Saint-Loup, qui décéda vers l'an 1440[1]. Guillaume de Colombey épousa en secondes noces, Jeanne de Neuville. En 1577, Guillaume (*alias* Jehan) de Villers, escuyer, était bailli et maistre des foires de Chalon[2].

XVII[e] SIÈCLE

GY GIST HON...............
CLAVDE... MARCHAND QVI
DECEDA LE XXIIII JANVIER 1606.

Pierre rectangulaire de $1^{m}65$ sur $0^{m}85$, dans la grande nef à droite; inscription en lettres romaines, mise en bordure.

CLAUDE CROCHET

1652

CY GIST MRE CLAVDE CROCHET LIEVTENANT
EN LA CHASTELLENIE ROYALLE DE BRANTION
QVI DECEDDA LE XXVI IOVR DV MOYS
DOCTOBRE MIL SIX CENTZ CINQ DEVX
REQVIESCAT IN PACE AMEN.
POST TENEBRAS SPERO LVCEM.

1. En 1441: accord contenant quittance par Claude de Colombey, écuyer, seigneur de Saint-Loup-de-Varennes, pour la dot de Jeanne sa femme, fille de Jacques de Villers, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne; 1441 à 1482, règlement de comptes entre Jeanne de Neuville, seconde femme et veuve dudit Claude et Guillaume de Colombey, fils dudit Claude et de Jeanne de Villers. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 484.

2. Marcel Canat. *Archives de la Maison de Cluny*.

Au dessous, armes : *un chevron, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un croissant.*

Dalle calcaire de 1^m70 sur 0^m70, de forme ovale, se trouve à l'extrémité du collatéral de gauche (planche II, fig. 1).

Au commencement du XVIe siècle, Simon Crochet était notaire à Mâcon; Antoine Crochet, élu du Mâconnais. Pierre de Saint-Julien, dans ses antiquités de Tournus, signale dans l'église Saint-André de Tournus la chapelle d'honorable Jean Crochet[1]. Le fief de Sans (à Sennecey-le-Grand) était appelé aussi le meix Crochet; il fut acheté de M. d'Essac, en 1721 par Pierre Niepce, écuyer. En 1643, mariage de Claude Crochet, praticien, fils d'autre Claude Crochet, lieutenant en la châtellenie royale de Brancion, avec Vivande, fille d'André Delaunay, procureur aux cours royales de Chalon[2].

JOSEPH DEMONTHEROT

1687

HIC IACET
VEN MAGRIOSEPH
DEMONTHEROT·PRESBITER
CABILONENSIS
HVIVS ECCLESIÆ PASTOR
VERE IOSEPH MIRA CASTITATE
VERE PASTOREXIMIA INGREGEM
SOLLICITVDINE.
DVM·VIVERET·BONIEVM COLVERE.
MALI·TIMVERE

1. Pierre de Saint Julien, *Antiquités de Tournus*, p. 536.
2. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 678.

E·VIVIS·EREPTO·OMNES·DOLVE RE
HANCECLIAM·XXVII·ANNIS REXIT
VARIE·IACTATVS SED·IMMOTVS
IGNE EXAMINATVS·ET IVS IVSINVENTVS
PRIDIE·DEMVM·SANCTORV·OMNIVM.
ADPERENNES·CELESTIS·MÆ·DELICIAS
FVTVRAE·IAMPRÆNVNCIVS·GLORLE
LUGE POPVLE·PASTORE SVBLATO
VERVM·NE·LVGEAS.
LVGE·QVIA·NON·TIBI·VIVAT.
NE·LVGEAS·QVIA·NVNC
SIBI·VIVIT.
OBIITAN 1687[1]

Pierre blanche, ovale de 1m70 sur 0m85, se trouve dans le chœur, inscription en lettres majuscules romaines.

Joseph Demontherot fut curé de Brancion de 1669 à 1687.

Cette famille paraît originaire de Chalon : en 1624, Nicolas de Montherot, avocat au bailliage de Chalon et économe de l'hôpital Saint-Laurent y fit une fondation, pour que les gages de l'aumônier y soient augmentés de 50 livres[2]; en 1640, Joseph de Montherot, procureur au

1. Cy gist vénérable maître Joseph de Montherot, prêtre de Chalon, curé de cette église, vraiment Joseph par une admirable chasteté, vraiment prêtre par une grande piété, vraiment pasteur par son extrême sollicitude pour son troupeau, pendant qu'il vivait les bons l'ont vénéré, les méchants l'ont craint. Enlevé des vivants, tous l'ont pleuré. Il gouverna cette église 27 ans, agité diversement mais non troublé, éprouvé par le feu et trouvé juste, élevé enfin la veille de tous les saints, aux éternelles joies du céleste festin déjà avant-coureur de la gloire future. Pleure peuple ton pasteur enlevé, mais ne pleure pas, pleure parce qu'il ne vit plus pour toi, mais ne pleure pas parce qu'à présent il vit pour lui-même. Il mourut l'an 1687.

2. H. Batault, *Notice sur les hôpitaux de Chalon-sur-Saône*, p. 421.

même bailliage, avait pour armes: *d'argent, à un chef de gueules :* actuellement la famille de Montherot porte : *de gueules, à l'aigle d'argent s'essorant d'un mont à trois coupeaux du même, le vol étendu regardant un soleil d'or, mouvant de l'angle dextre du chef, et une étoile d'argent à senestre*[1].

MECIN DELEPASSE NOTAIRE
ROYAL LIEVTENANT EN LA
. . . .

Pierre tombale rectangulaire de 1m80 sur 0m60, qui se trouve à côté de la précédente, inscription en lettres romaines, mise en bordure.

Nous n'avons rien trouvé sur ce notaire.

PHILIBERT MARMELAT

1607

CY GIST Mre PHBR MARMELAT PROCUREUR
DU ROI. DÉCÉDÉ LE XII OCTOBRE 1607.

Pierre rectangulaire de 1m80 sur 1m, qui se trouve à l'extrémité du collatéral de gauche, inscription mise en bordure; au centre, un écu *écartelé au 1er une épée mise en pal; au 2e un sautoir, au 3e un P et au 4e une M.*

En 1469, Jean Marmelat, habitant la Chapelle-sous-Brancion, était sergent au bailliage[2], Philibert Marmelat ou Marmellet, procureur du roi en la châtellenie de Brancion, était fils de Guillaume Mermellet, aussi procureur en la même châtellenie et de Marguerite de Massenet ou Massenay; en 1574, il épousa Guillemette Lepage, et

1. *Archives de la famille de Montherot.*
2. *Archives de Saône-et-Loire*, H. 428.

en 1586, convola en secondes noces avec Claude Besancenot, veuve de Jean Decret, capitaine dudit Brancion[1].

CHARLES CHAMPION

1757

LAN 1757 6 MAY CY GIT
DECEDA A 26 ANS
Me CHARLE CHAMPION
Pr NOTAIRE ROYAL A BRANCIo
REQUIESCAT IN PACE

Pierre rectangulaire de $1^{m}78$ sur $0^{m}85$, qui se trouve à l'extrémité de la nef à gauche, lettres romaines, écu entièrement effacé.

Un Guillaume Champion était notaire à Chalon de 1469 à 1484; Laurent Champion, gouverneur de la confrérie du Saint-Esprit à Givry en 1566.

MAINSONNAT

D. O. M.
CY GIST Me GILBERT
MAINSSONNAT
AVOCAT A MACON
COSSEIGNEVR DE..
....
DECEDE EN SON DOMI
DE MARTAILLY LE 29
JANVIER 1765
REQVIESCAT IN PACE

Pierre tumulaire de $1^{m}78$ sur $0^{m}78$, qui se trouve dans la grande nef à gauche, contre le pilier près du chœur.

1. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 723, 1153, 1156.

2. L'an mil sept cent soixante-cinq et le vingt-neuf de janvier est décédé à Martailly, maistre Gilbert Mainsonnat, avocat à la cour, et sei-

Armes : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même, posées 2 en chef et une en pointe, au chef d'argent.*

En 1677, Claude Mainsonnat, notaire royal à Brancion et commis au grenier à sel de Tournus, devint en 1682, notaire à Tournus et receveur du grenier à sel ; en 1694 il est nommé procureur du Roi à Tournus. En 1717, Gilbert Mainsonnat, avocat en présidial de Mâcon.

LA CHAPELLE-SOUS-BRANCION

Aquis. Aquaries. Aquarias

On voyait encore, au siècle dernier, dit Courtépée, près de l'église, l'ancienne chapelle qui a donné le nom à ce village, qui portait au VI[e] siècle le nom d'*Aquis*[1] et plus tard celui de *Villa Aquarias*[2] ; ce village devait ce nom primitif à la belle fontaine qui surgit des roches de Naiguières, et donne naissance au petit ruisseau du même nom[3].

Les 5 et 6 juin 926, Warulfus et Bertasia son épouse, échangent avec Girard, archidiacre, certains biens situés

gneur codécimateur dudit lieu, âgé de soixante et quinze ans et a été inhumé le lendemain dans le cimetière de Brancion, par moi curé soussigné, en présence de MM. Jean-Louis Lepage d'Arbigny, curé de Boyer, Jean Thomas, curé de la Chapelle et Claude Mainsonat, avocat à la Cour et châtelain dudit lieu, son neveu, signé Sacazend. curé de Brancion. *Archives de Martailly*, communiquées par M. Francillon, maire de Martailly.

1. Ordonnance de Gontran. *Cartulaire de Saint-Marcel*, VI[e] siècle, charte 7.

2. Villa aquarias in agro Brancidunum. *Cartulaire de Cluny*, 271 - 1953.

3. Chavot, *Le Mâconnais géographique et historique*, p. 93.



Le Menhir de Nobles

au pays de Chalon, au finage de Brancion, au village d'*Aquaries*[1].

De l'église ancienne, il ne reste que le chœur et l'un des transepts; la nef, sous prétexte de vétusté ou d'agrandissement, a été, il y a une vingtaine d'années, démolie jusqu'au-dessous des fenêtres, le reste a été conservé, vu la résistance surprenante des maçonneries au marteau des démolisseurs.

Au hameau de Nobles, ancien château dont on a comblé les fossés au commencement du XIXe siècle; a peu de distance du château au sud du hameau de Pierre-levée, près d'un champ appele *la-Fa*, s'élève un menhir surmonté d'une croix. (Voir pl. III.)

Des tombes, sous dalles brutes, ont été trouvées en 1828, près de Nobles et postérieurement d'autres semblables, à la Chapelle-sous-Brancion au lieu dit en *Durot* et à la *Vernuche*, hameau de Collonges.

LA CHAPELLE-DE-BRAGNY

Bracniacus. En juillet 1042-1043 Bernard, donne au monastère de Cluny, l'église Notre-Dame (capella sanctæ Mariæ) au village de Bragny, au pays de Chalon, avec tous les biens qui en dépendent, comme lui avait légué par droit héréditaire son oncle Guy[2].

Le château et la chapelle ont été incendiés pendant les guerres de religion du XVIe siècle, et pillés par les huguenots, après un combat dans lequel périt le jeune Charles de Simon, alors seigneur du lieu, sa pierre tumulaire se voit dans la nouvelle chapelle du château.

1. Bernard et Bruel, *Cartulaire de Cluny*, charte 271.
2. *Cartulaire de Cluny*, charte 2959.

CY GIST CHARLE DE SIMON
SIEVR DE LA CHAPPELLE EAGE
DE XXII ANS QVI FVT TVÉ
LE X DAOVST 1591 PRIES DIEV
POVR SON AME

(Les deux lignes suivantes sont retournées au pied de la croix) :

LOVIZE DE SIMON LA
FAICT FAIRE
1601

Pierre de 1m80 sur 0m90, inscription en lettres romaines. Pl. XII, fig. 1.

Charles de Simon, était le troisième fils de Jean de Simon, fils aîné de Philippe de Simon et de Louise de Sampigny, lequel épousa le 1er mars 1551, demoiselle Aymée de Charnot, fille de Jean de Charnot et de Damoiselle Isabeau de Colombier.

Philippe de Simon, seigneur de Bouhy ou Boye, devint seigneur de la Chapelle de Bragny, par son mariage avec Louise de Sampigny, fille et héritière de Thibaut de Sampigny, seigneur de la Chapelle de Bragny. A la fin du XVIe siècle, cette seigneurie passa à la maison de Beugre, par le mariage de Guillaume de Beugre, avec Claudine de Simon[1].

La famille Simon ou de Simon, paraît être originaire de Chalon, on y trouve au milieu du XVe siècle, un Jean de Simon, seigneur en partie de la Charmée, avocat fiscal du roi au bailliage de Chalon ; son fils, Guillaume de Simon, aussi avocat, en 1498, est nommé capitaine de la ville et député du bailliage à la cour. Claude Simon, frère du précédent, chanoine et chantre de l'église de Saint-Vincent, fut enterré, nous dit Perry, *dans la cathédrale devant le lettrin, ses armes sont timbrées sur son*

1. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 1191, 1374.

tombeau pour marque qu'il était de noble extraction[1].

A la fin du XVI[e] siècle, Nicolas Simon, conseiller du roi à la Chambre des Comptes de Bourgogne et de Bresse, ainsi que Pierre Simon, conseiller du roi, avocat au parlement de Dijon, avaient pour armes : *d'azur, à une montagne de six coupeaux d'or*. d'Hozier, arm. gén. Dijon, 195, 368.)

Les murs restant de l'ancienne chapelle de Bragny servent aujourd'hui de murs d'enceinte du château, on y voit encore, peint à fresque, quelques-unes des croix de consécration. La chapelle actuelle est l'ancienne abside de cet édifice, et parait devoir remonter au XIII[e] siècle; bâtie en cul de four, à l'extérieur au-dessus des contreforts, elle est décorée d'arcatures lombardes, surmontées de modillons; cette construction a subi de nombreuses restaurations.

A l'intérieur de cet oratoire, on voit une vierge byzantine, du XII[e] au XIII[e] siècle, en bois peint; comme forme, elle se rapproche de celle de Saint-Philibert de Tournus, mais parait en être une copie.

Cette statuette légendaire est en grande vénération dans le pays.

M. de Carmoy, propriétaire actuel du château, a bien voulu la faire dépouiller des vêtements dont elle est ordinairement enveloppée, à l'instar de celle de Fourvière, et permettre à un de mes amis et zélé collaborateur, M. l'abbé Papillon, de la photographier et M. L. Lex, archiviste du département, s'est réservé d'en faire une étude comparative, avec celle de Saint-Philibert de Tournus et celle du portail d'Anzy-le-Duc.

ODDO CARRÉ

1550

A droite de l'entrée, à l'extérieur de la chapelle actuelle,

1. Perry. *Histoire de la ville de Chalon*, p. 304.

sur une pierre servant de seuil à une petite poterne, dalle en pierre grisâtre sur laquelle on lit :

CY (g) IST (*vénérable*) MESSIRE ODDO CARRE PBR. IADIS. CVRÉ DE LA CHAPELLE DE BRAGNY QY TRÉPASSA LE III JOVR DE JVILLET DE L'AN MIL CINQ CENS ET CINQE. REQVIES-CAT IN PACE AMEN.

Pierre de lias de 1m86 sur 0m97, inscription en caractères gothiques, mise en bordure, au milieu de la dalle est gravé un calice.

Vers 1530, un Louis Carrey, prêtre, était curé de Saint-Julien-les-Sennecey[1].

Dans le cimetière qui se trouve autour de la nouvelle église, sont les dalles tumulaires des derniers seigneurs.

CY GIST
ANTOINE DE BEUGRE
COMTE PALATIN
SEIGNEUR SUZERAIN
DE LA CHAPELLE DE
BRAGNY MORT LE
14 OCTOBRE 1784
AGÉ DE 81 ANS 5 MOIS
REQUIESCAT IN PACE

Pierre grise en lias, de 1m80 sur 0m90, lettres romaines.

Au-dessus de l'inscription, armes de Beugre : *d'or, au bœuf rampant de sable*. (d'Hozier, arm. gen., Chalon, 159).

La maison de Beugre est originaire de Poligny (Franche-Comté). Hugues Bogres de Poligny vivait en 1272[2]. Établi

1. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 1127.

2. P. Chevalier. *Mémoires historiques de la ville de Poligny*, 1769, t. II. Généalogie de la maison de Beugre.

au duché de Bourgogne au XVI[e] siècle, Guillaume, comte palatin de Beugre, seigneur de Rongières et de Leydonnières, épousa le 12 avril 1592, Claudine de Simon, fille de Jean de Simon et d'Aymée Charnot, héritière de la terre de la Chapelle de Bragny, qui resta dans cette famille jusqu'en 1782, époque où Marie-François de Beugre, dernier du nom, la donna à Gabriel de Raffin, fils de François de Raffin et de Claudine de Beugre, par son testament du 5 février 1782[1].

CY GIST FRANÇOISE CAT
HERINE DE RAFFIN DE
CEDE A LAGE DE 80
ANS 1799 30 X[BRE]
REQUIESCAT IN PACE.

Pierre calcaire de 1[m]80 sur 0[m]90, lettres romaines.

CY GIST JEANNE DE RAFFIN
V[e] DANTOINE DE BEU
GRE DÉCÉDÉE A L'AGE DE
79 ANS LE 6 MARS 1801
REQUIESCAT IN PACE

Dalle de la même dimension que la précédente, lettres majuscules romaines.

Armes de Raffin : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois écrous du même, deux en chef et un en pointe.*

En 1792, Marie-François de Raffin de Beugre, seigneur de la Chapelle-de-Bragny, fonda un lit à l'hôpital de Chalon pour les habitants de la paroisse[2].

1. L. Niepce. *Histoire du canton de Sennecey*, t. II, page 179 et suivantes.

2. H. Batault. *Notice historique sur les hôpitaux de Chalon*, p. 410.

Jacques de Raffin, qui en 1238 épousa Philippe de Brancion, est le premier connu de cette famille. Gabriel de Raffin, marié le 22 septembre 1789 à Claudine de Balmont, mourut sans héritier mâle, sa petite-fille épousa le 10 juillet 1832, Antoine-Frédéric, comte de Carmoy, dont le fils est possesseur actuel du château de la Chapelle-de-Bragny[1].

Au moulin d'Hauterive, commune de la Chapelle-de-Bragny, se trouve un fragment de pierre sculptée dans le style du XIV[e] siècle, ayant sans doute fait partie soit d'un tombeau, d'un autel ou d'un retable de la riche abbaye de la Ferté[2]. Sur la plate-bande supérieure du bandeau, on lit, gravé en lettres romaines : X.L.ROSAND. P.MONNOT.1798. Noms de ceux qui l'ont apporté et date où il fut encastré dans cette construction[3].

CHAMPLIEU

Canlocus, *Camlocus*, *Camlogius*, *Campilocus*, *Cantlocus*. En décembre 895, Renduinus et sa femme Ermingarde, vendent à Gausbert et à Ingelsinde sa femme, un curtil et un champ, au pays de Chalon, au finage de la Farge (*Fabriacum*), à Champlieu (*Canlocus*), au lieu dit : Saint-Martin. En novembre 957-958, Amelus donne à Gosmar et à sa femme Eve des biens situés à Champlieu. L'acte est passé dans la basilique de Saint-Martin à Champlieu (*actum Camlogio basilica sancti Martini*)[4].

1. L. Niepce. *Ouvrage cité*. Renseignements donnés sur ces familles à l'auteur par M. de Carmoy.
2. A l'époque de la Révolution, l'abbaye de la Ferté servit longtemps de carrière de pierre aux villages environnants.
3. La description en sera donnée postérieurement.
4. Bernard et Bruel. *Cartulaire de Cluny*, chartes 58-1041.

Champlieu a eu longtemps sur son territoire un ancien prieuré appelé « la tour Saint-Giraud ». Ce prieuré, dit Courtépée, a été détruit vers 1755. L'église et le presbytère de cette commune furent incendiés par l'amiral de Coligny, en 1570. D'importantes réparations de consolidation furent faites à cette petite église romane, dans le commencement du XIX[e] siècle, et nécessitèrent pour soutenir la façade, menaçant ruine, la condamnation de la porte d'entrée principale.

La paroisse de Champlieu a été annexée à celle d'Étrigny, et l'église, encore entourée, du cimetière, ne sert plus actuellement qu'aux cérémonies funéraires des habitants de ce village.

Cette église, sous le vocable de saint Martin, renferme deux anciennes statues de son patron, l'une en pierre, paraissant dater du XV[e] siècle, et l'autre en bois, presque grandeur nature, est du XVIII[e] siècle.

Au milieu du chœur, se voit une dalle tumulaire de 0[m]80 sur 0[m]60, sur laquelle on lit, tracé en lettres romaines :

TOMBEAU POUR
LES CURÉS DE
CEANS FAIT EN
1730 PAR LES
SOINS DE M. LOUIS
CHAUDY CURÉ
DES LE 30 MAY
1706

Vers 1729, Louis-Fleury Chaudy, curé de Champlieu, assigna les paroissiens pour obtenir la construction d'un nouveau presbytère [1].

Au milieu de la nef, autre pierre tombale de 1[m]70 sur 0[m]80.

1. *Archives de Saône-et-Loire*. E, 730.

Jacques de Raffin, qui en 1
Brancion, est le premier conn
de Raffin, marié le 22 septer
mont, mourut sans héritie
10 juillet 1832, Antoine-F
le fils est possesseur ac
Bragny[1].

Au moulin d'Ha
Bragny, se trouve
le style du XI
soit d'un tomb
abbaye de la
bandeau, on
P.MONNO
où il fut

VIN
LIEU
1715
ANTE ANS
TE RENAUD
90 ANS
ÉPOUSE
GIT
BOURGEOIS
DE CHAM
LIEU DECEDE
OCTOBRE 1763 AGE
DE 66 ANS
PRIES DIEU
LE REPOS DE SON AME

de Jean Joanin, praticien à Champlieu.
fille d'Isidore Renaud, marchand à Fley[1].
Joanin Philibert était curé de Champlieu[2], et
pour armes : *d'azur, à un P et une L entre-
d'or*[3].

COLOMBIER SOUS UXELLES

am. En février 955, Folco, clerc, frère de
et Ditza son épouse, donnent pour le lieu de la

de Saône-et-Loire E 1302.
E. 1300.
Hozier. *Armorial général*, Chalon, 290.

s qu'ils possédaient au pays
olombier (*Columbarios*). Acte

ement bâti sur une petite éminence,
l'église, n'est plus actuellement qu'un
mmune de Champagny-sous-Uxelles. La
de même qu'à Brancion, qu'au mont Saint-
aives et à Saint-Germain-des-Bois, a fait
es habitants de Colombier.

ise, sous le vocable de saint Vincent, est très ancienne,
f n'est pas voûtée, l'abside, en cul de four, et le clo-
er soutenu par une voûte en berceau, s'élève entre la nef
et l'abside, il est ainsi que l'église de l'époque romane.
Sur les murs de l'abside, on voit encore des restes de
fresques, parmi lesquelles on distingue les armes des du
Blé, marquis d'Uxelles : *de gueules à trois chevrons d'or.*
Pétrarque du Blé, seigneur de Cormatin, en 1535,
épousa Catherine-de-Villers-Serey, dame d'Uxelles. Cette
famille devint considérable en Bourgogne. La seigneurie
d'Uxelles fut érigée en marquisat en 1618, pour Jacques
du Blé, lieutenant-général de la province de Bourgogne.
Les du Blé furent avec le chapitre de Chalon, patrons de
l'église de Colombier.

Dans la nef se voient les pierres tombales ci-dessous :

CY GIT JEAN
BAPTISTE LESNE
CURÉ DE COLOMBIER
MORT LE 21 FÉVRIER
1759
PRIES POUR LUI
ET POUR SA MÈRE
1739

Dalle rectangulaire de 1m60 sur 0m75, lettres romaines.

1. *Cartulaire de Cluny*, charte 272.

D. O. M.
CY GIT
SIEUR JEAN JOANIN
BOURGEOIS CHAMLIEU
DECEDE LE 12
SEPTEMBRE 1715
AGE DE SOIXANTE ANS
ET
D^lle^ PHILIBERTE RENAUD
AGE DE 90 ANS
SON ÉPOUSE

CY GIT
JOANIN BOURGEOIS
DE CHAM
LIEU DECEDE
LE 5 OCTOBRE 1763 AGE
DE 66 ANS
PRIES DIEU
POUR LE REPOS DE SON AME

1682. Mariage de Jean Joanin, praticien à Champlieu, avec Philiberte, fille d'Isidore Renaud, marchand à Fley[1].

En 1679, Joanin Philibert était curé de Champlieu[2], et en 1703, avait pour armes : *d'azur, à un P et une L entrelacés, en chiffre d'or*[3].

COLOMBIER-SOUS-UXELLES

Columbarium. En février 955, Folco, clerc, frère de feu Bavo et Ditza son épouse, donnent pour le lieu de la

1. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 1392.
2. *Ibid.*, E, 1390.
3. d'Hozier. *Armorial général*, Chalon, 249.

sépulture de Bavon, les biens qu'ils possédaient au pays de Chalon, au finage de Colombier (*Columbarios*). Acte passé à Buxy (*Busiago*[1]).

Ce village, primitivement bâti sur une petite éminence, où se trouve encore l'église, n'est plus actuellement qu'un hameau de la commune de Champagny-sous-Uxelles. La disette d'eau, de même qu'à Brancion, qu'au mont Saint-Martin-de-Laives et à Saint-Germain-des-Bois, a fait déserter les habitants de Colombier.

L'église, sous le vocable de saint Vincent, est très ancienne, la nef n'est pas voûtée, l'abside, en cul de four, et le clocher soutenu par une voûte en berceau, s'élève entre la nef et l'abside, il est ainsi que l'église de l'époque romane. Sur les murs de l'abside, on voit encore des restes de fresques, parmi lesquelles on distingue les armes des du Blé, marquis d'Uxelles : *de gueules à trois chevrons d'or.*

Pétrarque du Blé, seigneur de Cormatin, en 1535, épousa Catherine-de-Villers-Sercy, dame d'Uxelles. Cette famille devint considérable en Bourgogne. La seigneurie d'Uxelles fut érigée en marquisat en 1618, pour Jacques du Blé, lieutenant-général de la province de Bourgogne. Les du Blé furent avec le chapitre de Chalon, patrons de l'église de Colombier.

Dans la nef se voient les pierres tombales ci-dessous :

CY GIT JEAN
BAPTISTE LESNE
CURÉ DE COLOMBIER
MORT LE 21 FÉVRIER
1759
PRIES POUR LUI
ET POUR SA MÈRE
1739

Dalle rectangulaire de 1m60 sur 0m75, lettres romaines.

1. *Cartulaire de Cluny*, charte 272.

PILLOT MARGHAND
A COLOMBIER DÉCÉDÉ
LE 25 MAY 1741
PRIEZ DIEU POUR LE
REPOS DE SON AME

Dalle rectangulaire de 1m60 sur 0m75, lettres romaines.

Deux autres pierres tombales, entièrement frustes, paraissent avoir eu des inscriptions en lettres gothiques.

ÉTRIGNY

Lastriniacum, *Istriniacum*, *Istriacum*, *Strinniacum*, *Hestriciacus*, *Estriniacum*.

Le 3 mai 955, Amolus donne à son neveu Geoffroy des biens situés au finage de Talant (*Tulensiensis*) au village d'Étrigny (*Lastriniacum*), de Veneuse (*Vinosa*), de Châtenay (*Castaneco*) et de Champlieu.

Vers 1080, Bernard, prêtre d'Étrigny, donne au monastère de Cluny deux champs, dans la paroisse de Saint-Jean d'Étrigny (*Parochia sancti Johannis de Estriniaco*)[1].

Ce village donna son nom à une famille noble du XIIe siècle, la partie supérieure de ce bourg s'appelait le Meix de la Franchise, ses seigneurs l'ayant exempté de péage et de corvées. Jean d'Etrigny fit don en 1150 à l'église, de ses droits sur le meix de la Franchise, d'un terrier sur le finage de Talant et d'un canton de dîmes; ce terrier fut reconnu au profit de l'église en 1211[2]. L'ancienne église d'Étrigny fut incendiée par les Ecorcheurs en 1362, restaurée ou rebâtie, elle dut servir au culte jusqu'en 1772, époque où fut bâtie une église neuve dans le style de Saint-Pierre de Chalon (style grec).

1. *Cartulaire de Cluny*, chartes 975, 3556.
2. Courtépée. *Ouvr. cité.*

'Étrigny comprend, outre ce village,
Châtenay et de Talant, et au siècle
.x de Balleure et de la Saugerée.
Talant possède une chapelle rurale sous
saint Roch, bénie en 1654.

.lle croix, nous dit Courtépée, était élevée sur
.etière d'Étrigny en 1773, on y lisait que les sei-
.eurs de Balleure avaient leurs tombes dans l'ancienne
église[1].

Le hameau de Balleure a donné son nom à une ancienne et illustre famille. On voit un Philippe de Balleure en 1315, un Guillaume de Balleure, capitaine du château d'Argilly, qu'il sauva des Écorcheurs en 1363; sa fille Marie porta la terre de Balleure aux Rabutin d'Épiry. Pierre de Saint-Julien, aïeul de l'historien, fut décoré de l'ordre du Porc-Épic dans un tournoi à Chalon en 1440[2].

Pierre de Saint-Julien de Balleure, né au château de Balleure, un des plus anciens historiens de la Bourgogne, fut primitivement curé d'Étrigny en 1521, puis successivement doyen de Cuisery, archidiacre de Mâcon et de Tournus, puis doyen du chapitre de Saint-Vincent de Chalon, et mourut en 1593.

GIGNY

Giniacum

La plus grande partie de cette seigneurie, du bailliage de Chalon, appartenait, en 1259, à Henri de Brancion et à Jacques de l'Épervière, qui la vendirent cette même

1. Cet auteur veut sans doute parler de la famille de Naturel, seigneur de Balleure au XVI[e] et XVII[e] siècle, la famille de Saint-Julien avait son tombeau dans l'église de l'abbaye de Tournus.
2. Ragut, *Statistique du département de Saône-et-Loire*.

année au duc de Bourgogne Hugues IV, lequel y adjoignit l'année suivante ce qu'il acquit d'Alienor de Cissey. Son petit-fils, Eudes, ayant aussi agrandi ce domaine, il le convertit en châtellenie[1]

L'église paroissiale de Gigny, sous le vocable de saint Pancrace, a été de toute ancienneté la propriété de l'abbaye de Tournus, mais en 1183, les chanoines de Saint-Vincent de Chalon, usurpèrent cette propriété et l'abbé de Tournus dut avoir recours au pape Luce III pour se la faire restituer[2].

En 1862, une nouvelle église fut construite près du château de l'Épervière et l'ancienne, qui n'était déjà plus la primitive, fut en partie démolie, il n'en reste que le chœur et le transept dont les carrelages ont été refaits, aussi n'y voit-on plus aucune trace des sépultures qu'elle contenait, si ce n'est incrustée contre le mur de gauche, l'inscription suivante[3] :



1. J. Garnier,. *Chartes des communes et d'affranchissement en Bourgogne*, t. III, p. 298.

2. Juenin. *Preuves de l'histoire de Tournus*, 179. La bibliothèque de Tournus possède l'histoire de Gigny et hameau en dépendant, Julien Crépet ; manuscrit moderne.

3. J'en dois l'estampage aux bons soins de M. Labbé, maire de Gigny.

Cy gist discrète personne messire Guillaume Chasaut, prebtre, lequele a fonde en l'église de cean, ung libera me tous les dimanche perpétuellement, et trepassa le jour du sainct Pancrace, XII jour de may. l'an mil VC et XII. Prie Deu pour luy.

Pierre de $0^{m}43$ sur $0^{m}59$.

En 1498, Antoine de Chazaut, seigneur dudit lieu (Saint-Cyr), conseiller et chambellan du Roi, était bailli et maître des foires de Chalon[1]. A la même, époque, un Jean de Chazaut était prieur de l'abbaye de la Ferté[2].

D'après les archives de Gigny, les principaux personnages enterrés dans l'ancienne église, sont : du 11 octobre 1596, Antoine Bobey[3]; 26 mars 1606, Philibert de Loye ou Laye, demeurant à Lampagny ; 8 mars 1631, Claude de Loye de Lampagny[4]; 27 juin 1631, Magdeleine de Loye, femme de noble René de Corcelles ; 6 octobre 1694 Anne-Marie Antilme, native d'Andère (Allemagne), femme de noble Nicolas Mugnier de Chalon-sur-Saône ; Anne Lemaistre, épouse de Charles de la Boutière, conseiller du Roi, maître des requêtes, seigneur et baron de Chagny, Chassagne, les Chatels-des-Reys, l'Épervière et Gigny, qui fonda dans l'église de Gigny les cha-

1. Perry. *Preuves de l'histoire de Chalon*, p. 114.

2. L. Niepce. *Histoire du canton de Sennecey*, p. 337, t. II.

3. Pour l'âme de feu Anthoine Bobey qui décéda de celluy-ci monde à l'autre et fut enterré en l'église dudit Gigny soubs l'autel de Saint Pancrace. Les héritiers me doivent 4 couppes de seigle pour ses anneaux de grâce. Temoing moi Laurent Lagrelet, prebtre de Gigny.

4. Ce huit mars 1631 a été enterré en l'église de Gigny, devant le grand autel noble Claude de Laye de Lampagny par moi curé soussigné dudit lieu, duquel j'ai reçu le lit, aussi la garniture, la commode, les rideaux, le ciel, la coiffe à custodin comme m'étant dû de par les mains de Pierre de Dulphey, Marie de Laye et Magdeleine de Laye, filles du défunt.

pelles Saint-Nicolas et Saint-Charles Borromée, et fut enterré dans cette dernière chapelle en 1685. Le 14 octobre 1744. Marie de Beaumont, femme de Jean de Choiseul, décédée à 75 ans, au château de l'Épervière, et enterrée le 15, dans l'église de la paroisse de Gigny. Le comte François-Julien de Géramb, né à Vienne (Autriche) le 20 mai 1726. mourut au château de l'Épervière le 6 juillet 1803, et fut aussi enterré dans l'église de Gigny[1].

GREVILLY

Griviliacum est toujours cité dans les chartes du X[e] siècle comme un chef-lieu d'ager du pays de Mâcon. Nous trouvons un village *d'Albiniacum*, au finage de Grevilly en 948; un village de Collonge (*Colonicas*) dans l'ager de Grévilly, en 950-951; un village de Vaux (*Vallis*) dans le même ager dans un acte du 30 mars 957-985; un autre acte, signale un champ appelé *Sous-froide-fontaine*, au village de Moulins (*Molinum*), en l'ager de Grevilly. Ce champ est confiné par les possessions de Notre-Dame et Saint-Philibert (Tournus)[2].

Grevilly était un prieuré appartenant aux religieux de l'abbaye de Saint-Philibert de Tournus, antérieurement à 1147.

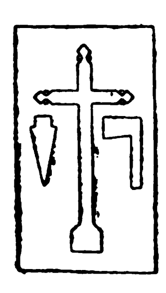
Guillaume de Neblans, avant de partir pour la seconde croisade, donna à ce monastère des moulins avec étangs[3] sur la rivière de la Bourbonne, au-dessous de Sagi[4], du

1. Je dois ces notes à M. Julien Crépet.
2. Bernard et Bruel. *Cartulaire de Cluny*, chartes, 727, 793, 1042, 1043.
3. Réservoirs d'eau.
4. Sagy, hameau de Cruzilles, canton de Lugny, arrondissement de Mâcon.

côté de Montbellet; mais cette abbaye n'en fut pas plus riche « parce que ces moulins et étangs étaient engagés pour une somme qu'elle n'était pas en état de payer ». Hugues de Belfort ou Beaufort (*de Belleforti*), prieur de Grevilly, neveu de l'abbé Pierre, s'offrit de les dégager, à la condition que les revenus en fussent unis pour toujours, à la maison de Grevilly, qu'il possédait déjà du consentement des religieux de Tournus[1].

En 1222, Hugues de Brancion prêta foi et hommage à Guichard, abbé de Tournus, pour la moitié de la dîme et toutes les terres qu'il possède dans la paroisse de Grevilly[2].

Actuellement la petite commune de Grevilly n'a plus de desservant et est annexée, pour le spirituel, à celle de Cruzilles.



Dans la nef de l'église, se trouve une pierre tombale de 2m20 sur 0m75, sur laquelle est tracé une grande croix appointée, élevée sur un pied, cette croix est accompagnée à gauche d'un soc de charrue, et à droite, d'une hache enmanchée.

A côté, sur une dalle tumulaire, ayant 1m60 sur 0m85, on lit :

1. Juenin. *Nouvelle histoire de Tournus*, p. 122.
2. *Archives de Saône-et-Loire*, H. 178.

CY GIST LÉONARD
MICHALET PRÊTRE
QUI A DESSERVI
CETTE PAROISSE
PENDANT 29 ANS
MORT LE 19 9BRE 1775
AGÉE DE 79 ANS
REQUIESCAT IN PACE

« Mre Léonard Michalet, curé de Grevilly, est mort âgé d'environ 78 ans, le 19 novembre 1775, et a été inhumé dans l'église dudit lieu le 21 du même, par moi soussigné, Philibert Gennetet, curé d'Étrigny, en présence de M. Thomas, Jean-Thomas, curé de Brancion, de Mre Pierre Ducasse, curé de Cruzilles, de Mre Pierre Maréchal, curé de Lugny, de M. Jean-Baptiste Sigorgne, curé d'Ozenay et de Mre Nicolas Perraut, vicaire de la Chapelle-sous-Brancion, qui se sont soussignés. »

A l'extérieur contre la porte d'entrée de l'église, dalle tumulaire, calcaire rougeâtre, de 1m80 sur 0m80, inscription en lettres romaines.

CI GIT LOYS
DAHON OFFICIER
CHEZ LE ROY
DECEDE A GREVILLY
LE 19 OUST 1740

« Le sieur Louis Dahon, écuyer, commensal de la maison du Roi, âgé d'environ quatre vingts ans et muni de tous ses sacrements, mourut hier et a été inhumé au cimetière de Saint-Martin de l'église de Grevilly, ce jourd'hui vingtième août mil sept cent quarante, par moi soussigné, assisté de M. Joseph Bégon, curé de Cruzille, Louis Boisselier, curé de Brancion, et Jean Grand, curé de

Royer, qui se sont soussignés avec moi. Signé : L. Boisselier, curé de Brancion. Grand, curé de Royer, Pion, curé de Grevilly[1] ».

1669-1674. Un Louis Dahon était recteur du Collège de Tournus, avec Pierre Donadey, prêtre, et Jean-Louis Brunet[2].

« M. Dahon, héros d'armes (*sic*), résidant à Mâcon, tient de la directe de la commanderie (*d'Aigrefeuille*) des fonds jadis reconnus par M. Girard Pol, vivant curé de Bagé-la-Ville, et nouvellement en 1655, par noble François le Guet, fils d'Abraham le Guet[3]. »

En 1702, Louis Dahon, conseiller du roi, substitut des avocats et procureurs de Sa Majesté, adjoint aux requêtes du bailliage et siège présidial du Mâconnais, et de son autorité Claudine Narbaud son épouse, constituent une rente de 60 livres au profit du sieur Paisseau pour le paiement de cette dernière charge[4].

En 1710. Rentes viagères sur Louis Dahon, sieur du Sausset, officier commensal de la maison du Roi et sur Claude-Sébastien Mainsonnat, avocat en parlement, et demoiselle Marie Dahon, sa femme[5].

Louis Dahon, commensal de la maison du Roi, avait marié sa fille Marie Dahon à Claude Sébastien Mainsonnat, procureur du Roi à Tournus; ils eurent entre autres enfants, en 1722, Sébastien Mainsonnat, qui fut avocat à Grattay.

Christine Dahon, son autre fille, était marraine à Grevilly, en 1740[6].

1731-1776. Une rente de 400 livres fut constituée aux

1. *Archives communales de Grevilly.*
2. *Archives communales de Tournus*, GG. 238.
3. G. Jeanton. *Commanderie d'Aigrefeuille*, manuscrit.
4. Acte communiqué à Mgr Rameau.
5. *Archives de l'hôpital de Tournus*, B. 17.
6. *Archives communales de Grevilly.*

pauvres des deux hospices de Mâcon, par Alexandre Dahon, bourgeois de Paris, et Françoise Cusset, sa femme[1].

LAIVES

Litva-Letva

Ce village s'appelait primitivement Mont Saint-Martin-de-Laives. Cité dans l'ordonnance du roi Gontran, 561-593 (*Litva*), nous le retrouvons dans la confirmation des biens de l'abbaye de Saint-Marcel, par Charles le Chauve, le 12 juin 872, dont malheureusement l'authenticité est quelque peu douteuse[2].

En mai 1004, une charte du cartulaire de Cluny signale la terre de Saint-Martin-du-Mont (*Terra Sancti Martini de Monte*) à Vielmoulin, finage de Ruffey, au pays de Chalon[3].

L'ancienne église paroissiale de Saint-Martin de Laives fut de toute antiquité celle d'un prieuré de Nevers, qui l'avait reçue en don de nos rois, elle passa ensuite à l'abbaye Saint-Pierre de Chalon et continua à être église paroissiale jusqu'en 1830, époque où fut construite la nouvelle église de Laives, placée au bas de la montagne, au centre du village actuel. L'ancien village dont jadis les maisons étaient groupées au faîte de la montagne, autour de la vieille église, avait, de même qu'à Saint-Germain-des-Buis (Jugy), disparu depuis longtemps.

Cette église du Mont-Saint-Martin paraît avoir été édifiée au commencement du XII[e] siècle, une partie du

1. *Archives de Mâcon*, GG. 277.
2. Marcel et Paul Canat. *Cartulaire de Saint-Marcel*, charte 2.
3. *Cartulaire de Cluny*, charte 2593.

transept nord, fut refait au XVe, ainsi que les deux chapelles qui y ont été ajoutées[1].

La plus ancienne pierre tombale qui se voit dans ce monument, sert de table à un des autels romans adossés à chacun des six gros piliers, sans bases, ni chapiteaux, qui supportent les arcs doubleaux en plein cintre des voûtes de la nef et des collatéraux, elle est sans inscription, seule une croix fleuronnée y est gravée (XIIe au XIVe siècle).

JEHAN DUREAUL

1501

Cy gist messire Jehan Dureaul jadis curé de ceans qui trespassa le XVII jour doctobre lan mil CCCCC et dix anima ejus in pace requiescat o domine amen.

Pierre rouge rectangulaire de 0m93 sur 1m, se trouve à gauche, dans la chapelle Saint-Pierre, au fond du collatéral nord.

1. Pour la description de cet édifice, voir : L. Bazin, *L'Eglise romane de Saint-Martin-de-Laives. Echo religieux de Sennecey-le-Grand*, 4e année, n° 38.— L. Niepce. *Histoire du canton de Sennecey*, t. II, p. 141 et suivantes.

De cette même famille, on voit dans la nef une autre dalle tumulaire, sur laquelle on lit :

CY GISENT MAISTRE
FRANÇOIS DVREAVL
NOTAIRE ROYAL ET
JEANNE BERTHELOT
DICT BIOT SA FEMME
QVI DÉCÉDÈRENT DE
PESTE ENVIRON LA
TOVSSAINT DE L'AN
1583 REQVIESCANT
IN PASSE
ET ON FAIT FAIRE CÈTE
M[re] JEAN BAPTISTE
GOVJON NOTAIRE
ROYAL ET ESTIENNETTE
DVREAVLT SA FEMME

Pierre rectangulaire de 1m85 sur 0m90, lettres capitales romaines, se trouve dans la nef à gauche.

Cette famille bourgeoise de Laives était connue au XIV[e] siècle. En 1317, Guillaume Dureault, prêtre, signe comme témoin dans un accord entre Ouddard de Montaigu et les habitants de Chalon[1]. En 1540, Antoine de Vienne, évêque de Chalon, fit donation à Paul Dureaul, notaire à Laives, de divers immeubles « advenant audict monastère (de la Ferté, par droit de meix vacquans ».

Cette famille paraît avoir la même origine que la famille Duréault (anciennement Duréault, Duriault, Duruault ou Dureau), fixée à Moroges: sa filiation directe ininterrompue, remonte au XV[e] siècle, les représentants actuels ont occupé ou occupent encore des emplois élevés dans les

1. M. Canat. *Documents inédits*, p. 175.



JEHAN GELIOT

ÉGLISE DU MONT-SAINT-MARTIN DE LAIVES

fonctions publiques (l'un d'eux a présidé de 1877 à 1898 le Conseil de préfecture de Saône-et-Loire, un autre est aujourd'hui préfet du Pas-de-Calais, etc.)[1].

JEHAN GELIOT

1477

CY GIST MAISTRE JEHAN GELIOT CORIAL PREBENDIER ET JADIS CELERIER DE SAINT VINCENT DE CHALON, CURÉ DE TOCHES FUNDATEUR DE CESTE CHAPPELLE LAQUELLE IL FEIST FAIRE EN LAN CORANT MIL CCCCLXXVII.

Pierre calcaire blanchâtre de 1m90 sur 0m90, qui se trouve au milieu de la chapelle Saint-Fiacre, qu'il avait fait construire dans le transept nord de l'église. Pl. V.

Jehan Geliot, né à Laives, était en 1477, chorial et prébendier de l'église Saint-Vincent de Chalon, chapelain de la chapelle Saint-Fiacre, par lui-même fondée en l'église du Mont Saint-Martin de Laives[2].

En 1484, alors curé de Touches, près le Bourgneuf, touché des fatigues qu'endurait le curé de Laives, pour aller par tous les temps et souvent la nuit. chercher le viatique à l'église du Mont-Saint-Martin, il construisit à ses frais, au quartier de *Lenoux*, la belle chapelle que l'on y voit encore, pour servir de dépôt au Saint-Sacrement. M. Bazin présume que cette même année 1484, où l'on achevait la chapelle de Lenoux, est mort Jehan Geliot[3].

1. M. Niepce. *Histoire de Sennecey*, et M. L. Bazin avaient lu ainsi cette inscription : Cy gist messire Jehan Geliot, corial, *prêtre de Dieu* et jadis *chanoine* de Saint-Vincent de Chalon.

2. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 1364.

3. Dans une enquête du 24 mars 1551, messire Sire Gelyot, prebtre « dict que en lad. chapelle nostre Dame de Confort, dont il



JEHAN GELIOT

Église du Mont-Saint-Martin de Laives

CY·GIST MSSE GVILE CHARPY IADIS CVRE DE CEANS QVI DECEDA LE 17 DAPVRIL 1629 EAGE DE 60 ET 13 ANS REQVIESCAT·IN·PACE·AMEN

M G C P

ISTE·GREGEM·PIETATEM·
CLARO·SIDERE·PASTOR·
EGREGIVS·LÆTVS·PAVIT·
AMAVIT·OMNE·

GUILLAUME CHARPY
Église du Mont-Saint-Martin de Laives



JEAN DELAGRANGE
Église du Mont-Saint-Martin de Laives

JEAN DELAGRANGE

XVIe SIÈCLE

Inscription incomplète en lettres minuscules gothiques, mise en bordure, entourant la représentation de deux personnages. (Pl. VI, fig. 2.)

Dalle pierre blanchâtre, de 1m95 sur 1m12, se trouve dans la chapelle de la sainte Vierge qu'il avait fondée[1].

est chappelain, y a ung coffre où les habitans de Layves, par sa permission et licence, tiengnent leurs titres et papiers. Auquel coffre il y a trois serrures, et en chascune serrure une clefz sont gardées par touts les habitantz dud. Laives. » L. Bazin. *Histoire de Laives.*

1. Cette chapelle fut fondée le 4 mai 1516 par Jehan de la Grange de Layves, paroisse de Mont-Saint-Martin au diocèse et bailliage de Chalon, clerc notaire royal près de la cour du Roy nostre syre et de la chancellerie du Duché de Bourgogne, en l'honneur et révérance de la glorieuse Vierge-Marie, Nostre-Dame-de-Pitié, sainct Jean l'évangéliste et sainct Sébastien.

Jean de la Grange associe et accompagne en tous les suffrages et célébration dudict service divin et offices, qui se feront perpétuellement en ladite chapelle, noble et puissant seigneur feu *Claude de Lugny*, sieur de Ruffey et de Nanton, *Jehan de Lugny* son fils, bailly et maistre des foires de Chalon, dame *Jehanne de Bauffremont*, jadis femme de *Claude de Lugny*, dame Pierrette de *Ferrières*, à présent sa femme, ma feue très chère et bien aymée femme, jadis *Alix Guigenard*, mes prédécesseurs, père et mère, mes très chères sœurs *Jehannette*, jadis femme d'*Antoine Mestrot*, *Claude*, reliete de feu *Jean Pourcher* et *Michelette*, relicte de feu *Jehan Geliot*, mes sœurs germaines, honorable homme Guillaume Bouchet, clerc notaire royal, *Pernette Odelier*, sa femme, *Claude Bouchet*, notaire royal leur fils, et tous mes autres parens et amys ensemble tous ceulx et celles lesquels, par cy devant et en tout temps de ma vie j'ay pu offenser en faicts, dicts et pensées, de quelque nature que ce soit.

Bazin. *Extrait des Archives communales de Laives.*

CY·GIST MSSE·GVILE CHARPY IADIS CVRE DE CEANS QVI DECEDA LE 17 DAPVRIL 1629 EAGE DE 60 ET 13 ANS REQVIESCAT·IN·PACE·AMEN

M G C P

ISTE·GREGEM·PIETATEM·
CLARO·SIDERE·PASTOR·
EGREGIVS·LÆTVS·PAVIT·
AMAVIT·OMNE·

GUILLAUME CHARPY
Église du Mont-Saint-Martin de Laives



JEAN DELAGRANGE
Église du Mont-Saint-Martin de Laives

Jean Delagrange fut notaire à Sermaizey (Laives) de 1489 à 1505, et juge de Laives de 1480 à 1500. Un Gérard Delagrange (1535-1551), prêtre, vicaire de Saint-Laurent d'Andenay; en 1610, Salomon Delagrange, greffier en la châtellenie de Touches[1].

La clef de voûte de cette chapelle de la sainte Vierge, qui forme le transept droit de l'église, est sculptée en relief et représente le même sujet que celui de la chapelle de Lugny dans l'église Saint-Julien : le Christ autocrator bénissant, entouré des attributs des quatre évangélistes; chacune des arêtes de la voûte, retombent sur des culs-de lampes, sur lesquels sont représentés des anges aux ailes déployées, tenant chacun une banderolle sur lesquelles ont lit :

LAVDATE DOMINVM — TIMETE DOMINVM — BENEDICITE DOMINVM — CONFITEMINI DOMINVM.

Deux socles placés de chaque côté de l'autel et paraissant avoir dû servir à supporter des statues, portent : un écu *d'azur, à trois épis d'or;* les mêmes armes se voient sur le socle de la croix qui couronne extérieurement le faîte de la chapelle. M. L. Niepce y voit[2], sans pouvoir se rendre compte pourquoi, les armes des Espiard[3]. Ce ne peut être que les armes de Delagrange, le fondateur de ladite chapelle[4].

1. *Archives de Saône et-Loire*, E, 950, 1247, 777.
2. L. Niepce, *Ouvrage cité*, t. II, p. 148.
3. Les armes d'Epiard sont : *d'azur à trois épis d'or, enflammés de gueules.*
4. Sur la pierre tombale, on voit deux écus : celui de Jean Delagrange est entièrement effacé et sur l'autre il ne reste que : *partie à un chevron.*

XVI[e] SIÈCLE

PIERRE TAPIN

Cy devat gist pierre Tapin clerc
notaire publique lequel a fondé en
l'église de ceans a l'honneur de la très sa-
crée mère de Dieu ung salve regina
qui se dira perpétuelment à haulte voix
chacun dimenche de lan et ce commence par
le prebtre qui dira la grande messe paro
chiale et tous ceux qui dévotement sorront
et dirront pater noster et ave maria a son
maistre nostre révérend père en Dieu, maistre
Andrey de Popet évesque de Chalon leur
a donné à la supplication de celuy XL jours
de pardon à tous jour mais et feu Jehan
Tapin son père a fondé en lad. église
chacun dymanche perpétuelment un libera
me qui se dit avant la première messe
sur son tombel a l'entrée de la porte en la dicte
église prie Dieu pour eulx amen
plus une messe de notre Dame chacun dimanche
........du prosne et 1 de prophundis et Jehan
.... S[te] Barbe

Cette inscription en lettres minuscules gothiques se voyait encore, il y a quelques années, dans la sacristie; actuellement elle a disparu[1].

Pierre Tapin était notaire à Laives de 1481 à 1511; Jean Tapin, son fils, le fut aussi de 1511 à 1553. En 1570, nous retrouvons un acte de partage de la succession de Pierre Tapin et de Guillemette Dureault[2]. Pierre Tapin.

1. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 834, 1440, 1441.

2. C'est à M. L. Bazin que nous devons la conservation de l'inscription relevée avant sa destruction.



Église du Mont-Saint-Martin de Laives

chantre et chanoine de l'église cathédrale de Saint-Vincent en 1637 portait : *d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe un pin d'or*[1].

XVI[e] SIÈCLE

CLAUDE RAVIER



Dalle rectangulaire de 2m10 sur 1m, dont l'inscription est placée au milieu, dans le sens longitudinal de la pierre, se trouve dans la chapelle Saint-Pierre (chapelle absidiaire du collatéral de gauche).

En 1519, Jean Ravier, chorial de l'église Saint-Vincent de Chalon, était curé de la Chapelle-sous-Brancion[2]. Jeanne Ravier, vers 1544, était veuve d'Aimé Courtot, procureur du roi au bailliage de Chalon. Cette famille paraît être originaire d'Autun et y était connue au XV[e] siècle[3].

FRANÇOIS PARIE

1596

MESSIRE FRANCOIS PARIE PBRE LVNG DES ORATEVR DE MONSEIGNEVR DE SENECEY ET CHAPELAIN DE CEANS MA FAICT FAIRE LAN 1596 REQVIESCAT IN PACE AMEN

Pierre rectangulaire de 1m80 sur 0m32, qui se trouve dans la chapelle absidiaire de droite. Planche n° IV.

1. *Illustre Orbandale.*
2. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 1316.
3. *Mémoires de la Société Éduenne*, t. XII, p. 351 et t. XX, p. 17.

Cette chapelle avait été construite par François Parie qui s'y fit enterrer, elle fut plus tard connue sous le nom de chapelle des Perchey. Vers 1660, Claude Perchey de Laives y ayant fait des fondations, y fut enterré ainsi que le mentionne son acte de décès[1].

GUILLAUME CHARPY

1629

CY GIST MSSE GVILE CHARPY JADIS CVRE DE CEANS QVI DECEDA LE 17 DAPVRIL 1629 EAGE DE 60 ET 13 ANS, REQUIESCAT IN PACE. AMEN.

Pierre rectangulaire de 2^m05 sur 1^m05, elle se trouve dans la chapelle absidiaire du collatéral nord, dite Chapelle Saint-Pierre. Inscription en lettres romaines, mise en bordure; à l'intérieur, audessus, sur un écu, un calice accompagné des lettres M.G.C.P. (Pl. VI, fig. 1).

Au-dessous, ces quatre vers latins:

ISTE·GREGEM·PIETATEM·
CLARO·SIDERE·PASTOR·
EGREGIVS·LÆTVS·PAVIT·
AMAVIT·OMNE·

La famille Charpy est originaire de Gigny-sur-Saône, ou de Marnay; en 1551, Jean de Toulonjon ordonna à

1. Le 22 août 1671 a esté enterré en l'église de Sainct-Martin, Claude Perchey, fondateur et collateur de la chapelle appelée Perchey, fondée en l'église de Sainct-Martin, par le secours d'une première messe le dimanche, dans laquelle chapelle personne ne dit la messe pour satisfaire au décret de la fondation ; ledit Perchet a reçu tous les sacrements par moy curé P. Demaizière. (L. Bazin. *Archives de Laives*).

Perrot-Lévêque de Beaumont et à Claude Charpy de Marnay, *de faire ung livre par manière de terrier où soient déclarez les meix, héritages, cens, rentes, tailles et revenus et aultres droitz*[1]. En 1590, Guillaume Charpy, prêtre, curé de Saint-Martin de Laives, conchapelain de l'église Sainte-Marie-Magdeleine de Tournus, cède la desserte de ladite cure, avec le tiers des revenus à François Gelliot, prêtre, conchapelain de la chapelle Notre-Dame-de-Confort, érigée à Lenoux (Laives)[2].

Sur le socle d'une croix de pierre, élevée à Lenoux, à côté de la chapelle Notre-Dame-de-Confort, on lit :

MESSIRE GVILLE
CHARPY PBRE CURE
DE MONT SAINCT MAR
TIN A LAIVES MA FCT
FAIRE EN LAN 1626

Sur l'autre face de ce dé, est gravé aussi en lettres romaines :

SPERO IN DEO
IN DNO CONFIDO
VOVS MESSIEVRS
QVE ICY PASSES VOICY
LE REPOSOIR DES VIV
ANS ET DES TREPASSES

Entre les deux premières lignes, un blason, sur lequel est gravé un calice cantonné de quatre lettres : M.G.C.P.

1. L. Bazin. *Notice historique sur Saint-Martin-de-Laives. Mémoires de la Société Éduenne*, t. XIV. Autun 1885.
2. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 1188 à 1190.

C'est sur les escaliers de cette croix, que probablement étaient apportés les corps des défunts et que le curé de Laives, venait y faire la levée du corps, et de là, les conduire au cimetière qui se trouvait autour de l'église du Mont Saint-Martin.

En 1597, Emmanuel Charpy était capitaine châtelain de la baronnie de Sennecey; de 1629 à 1632, Abraham Charpy, notaire royal, juge et châtelain du marquisat de Sennecey. Cette famille bourgeoise possédait le château de la Tour de Villefaut (Sennecey-le-Grand), aujourd'hui appartenant encore aux Bouchard-Charpy.

1643

CY GIST DAMOISELLE
ELIZABETH MERÇIER
FEMME DE NOBLE
ESTIENNE TREBILLET
DOCTEUR ES DROICTS
DÉCÉDÉE LE 8 JANVIER
1643 REQUIESCAT
IN PACE AMEN

Pierre rectangulaire de 1m50 sur 0m80, lettres capitales romaines, se trouve dans la nef à côté du 3e pilier à gauche.

Elizabeth Mercier était fille de Louis Mercier, conseiller du Roi, contrôleur ancien au grenier à sel de Tournus, seigneur de Champlieu (Étrigny) et de Jeanne Languet[1].

Armes : *de sable à la bande d'or.*

1. 1628. Louis Mercier, amodiateur de la terre et baronnie de Ruffey, acquit des immeubles à Laives et à Sermaizey où il demeura. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 78 à 80.

1681

HIC JACET CLAVDIVS
BERTHELOT SACERDOS
...........OLIM...........
.....ERVDITVS ELOQVIO
..........PIVS IN.........
...(*cu*)RATVS IN MINISTERIO
NVNC QVIETVS IN SEPULCHRO
VIXIT ANNIS 48 OBIIT DIE
.....APRILIS ANNOS 1681
ORABIT ORA

Dalle de 1m54 sur 1m04, qui se trouve dans le collatéral de gauche.

1722-1751

CY GIST SR CLAVDE BATAILLARD
BOVRGEOIS DE LAYVE DE
CEDE LE 26 AOUST 1722
AGE DE 64 ANS

CY GISENT MAITRE LAVRENT
BATAILLARD AVOCAT
EN PARLEMENT DÉCÈDE
A LAIVE LE 20 MAY
1748 AGÉ DE 48 ANS

CY GIT SIEVR CLAVDE
BATAILLARD BOVRGEOIS
DE LAYVE DÉCÈDE LE 17
FÉVRIER 1751 AGÉ DE
59 ANS REQUIESCAT
IN PACE AMEN

Pierre rectangulaire de 2m sur 0m90, qui se trouve dans la nef à gauche, entre le premier et le second pilier.

En 1646, Claude Bataillard vivait notaire à Vincelle, et Nicolas Bataillard, greffier des justices de Laives et de Nanton, était vers 1650, notaire au bailliage de Chalon[1].

1757

CY GIST HON^e DAME
PIERRETTE BERTHELEY
VEVVE DHON^{ble} HVGVE
TATOVT[2] QVI EST DECEDÉE
LE 27 JANVIER 1757 AGÉE
DE 90 ANS REQUIESCAT
IN PACE AMEN

Dalle rectangulaire de 1^m54 sur 0^m90, se trouve dans la nef, à côté du 3e pilier à gauche.

En 1720, Pierrette Bertheley, veuve de Hugues Tatout, acquit au nom du monastère de Lancharre, de Gaspard Liebault, maître chirurgien, demeurant à Saint-Gengoux et demoiselle Anne Febvre, sa femme, un domaine sis à Saint-Forgeuil; on la retrouve en 1735, chargée par l'abbesse de Lancharre, de la négociation d'un échange d'une maison sise à Sennecey, contre des bâtiments, terres et prés à Lancharre[3].

Dans le cimetière qui entoure l'église du Mont-Saint-Martin.

CY GIST
Mre NICOLAS MEAUX
TAILLEUR DE PIERRE 1644

Pierre tumulaire de 1^m80 sur 0^m85, lettres romaines.

1. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 1185, 1455.
2. La famille Tatout était originaire de Sermaizey (Laives). En 1650, Jean-Baptiste Tatout, procureur d'office à Beaumont-sur-Grosne.
3. *Archives de Saône-et-Loire*, H, 445, 478.

La croix du cimetière fut érigée à la fin du XVII[e] siècle, par le curé Demaizière, qui fit graver cette inscription sur le piédestal :

SUB UMBRA EJUS
QUAM DESIDERAVERAM SEDI
POSUIT ET TULIT
ANNIS 47
P. DEMAIZIÈRE
PASTOR ET DOCTOR

Sur une pierre tombale rectangulaire, qui se trouve contre la nouvelle église de Laives, on lit :

CI GIT DAMOISELLE
BENOITE SOVLLOT
LAQVELLE A FAIT
CONSTRVIRE CETTE
CHAPELLE ET Y A
FONDEE DEVX MESSES
PAR SEMAINE DECE
DEE·LE·20·DE MAY
1700·AGEE DE 55
ANS VOYS TOVS QVY
VOYES CETTE EDIFICE
PRIEZ·LE SEIGNEVR
POVR LE REPOS DE
SON AME
REQVIESCAT IN PACE
AMEN

PAR ORDONNANCE DE MONSEIGNEUR
EN DATE DU 25 OCTOBRE 1833 LA
CROIX DE MISSION CI-DESSUS A ÉTÉ
TRANSPORTÉE............................

HABITATION ET 12 MESSES........«....
ET LA DÉPOUILLE MORTELLE DE M[elle]
BENOITE SOULLOT A ÉTÉ TRANSPORTÉE
DANS CE LIEU.

Cette dalle tumulaire provient de la chapelle du pasquier de la Saugerée, que Benoîte Soillot fonda, par acte du 29 septembre 1696, reçu Myard, notaire à Chalon, une rente de 52 fr. 50, pour la fondation de 105 messes, devant être célébrées dans la chapelle que la fondatrice avait fait construire. Sur la demande de Jean-Baptiste Sancy et de M[me] Joséphine Bataillard, sa femme, héritiers en partie de M[lle] Benoîte Soillot; Monseigneur l'évêque d'Autun, Bénigne-Urbain-Jean-Marie de Trousset d'Héricourt, par ordonnance du 28 octobre 1823, réduisit le nombre des messes, à une par semaine, à dire à l'église de Laives, désaffecta la chapelle du pasquier de la Saugerée qui tombait en ruines, et permit d'y construire à la place une maison d'habitation pour M. et M[me] Sancy, qui pour leur part d'héritage fondèrent 12 messes; les cendres de M[lle] Benoîte furent transportées dans le nouveau cimetière, contre la chapelle de la sainte Vierge, le 19 septembre 1834[1].

LALHEUE

Ce village fut affranchi par Claude d'Intéville, abbé de la Ferté, en 1479; il appartenait primitivement aux châtelains de Bresse.

L'abside de l'église est très ancienne, c'était primitivement une chapelle annexe de l'église de Nanton.

M. Perrin, curé actuel de Lalheue, vient de découvrir

1. *Archives paroissiales de Laives.*

dans la cour de son presbytère un dallage de l'époque romaine, il est composé de dalles carrées en marbre blanc et en pierre rouge granitée de blanc bajocien, avec bordure en schiste noir; détail curieux, les dalles rouges sont moulurées en dessous et ont certainement servi, antérieurement à ce dallage, à la décoration extérieure d'un édifice[1].

Dans le village, on retrouve incrusté dans les murs des maisons de cultivateurs, des fragments de sculpture devant provenir de la démolition de l'abbaye de la Ferté. Servant de jambage à la porte d'un poulailler, un cul-de-lampe composé de deux figurines d'enfants rappelant les sculptures de Dubois.

A quelques maisons plus loin, servant de ponceau, une dalle, pierre blanche de 1m60 sur 0m80, est la pierre tumulaire de Jean-Charles d'Escrivieux, abbé de la Ferté[2], sur laquelle on lit :

D. O. M.
HIC JACET
REVERENDISSIM' IN CHRISTO PATER
DOM·D·JOANNES CAROLUS
D'ESCRIVIEUX
HUJUS ARCHICOENOBII ABBAS
MANSUETUDINE ET CHARITATE
CONSPICUUS.

DENATUS VI IDUS JUNII ANNO SAL·
CIϽ IϽ CC XXXIII ÆTAT·LVII
CONVERS·XL REGIM·VII·
ANIMA EJUS REQUIESCAT IN
PACE AMEN.

1. Un de ces carreaux a été déposé au musée de Tournus.

2. Cette pierre tombale servait précédemment de plafond à un escalier; c'est M. L. Bazin qui, l'ayant découverte, il y a une dizaine d'années, m'en a donné le dessin et l'inscription.

Cette inscription en lettres romaines est séparée en deux par un cartouche, surmonté d'une crosse et d'une mitre.

Dans la cour d'une autre maison, une mitre d'abbé, couverte d'abeilles, à côté un livre et par derrière une crosse richement ornée, dans le style de la Renaissance.

Au hameau de Buisson-Roncin, sur la façade d'un bâtiment, est incrusté un motif de retombée de voûte de l'époque romane, représentant deux animaux fantastiques enlacés, l'un à tête humaine et l'autre à tête d'oiseau.

Sur une pierre calcaire blanchâtre de $0^{m}50$ sur $0^{m}37$, qui se trouve incrustée dans le mur d'une chambre, au rez-de-chaussée d'un vieux bâtiment, chez M. Lacour, au moulin de Lalheue, est gravée cette inscription :

JOCERAND DE SERCY

1411



Anno domini M^{mo}CCCC^{o}P^{o} die qvinta mensis aprilis Jocerandvs dominvs de Sercey fvndavit vnam missam cotidianam in presente anima ejus requiespat in pace. Amen.

Cette pierre jadis était placée dans la croisée gauche de

l'abbaye de la Ferté[1], dont Jocerand de Sercy, en 1403 bailli du Charollais, fut un des bienfaiteurs[2].

La famille de Sercey, ou Sercy, est une des plus anciennes de la région; ce fut Gaultier de Sercey, évêque de Chalon, et son frère Guy, qui donnèrent en 1126, à l'abbaye de la Ferté, tout ce qu'ils possédaient sur le territoire de Nully, hameau de Cersot, canton de Buxy (Saône-et-Loire). En 1250, Guillaume de Sercy y fait aussi une donation; en 1253, Anserus de Sercy, écuyer, et Aluys, sa femme, fille de Jocerand de Brancion, revendiquent la possession des terres de Beaumont et de la Peurière (la Coulonne[3]). Philippe de Sercy, en 1280, est débouté de ses prétentions sur des immeubles sis à Villeneuve et appartenant à l'abbaye de la Ferté[4]; en 1366, Jean de Sercy, chevalier, tuteur d'Henri, Marie et Renarde, ses enfants, donne le dénombrement de ses terres de la Tour et de la Perrière[5]. M[e] Guillaume de Sercy, en 1440, seigneur de Sercy, Igornay et Champallement, était bailli de Chalon[6]. En 1541, vivait Claude de Sercy, il ne laissa que deux filles, l'aînée, Catherine de Sercy, épousa Pétrarque Du Blé, et lui apporta la terre d'Uxelles, et la cadette, Jacqueline de Sercy, fut femme d'Antoine de Semur, seigneur de Trémont[7].

Les armoiries de Sercy étaient : *d'azur à trois fasces ondées d'argent*. Ces armoiries ont des signes de parenté frappants avec celles des Brancion, qui portaient : *d'azur à trois fasces ondées d'or*.

1. Palliot, t. VI. *Bibliothèque nationale*, manuscrit, *collection de Bourgogne*.
2. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 570.
3. Julien Crépet. *Histoire de Gigny*. — Olim, t. I, p. 234 et 645.
4. *Archives de Saône-et-Loire*, H. 28 et 29.
5. L. Niepce. *Histoire du canton de Sennecey*.
6. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 484-1087.
7. L. Niepce. *Ouvrage cité*.

LANCHARRE

M. Henri Batault, ancien secrétaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon, ayant publié en 1854 une notice historique très complète et très bien documentée sur l'abbaye de Lancharre et le prieuré du Puley, qui en dépendait, je n'ai pas cru devoir en reparler, renvoyant le lecteur au t. III des Mémoires de la Société.

Une description complète des pierres tombales, qui se voient encore actuellement dans le transept de l'église de Lancharre, sera publiée dans les annales de l'Académie de Mâcon.

MANCEY

Manciacum. En octobre 904, Bliegario cède à Bertasia, sa femme, une manse non inféodée, au pays de Chalon, au finage d'Ozenay (*Osonica*), au village de Mancey *Manciacum*), et des biens situés à Corcelles et Royer (*Rogiacum*).

L'église de Mancey est sous le vocable de saint Georges. Le 3 mai 955, une donation faite par Amolus à son cousin Gerfroy, de biens situés au village d'Etrigny, finage du Talant, à Veneuse (*Vinosa*), à Chatenay, etc., confinés par les possessions de Saint-Georges[1].

C'est dans l'église de Mancey que se réunissait annuellement une des plus anciennes confréries des chevaliers d'armes de Saint-Georges de la province, et dont, en 1432, Hugues de Fitigny, abbé de Tournus, faisait partie[2]. La nef de cette église a été reconstruite au XIXe siècle, la

1. Bernard et Bruel. *Cartulaire de Cluny*, chartes 86-975.
2. Juenin. *Ouvrage cité*, p. 221.

voûte de l'ancien vaisseau était soutenue par d'énormes piliers qui y occupaient une place considérable. M. Marcel Canat cite cette église comme faite sur le type de Saint-Philibert de Tournus[1]. Dans cette église, où sur une croix, comme à Sully, devait être placée cette inscription que nous avons retrouvée dans la cave de la cure.



Tous ceulx qui diront pater noster ave maria en donnant de leurs biens gaigneront C jours de pardons; donnés par le cardinal de ara celi. Et de par mons. de Chalon XL. jours et......... pater et ave..........

Pierre blanche, lettres minuscules gothiques. H., 0m42 sur 0m30.

Cette inscription est presque identique à celle qui se trouve sur les croix de Sully (Nanton) et de Collongette, et à celle de Burgy placée au-dessous d'une niche contenant une Notre-Dame de Pitié[1].

Au hameau de Dulphey, ruines du château bâti en 1529 par Pierre de Vergy, seigneur de Dulphey, et qui fut

1. Marcel Canat. *Congrès de la Société archéologique de France*, année 1847.

assiégé et pris par le maréchal de Biron, le 9 avril 1593. Ces ruines sont importantes.

Tout près du château, au lieudit la *Mortpierre*, il y a une dizaine d'années, fut découverte une vaste nécropole de l'époque burgonde[2].

MARNAY

Marniacum, *Marneium*, *Marne*.

En 1075, Guillaume et Reynaud donnent à l'église de Saint-Marcel, au faubourg de Chalon, un héritage situé à Marnay, à savoir le pré de la Poste et la manse de Loia.

Marnay était une baronnie du marquisat de Sennecey; les chartreux de Dijon possédaient une partie de cette terre[3]. Ce village dut primitivement donner son nom à une famille seigneuriale que l'on retrouve en Bourgogne jusqu'au milieu du XV[e] siècle, un Robert de Marnay signa une charte de Falcon de Vergy, en faveur de l'abbaye de Mézières, en 1135[4].

L'ancienne église du XV[e] siècle fut démolie en 1876. La nouvelle, réédifiée sur le même emplacement, d'après les plans d'un architecte de Chalon-sur-Saône, est aussi de style ogival; il est regrettable que dans cette nouvelle construction l'on eût pas utilisé les beaux morceaux de

1. M. Perrault-Dabot, me signale une autre de ces inscriptions qui se voit au-dessus de la porte d'une chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, à Volnay (Côte-d'Or).

2. J. Martin. *Sépultures barbares des environs de Tournus.*

3. En 1447, l'affranchissement de la mainmorte fut accordée par les religieux de la Sainte-Trinité-lès-Dijon, ordre des Chartreux, à leurs hommes de Marnay sur Grosne, qui consentirent à payer comptant et pour une seule fois la somme de 230 livres. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 1065.

4. Courtépée *Description du duché de Bourgogne*, 1[re] édit. 1780, t V, p. 142.

sculpture restant de l'ancienne, débris que l'on voit encore dans le jardin de la cure, et dont la majeure partie a servi de pierres de fondation ou de pierres mureuses, tandis que, sans doute, les fonds manquant, on a laissé brutes les pierres du portail et des chapiteaux qui doivent postérieurement recevoir des ornements en rapport avec l'architecture du monument.

Nous avons cependant constaté avec plaisir que l'on avait conservé, en l'incrustant dans le mur d'une chapelle, l'inscription lapidaire relatant la consécration de l'ancienne église, on y lit :

L'an de grâce mil CCCCXXVIII le dimanche avant la feste de l'assumpcion nostre dame révérend père en Dieu Maistre Jehan Germain éuesque de Chalon a dédyé ceste église parrochial de saint Jehan Baptiste de Marnay et sacré le grant haustez a ce donné estre célébrée la dédicace

de lad. église au jour dud. dimenche avant la my aoust et par comtenplacion de lad. dedicace a donne a tous ceulx qui visiteront lad. église. aud. jour XL jours de pardons et achacun jour des huitaines avant XX jours de pardons. presens. p. de Digoine, escuyer, Messire Charpy, J. Oudin prebtres et plusieurs aultres. t.—

Pierre blanchâtre de 0m54 sur 0m43 incrustée dans le mur d'une chapelle.

Pierre de Digoine, écuyer, présent à la consécration de l'église de Marnay, était seigneur de la Peurière (L'Épervière) et de la Coulonne, il vendit en 1455 le château de la Coulonne et ses dépendances à Jean de Villaufant[1]. Les Charpy paraissent être originaires de Marnay ou de Sennecey ; Claude Charpy, l'ancien, notaire à Sennecey, et Claude Charpy le jeune, notaire à Marnay, vivaient en 1458[2].

On voit aussi incrustés dans les murs de la nouvelle église, quatre bas-reliefs rectangulaires, en pierre blanche, représentant des scènes de la vie de saint Jean-Baptiste, sous le vocable duquel a toujours été cette paroisse. (Voir pl. VII à X.)

Ces sculptures qui paraissent avoir été exécutées par un des meilleurs maîtres imagiers bourguignons, du commencement du XVIe siècle, sont très remarquables et paraissent avoir dû primitivement être des panneaux d'un retable, quoique leurs dimensions ne soient pas identiques. Chacun de ces panneaux est entouré de phylactères entrelacés, sur lesquels sont gravées en lettres romanes des sentences se rapportant au sujet représenté[3].

1. L. Niepce. *Histoire du canton de Sennecey*, t. II, p. 48.
2. *Archives départementales*, E. 878-879.
3. Les sujets : *Le Baptême du Christ et la prédication de saint*





Église de Marnay



Église de Marnay

1°

BAPTISTA CONTREMUIT NON AUDET TANGERE

Haut-relief, pierre blanche de 0m68 de hauteur sur 0m55 de largeur. (Pl. VII)

Dans une grotte, Jésus, debout et nu, les mains jointes et les yeux baissés, dans l'attitude du recueillement, reçoit le baptême de Jean; celui-ci placé à droite, tout en versant l'eau sur la tête du Sauveur, s'écarte respectueusement, retenant de la main gauche ses vêtements et paraît n'oser toucher celui qu'il reconnait être le Divin Maître; à gauche, un ange tient respectueusement la robe que va revêtir après le baptême, le fils de Dieu. Dans le fond, derrière Jésus, est une vasque surmontée d'une fontaine, d'où coule à droite et à gauche, l'eau qui sert à la cérémonie.

Ce sujet est entouré de phylactères entrelacés sur lesquels on lit, plusieurs fois répété en divers sens et même à rebours : *Baptista, contremuit non audet tangere.*

2°

ERAT JOHANNES IN DESERTO PREDICANS

Haut-relief, pierre blanche, de 0m68 de hauteur sur 0m55 de largeur. (Pl. VIII.)

Dans une grotte, Jean-Baptiste debout sur un rocher à droite, étend la main et montrant un agneau derrière lequel est une croix, semble déjà dire : *Ecce agnus dei qui tollis peccata mundi;* sa parole paraît captiver l'attention

Jean-Baptiste, datés de 1520, et provenant de l'hôpital du Saint-Esprit de Dijon, aujourd'hui au musée de cette ville, n° 1439, sont attribués, par M. Chabeuf, au même sculpteur que ceux de Marnay.

de nombreux personnages, les uns assis sur des bancs rustiques, d'autres, debout contre les parois de la grotte, en face l'orateur.

Sur les banderoles entrelacées qui entourent cette scène à gauche, et au-dessus, on lit, plusieurs fois répétés : *erat Johannes in deserto predicans*[1].

3°

MISSO HERODES SPICULATORE PRECEPIT

Bas-relief, pierre blanche, hauteur 0m66 sur 0m64 de largeur. (Pl. IX.)

Devant les murs d'un château fortifié, construit dans le style du XVIe siècle, et à la porte duquel se tiennent deux gardes, Salomé, richement vêtue, tend un plat et semble donner des ordres à Hérode agenouillé devant elle ; celui-ci paraît la supplier de ne pas le contraindre à exécuter les ordres qu'elle lui donne. A l'étage supérieur, dans une salle de festin, cette même Salomé debout devant le Roi, tient, sur un plat la tête du Précurseur. Ces scènes sont entourées, à gauche et au-dessus, de phylactères entrecroisés, sur lesquels se lisent également, plusieurs fois répétés : *Misso herodes spiculatore precepit*[2].

4°

EGO DORMIO ET COR MEVM VIGILAT

Haut-relief, pierre blanche, hauteur 0m45 sur 0m485 de largeur. (Pl. X.)

Le Christ mort est reçu au pied de la croix par sa mère ; à droite, une sainte femme tenant un vase de parfum, à gauche, saint Jean debout, tient la couronne

1. Saint Mathieu, chapitre III, verset 8 (*In diebus autem illis Johannes prædicans in deserto Judaæ*).
2. Saint Marc, chapitre VI, verset 27.



Église de Marnay



Église de Marnay

d'épines qu'il vient de sortir de dessus la tête du Sauveur. Au-dessus de cette scène, sur une banderole, on lit: *Ego dormio et cor meum vigilat*[1].

MESSEY-SUR-GROSNE

Ce village fort ancien[2] fut uni à l'archiprêtré de Tournus en 1320, par l'évêque de Chalon, Berthoud[3]. Ce bourg avait donné son nom à une ancienne famille chevaleresque de Bourgogne, connue au XIII[e] siècle; en 1280, Guillaume de Messey épousa Philiberte, fille de Raoul de Buxi[4]; accord fait en 1415, entre Philibert et Jean de Messey, escuyers et l'abbaye de la Ferté, au sujet de bois sis à Droux et à Varennes-le-Grand[5]. Charles, duc de Bourgogne, accorda en 1473 la justice de Messey-sur-Grosne à Guillaume de Messey, capitaine de Bourbon-Lancy[6]. Un Jean de Messey, était seigneur dudit lieu en 1499; Oudòt de Messey son fils, lui succéda de 1514 à 1535[7]. Un autre Jean de Messey, écuyer, seigneur dudit et de Damery, avait épousé Catherine de Montjouvant, 1545-1582[8].

Nous n'avons retrouvé de cette famille que l'inscription ci-dessous que l'on voit actuellement encastrée dans un mur du chemin de Messey à Saint-Boil, au hameau de l'Abergement.

1. Cantique des Cantiques, chapitre V, verset 2.
2. Plusieurs ont écrit que ce village avait été donné en 854 par Charles-le-Chauve, aux moines de Saint-Philibert, tandis que c'est Messey-sur-Dyve, en Poitou, dont il est question dans Juenin, p. 37, et preuves p. 85.
3. P. de Saint-Julien. *Des antiquités de Chalon.*
4. Courtépée. *Ouvrage cité,* t. V, p. 149.
5. *Archives départementales,* H. 37.
6. *Ibid.,* B. 1089.
7. *Ibid,.* E. 1326.
8. *Ibid.,* E. 869.

.......................Messey et damoiselle
Jehaine de Chaimars sa f....................
..........................etre on son vivant
...........prélevés et gecter de leur héritaige
....le dimanche ung libera me apres qui
.......leglise et recommande lesd. trespasés
.........int les prieres et seroit copeter de·V·
..eluia ung gloria patri·lesquelles fondacion
....de prez au lieu di es–cumbes de Lavantoi
..........foin en la prairie de Messey pertant

Inscription en minuscule gothique, les deux premières lignes mises en bordure, en haut, au coin à droite, un écu : de... à un sautoir, et parti à trois jumelles...

Pierre de 0m73 sur 0m80.

Cette fondation, faite par N. de Messey[1] et Jeanne de Chaimars où Chamard, sa femme, paraît dater de la fin

1. Ne serait-ce pas Oudot de Messey, vivant en 1523 ?

du XV[e] ou du commencement du XVI[e] siècle. Le seul document retrouvé jusqu'à ce jour dans les archives départementales, sur la famille Chamard ou Chaimars, est un règlement de compte de 1523, entre Guyot Chamars, écuyer, seigneur de la Chapelle-les-Luzy, mari et maître des droits de Jeanne de Messey. et Odot de Messey, seigneur dudit lieu, frère de ladite dame[1]. Un Guy de Chamars[2], hostelier de l'abbaye de Tournus,en 1335, signe dans un acte d'association entre le chapitre de Saint-Vincent de Mâcon, l'abbaye et les religieux de Tournus; en 1395, le même, obtint un arrêt au sujet du droit de mainmorte, attaché à son office d'hostelier[3].

Les armes de Messey sont : *d'azur, à un sautoir d'or.*

Au XVIII[e] siècle, Messey appartenait à la maison de Levis; damoiselle L. Levis-Montbrun, sœur du maréchal de France, fut, en 1739, inhumée dans l'église de Messey[4], sa pierre tombale n'existe plus. On remarque dans cette commune, un vieux château, bâti en briques, encore habité actuellement.

NANTON
(*Nanto. Nantonense*)

Une charte de février 935 signale une acquisition faite au profit de Vielfildis, épouse de Frédelon, au pays de Chalon et au village de Nanton[5].

En janvier 982, Josbert, du consentement de son épouse Waltrude, donne au monastère de Cluny une vigne située

1. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 1165.

2. Guyot Chamart, écuyer, seigneur de la Chapelle-de-Luzy, était fils de noble Jehan Chamart, l'ancien, demeurant à Thil-sur-Arroux ; il épousa Jeanne, fille de noble Jean de Messey, écuyer, seigneur dudit lieu et de Philiberte de Tyard.

3. Juenin. *Preuve de l'histoire de Tournus*, p. 255.

4. Courtépée. *Ouvrage cité*, t. V, p. 149.

5. *Cartulaire de Cluny*, charte 430,

[illegible] pays de Chalon, au village de Nanton *Nantonense* [illegible] par [illegible] Saint-Jean de l'église de [illegible] et [illegible] l'autre, par Saint-Pierre de Cluny[1].

[illegible] une de nos anciennes fa[illegible] Guillaume de Nanton, chevalier. [illegible] par an pour droit [illegible] de Champagne, droit que l'abbé [illegible] de M[illegible] au prix de 1[illegible] livres en 1280. [illegible] de Nanton [illegible] duc Hugues V, en [illegible] de la Guiche en [illegible] cette terre jusqu'en [illegible] par Humbert de la Guiche, [illegible] de Nanton, seigneur de Belleure.

L'église de Nanton est l'ancienne chapelle des sires [illegible] à la commune de Nanton qui la fit [illegible] est sous le vocable de saint Laurent.

La seule inscription tumulaire qui s'y trouve est :

CY GIST LE CITOYEN FRANÇOIS
VAR[illegible] NOTAIRE PUBLIC
A NANTON DÉCÉDÉ LE [illegible]
MAI [illegible] AGÉ DE [illegible] ANS
PRIEZ POUR LUI

[illegible] :

CY GIST Me JEAN BONNE NOTAIRE
ROYAL, JUGE DE NANTON, LA GUICHE
ET AUTRES LIEUX OFFICIER COMMENÇAL
DE LA MAISON DU ROI DÉCÉDÉ
LE TROIS MARS 1782
REQUIESCAT IN PACE

1. *Cartulaire de Cluny*, chartes 1587.
2. Juenin, *Histoire de Tournus*, p. 167.



Croix au hameau de Sully (Nanton)

CY GIST MARIE GREBON
V^{VE} DE M^{E} JEAN BONNE
DÉCÉDÉE LE 2 X^{BRE} 1790
AGÉE DE 63 ANS
REQUIESCAT IN PACE
— AMEN[1] —

L'ancien village de Loyse qui se trouvait sur cette commune a complètement disparu, nous retrouvons des seigneurs de ce nom aux XIIIe et XIVe siècle, enterrés dans l'abbaye de la Ferté.

Le hameau de Sully possède, sur une de ses places, une belle croix érigée au XVIe siècle par les habitants du lieu, et sur le fût de laquelle est gravée cette inscription : (Voir pl. XI).

1. Ces trois inscriptions m'ont été communiquées par M. Petitjean, curé de Nanton.

Cent jours de pardon donnés l'an mil VXVIII, le XV de juillet par Reverend Père en Dieu Cristofe cardinal ara celi a tous et toutes qui devotement diront devant ceste croix un pater et ave maria et XL Jours donnés par R. P. en Dieu mons. levesque de Chalon et dirant aussi 1 pater et ave maria[1].

Au hameau de Collongette, commune de Lugny, se trouve une inscription à peu près semblable, que nous donnons comme comparaison :

TOVX CEVLX QVI DIRONT DEVO
TEMENT PATER NOSTER ET AVE
MARIA GAIGNERONT CENT
JOVRS DE PARDON DONNE
PAR. X POFORE NEVMAGE CARDI
NAL DE ARA CELI IMPETRE PAR DE
NYS VALIER LAN MIL V^{c} XVIII[2]

Christofore Numali, italien, général des Frères mineurs, promu cardinal-prêtre de Sainte-Marie de Ara Cœli en 1517, mort en 1528.

OZENAY

Oseniacum, Osaniacum, Osoniacum. Il en est fait mention, sous cette forme, dans une charte d'avril 908 et dans une de mars 939, concernant Outry, au finage d'Ozenay, au pays de Chalon. En décembre 954, un acte de vente entre un nommé Vitot et Ariot est passé sous le porche (*atrium*)

1. Voir à Mancey la même inscription, on la retrouve aussi à Burgy.
2. L. Lex. *Notice historique sur Lugny et ses hameaux*. Mâcon 1892, p. 76.

de Saint-Gervais (église d'Ozenay[1]). Dans une bulle de 1180, adressée par le pape Alexandre III aux doyen et chanoines de Chalon, on lit : *et censum quinque solidarum quem habetis in ecclesia de Ozenayo*[2]. Le vendredi après la Toussaint 1379, le bailly de Mâcon rendit une ordonnance, pour obliger les habitants d'Ozenay à venir « faire la garde dans le fort de l'abbaye de Tournus, qui est grand et spacieux », ce qu'ils refusèrent de faire, quoique le péril fut pressant[3]; des bandes d'Anglais et de brigands parcouraient et dévastaient alors la contrée.

L'église, construite au XIIe siècle, est sous le vocable de Saint-Gervais et de Saint-Protais, la chapelle du transept gauche est appelée chapelle des seigneurs d'Ozenay, on y voit les armes des Barthelot, qui sont : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même;* dans cette même chapelle on lit, sur une dalle tumulaire :

CY GIST NOBLE HOME JEHAN
DESCHANAY JADIS ESCVYER
.... CAP^NE^ DE TORNVS
.... PACE AMEN

Pierre de 2^m^ sur 1^m^, inscription en lettres minuscules gothiques, mise en bordure.

Jean Deschanay, appelé (de Chanay), capitaine de la ville de Tournus, devint seigneur d'Ozenay par son mariage avec Françoise de Chacipol, héritière de cette seigneurie[4]. Selon Pierre de Saint-Julien, il acquit de beaux

1. Bernard et Bruel. *Cartulaire de Cluny*, chartes n°s 98, 476, 885
2. *Extrait du cartulaire de Saint-Vincent.* Perry. *Preuves de l'histoire de Chalon*, p. 53.
3. Juenin. *Nouvelle histoire de Tournus*, p. 195.
4. Françoise de Chassepol était veuve en 1551.

biens et agença fort la seigneurie d'Ozenay[1], et eut plusieurs enfants, dont l'aîné, Georges, épousa Lazare de Ferrière, fille de Nicolas de Ferrière, seigneur de Chassagne[2].

Après la mort de son mari, Lazare de Ferrière, en 1603, vendit la terre et seigneurie d'Ozenay à Claude Barthelot, contrôleur pour le roi, de ses aydes et domaines au bailliage du Mâconnais[3].

Un Antoine Deschanay était seigneur de Beaumont-sur-Grosne au milieu du XV[e] siècle; nous y retrouvons cette famille possessionnée jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, un Georges Deschanay, seigneur d'Ozenay, marié à Françoise Levesque, y mourut en 1672[4].

La famille de Chaney, dès le XIV[e] siècle, possédait le titre de maréchal héréditaire de l'abbé de Tournus; en 1349, l'abbé Pierre de Cros confirma les droits de Jacquey de Chaney, pourvu de cet office, et les augmenta[5]; vers 1485, cette charge passa dans la maison de Sagy ou Sagie.

Rien ne prouve donc que les de Chaney et les Deschanays, quoique ces derniers souvent appelés *de Chanay* par Pierre de Saint-Julien et par Juénin, soient de la même famille[6].

1. Pierre de Saint-Julien. *Des antiquités de Tournus*, p. 323.

2. De ce mariage ils eurent 4 enfants, dont 3 filles, Françoyse, Philiberte et Pierrette, et un fils Philippe Deschanay. *Archives de Saône-et-Loire*, B. 1335.

3. Voir A. Arcelin. *Indicateur héraldique et généalogique du Mâconnais.* — L. Niepce. *Histoire du canton de Sennecey*, t. I, p. 348.

4. La pierre tombale se voit dans l'ancienne église de Saint-Julien-les-Sennecey.

5. Juenin. *Nouvelle histoire de Tournus*, p. 184.

6. Les Sagy, ne seraient-ils pas une branche des Chaney ? Nous trouvons dans les archives de la Côte-d'Or, chambre des comptes, qu'en janvier 1266 Archambault de Chaney, seigneur de Sagy ou Sigy et Sibille, sa femme, confessent tenir en fief-lige du duc de

Sur une pierre rectangulaire de $1^{m}80$ sur $0^{m}80$ de largeur, qui se trouve au milieu de la nef, on lit :

CY GIST
ME CHARLES FRANÇOIS
DORAND ARCHIPRÊTRE
CURÉ DOZENAY
QUI DECÉDA LE XIV MARS
M.D.CC.L.IX AGE DE
XLVIII ANS SES
PARENTS AFFLIGÉS LE
RECOMMANDENT
AUX PRIÈRES DE SES
CHERS PAROISSIENS
REQUIESCAT IN PACE

Sur la cloche, on lit : En 1814, j'ai été bénite par M. Passerat, curé desservant d'Ozenay, j'ai eu pour parrain M. Antoine-Marie Barthelot d'Ozenay, maire, et pour marraine Dame Anne-Marie-Françoise Barthelot d'Ozenay, veuve Botta-Saint-Fonds, — Claude Ducloux, adjoint, — Joseph-Alexis Beaudouin fils, fondeur.

ROYER

Rogiacum. Ce village est très ancien, au commencement du siècle dernier on y découvrit, au lieudit *la Plaine*, une stèle en pierre sur laquelle est sculptée la figure d'un Jupiter gaulois (*le Dieu au marteau*) ; cette stèle se voit encore actuellement incrustée dans la façade de la maison

Bourgogne le château de Sigy, diocèse de Mâcon, moyennant cent quarante livres viennoises qu'ils ont reçu du duc. *Archives de la Côte-d'Or*, B. 10.447.

Meunier. Divers tombeaux sous dalles brutes ont été découverts au lieudit : en Mousseau, ils sont de l'époque burgonde[1].

Le 6 mars 870, Rotolan et sa mère Drodle, vendent à Aldoenus une vigne au pays de Chalon, au village de Royer (*Rogiacum*), au lieudit *in lena*[2].

Sauf le chœur, l'église fut entièrement reconstruite en 1838, dans le style grec et offre peu d'interêt ; sur une ancienne cloche remplacée en 1845, qui avait été bénite le 13 août 1673, on lisait : (*Haulte et puissante dame Claire Françoise de Saulx-Tavannes, comtesse de Brantion et Cruzilles, dame de Royer, Lugny, Nobles, Lessard et Champ-Fricot, relicte de hault et puissant seigneur Charles François de la Baulme-Montrevel, marquis de Saint-Martin, lieutenant-général pour le Roy de ses provinces de Bresse, Bugey, Valromey et Gex, comte de Charollais, etc..., la marraine ; et noble Jean Christophe Canat, advocat à la cour et juge de la chatellenie royale de Brantion, le parrain. Ladite cloche a été bénite au nom de Ste Claire, Ste Françoise, St Jean et St Christophe par Joseph Demontherot, curé de Brantion, et Lazare Morandet, curé de Mancey et Bullier curé de Royer*[3]).

A côté de l'église, sur le socle d'une croix de pierre, on lit :

LES HÉRITIERS DE DEFVNT
THOMAS BORAVLT MONT
FAICT FAIRE EN L'ANNÉE 1625

Ce Thomas Borault, laboureur à Royer, décédé le

1. *Cartulaire de Cluny*, charte 14.

2. J. Martin. *Sépultures barbares des environs de Tournus*. Mâcon 1890.

3. *Archives de Royer*, communiquées par M. Boyaud, conseiller général, maire de Royer.

30 mars 1623, par testament reçu de M. Benoît Lepaige (Lepage), notaire à Brancion, obligea ses héritiers à diverses fondations pieuses, en outre « a ordonné que ses héritiers feraient construire et édifier une croix en un lieu vulgairement appelé *la Cray* », ainsi qu'ils l'ont fait et y ont employé *beaucoup davantage,* nous dit le curé de l'époque, M. Étienne-Gratien-Grenelle, prêtre, curé de Royer, archiprêtre de Tournus (1626-1667)[1].

Parmi les personnes enterrées dans l'église, on constate sur les registres paroissiaux. — L'an 1623 est allé de vie à trépas, Aulnet Marmelat, vigneron de Royer et Claudine Raquillet, sa femme, décédée le 10 novembre 1616 « laquelle deffunte a donné à l'église une chappe pour célébrer le service divin, plus son mari et elle ensemble ont donné au sieur curé de Royer et à ses successeurs, une terre située au finage dudit Royer, lieudit *en nancin*, joignant la terre de M. Ph. Decret, de vent et de bise, contenant la semence de deux coppes quartes, mesure de Tournus, etc.

(L'an 1640 et le 22 juillet, décéda maître Antoine Grenelle, âgé de soixante et dix ans, bourgeois de la ville de Lyon, mon père. Son corps est en sépulture dans l'église de Royer, au-devant du grand autel sur lequel j'ai fait poser et graver un tombeau[2].)

1. Je soussigné, curé de Royer, confirme avoir reçu des héritiers de feu Thomas Boreau par les mains de Jehan et de Noël Boreaud des héritiers, pour tout droict de sépulture à moy dehu, la quantité six coppes cartes (*sic*) froment de Tournus, douze sous et le linge qui estoit sur le corps du deffunt dont suis content, à Royer, le dernier avril mil six cent vingt-trois. Grenelle, curé de Royer.

2. *Archives de Royer.* Voir pour la généalogie de Gratien Grenelle. L. Niepce. *Histoire du canton de Sennecey*, p. 406, t. I.

SAINT-AMBREUIL

Sanctus Ambrosius. Le 28 octobre 1021, Arembert et son frère Robert, donnent à Notre-Dame de Beaumont un curtil situé au pays de Chalon, au village de Saint-Ambreuil, à *Sevrio*[1].

Ce village fut affranchi en 1446 par Philippe le Bon, duc de Bourgogne[2]. L'église, sous le vocable de saint Ambroise de Milan, fut saccagée pendant la Ligue, par les soldats de Coligny. En 1878, on voyait encore dans le clocher, la cloche donnée par Claude d'Inteville, abbé de la Ferté, en 1496.

Plusieurs pierres tombales, aujourd'hui disparues, avaient été lues par M. Niepce, les voici tel que cet auteur les donne :

CY GIST CLAUDE NIEPCE
BOURGEOIS DE SAINT AMBREUIL
DÉCÉDÉ LE 16 SEPTEMBRE 1745
AGÉ DE 50 ANS

Claude Niepce était frère de Pierre Niepce, écuyer, contrôleur extraordinaire des guerres, et avait épousé Philiberte Febvre, fille de Lazare Febvre, conseiller du roi, bailli du Mont-Saint-Vincent.

CY GIST
CHRISTINE DE THOMASSINS
FILLE DE M. DE THOMASSINS
SEIGNEUR DE CERLÉ AGÉE
DE 28 ANS DÉCÉDÉE
LE 28 AOUT 1782

1. *Cartulaire de Cluny*, chartes 2756 à 2758.
2. *Archives de la Côte-d'Or*. Lenet, 193.

Cette pierre tumulaire se trouvait à l'extérieur, entre la petite porte et le chœur. Christine était fille d'Étienne de Thomassins, écuyer, et d'Anne Niepce, qu'il épousa le 24 avril 1752 à Gourdon. Étienne de Thomassins, écuyer, était fils de Jean Thomassin, écuyer, et de Louise de Montrichard; cette famille portait: *d'azur, à la croix d'or*[1].

A l'entrée de l'église, on voit encore la pierre tumulaire de J.-B. Humblot, marchand de Villefranche, membre de l'assemblée constituante, décédé en 1809: c'est lui qui acheta de seconde main l'abbaye de la Ferté.

La chapelle, dite de Saint-Eloy, édifiée par les moines de la Ferté au XV[e] siècle, au lieudit la *grange-chevals*, sert actuellement de remise à des cultivateurs, sa façade est surmontée d'un clocher, à arcades, très simple. Au-dessus de la porte d'entrée, à l'intérieur, se trouve l'inscription mutilée suivante :



1. Voir pour la généalogie de cette famille : L. Niepce. *Histoire de Sennecey*, t. II, p. 266.— H. Beaune et d'Arbaumont. *La noblesse aux États de Bourgogne*, p. 306.

.....A VENIT FILIVS HVJV ABACIE......................
(*Nicola*) O·PAPA·V·PVTENT BASILICAM VISITA ....
...TRANSLATIONIS·BEATI·ELIGII·AD·CVJVS·HONO (*rem edifica*)..
..TA(um) EST FESTIVITAT DIEBVS·OCTAVARVM·QUE EA........
..SINGVLIS VERO QUADRAGESIME DOMIMICIS·C·DIERVM·V·PE...
..DOMINUS·JOHANNES CABILONENSIS ANTISTES·QVI PREDICTAM
..DEDICAVIT BASILICAM·SINGVLIS APOSTOLICA INDULGENTIA....
...HE DIEBVS SANCTORVM NECNON·DEDICATIONIS ET OCTAVAR...
JVSDEM XL DIERVM INDVLGENTIAM·COCESSERAT·IN·DOMINO
[PERPETVO·AMEN.

Pierre grise de 0m49 de hauteur sur 0m80 de largeur.

Le pape nommé dans cette inscription et dont le nom manque, ne peut être que Nicolas V (1447 à 1458); l'évêque consécrateur qui, selon M. Niepce est Jean de Poupet (1461-1480), doit être Jean Germain, évêque de Chalon (1436-1461). La façade de la chapelle Saint-Éloy a été remaniée au commencement du XIXe siècle, c'est sans doute à cette époque que cette pierre fut placée à l'intérieur, au-dessus de la porte d'entrée ; cette dalle paraît même avoir subi longtemps dehors l'influence des saisons; contrairement à l'opinion de M. L. Niepce, et vu l'expression *basilicam*, plusieurs fois répétée, il n'est guère plausible qu'elle fut attribuée à cette petite chapelle, mais bien plutôt à l'église de l'abbaye de la Ferté, dont elle doit provenir.

SAINT-CYR

Le 20 juillet 1038, Hugues, évêque d'Auxerre (*Autissiodorensium*) donne au monastère de Cluny, l'église dédiée à Saint-Cyr, située sur la rivière de Grosne, en l'évêché de Chalon. Pour cette donation, les moines de Cluny acceptent, pour l'investiture, deux manses, « qu'ils choi-

sissent deprésent, et la moitié d'une forêt non inféodée; l'autre moitié, ils souffriront que Seguin, chevalier, la tienne en bénéfice »[1].

Les hameaux de Chazeau, Saint-Cyr et Nully qui forment actuellement la commune de Saint-Cyr, étaient primitivement des châtellenies. Dans une reprise de fief, faite par Guy, seigneur de Sennecey, en 1275, à l'abbaye de Tournus, on voit que le hameau de l'Épervière, actuellement de la commune de Gigny, dépendait de cette paroisse « *mensum de la peurere sitam in parochia de sancto Cirico* »[2]. Dans une autre reprise de fief, faite par Marguerite de Frolois dame de Sennecey, veuve de Guillaume de Sennecey, et Guillaume, son fils, en 1325, au duc de Bourgogne, Chazeaul et Saint-Cyr sont qualifiés de *ville*[3].

En 1498, Antoine de Chazaut, seigneur dudit lieu, escuyer, conseiller et chambellan du Roi, était bailli et maître des foires de Chalon[4].

Saint-Cyr a une église mentionnée dans les plus anciennes chartes, elle est sous le vocable de saint Cyr; de même que l'église de Laives, elle appartenait primitivement à la cathédrale de Nevers, par don du Roi, elle dut passer aux religieux de l'abbaye de Cluny, ceux-ci en 1298, en échangèrent aux religieux de l'abbaye de Saint-Pierre-de-Chalon, le droit de patronage et les dimes, contre celles de l'église de Cortambert[5].

Ce monument a entièrement perdu son caractère primitif, par suite des trop nombreuses restaurations qu'il a subies.

1. *Cartulaire de Cluny*, charte 2924.
2. Juenin. *Histoire de Tournus. Preuves*, p. 229.
3. *Archives de la Côte-d'Or*, B. 10.500.
4. Perry. *Preuves de l'histoire de Chalon*, p. 116.
5. *Archives de Saône-et-Loire*, H. 116.

SAINT-GERMAIN-DES-BUIS

ACTUELLEMENT JUGY

En juillet 956, un acte de vente entre Letar et sa femme Tetza d'une part, et Adaltrude d'autre part, pour un champ situé au pays de Chalon, au finage de la Farge[1], à Champlieu est passé à Saint-Germain (*actum sancte Germane*).

En 960-962, une autre charte d'échange de terres, situées au finage de la Farge, au lieudit, le Pré Chatelain (*Pratum Castellanum*), sur le Grison, est également passée à Saint-Germain (*Sancti Germani*)[2].

Ce village, dont il ne reste que quelques substructions de son église, était situé sur les hauteurs qui dominent à l'ouest le village de Jugy. L'église tomba de vétusté à la fin du XVII[e] siècle, le culte y fut interdit dès l'an 1682, par Monseigneur de Tassy, évêque de Chalon, et le Saint-Sacrement déposé dans l'ancienne chapelle de Jugy.

Le village de Saint-Germain-des-Buis, de même que celui de Saint-Martin-de-Laives, étant abandonné de ses habitants, n'existait plus.

L'église actuelle de Jugy date du XVIII[e] siècle, et n'a rien de remarquable.

Le village de Jugy a dû être longtemps occupé à l'époque romaine, on y retrouve des armes, des monnaies et des substructions de constructions de cette époque; au hameau de Scivotière, un tumulus nommé le *Peut*, domine le dessus de la colline; au lieudit la *Crouillotte*, il y a quelques années, on y découvrit des tombes sous dalles.

1. Commune d'Etrigny, canton de Sennecey-le-Grand.
2. Bernard et Bruel. *Cartulaire de Cluny*, chartes 1003-1118.
3. Saint-Germain-des-Buis est actuellement un lieudit de la commune de Jugy.

SAINT-LOUP-DE-VARENNES

Dans ce village, au lieudit *la Fosse aux Romains*, ont été mis à jour plusieurs sarcophages, dont l'un d'eux, après être resté de longues années dans la cour de l'ancien château, se trouve actuellement au musée de Chalon ; sur ce monument long de 2m67, sur une hauteur de 1m43 se trouve gravée l'inscription suivante :

D. M.
ET MEMORIAE AETERNAE
PISONIVS ASCLEPIODOTVS VNGENTA
RIVS IIIII VIR AVG C.C.C. LVG VIVVS SIBI POSV
IT ET SEVIRIAE SEVERE CONIVGI KARISSI
MAE CVM QVEM VIXIT ANNIS XXXV SINE
VLLA ANIMI LAESIONE VICTVRI QVAM
DIV DEVS DEDERIT PONENDVM CVRA
VERVNT ET SVB ASCIA DEDICAVERVNT[1].

L'église, sous le vocable de saint Loup, possède de ses reliques, qui sont en grande vénération dans le pays, aussi bien que les eaux miraculeuses d'une fontaine, que, suivant la légende, il fit jaillir, en faveur de quelques moissonneurs, qui lui demandaient à boire.

Dans le cimetière, belle croix de pierre.

SEVREY-LUX

L'église de Sevrey, de style roman, a presque été totalement reconstruite en 1860, il ne reste que l'ancien chœur dont on a fait la sacristie.

1. Marcel Canat. *Inscriptions antiques de Chalon-sur-Saône. Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. III.

Ce petit village, au moyen âge, était le centre d'une industrie active, dont il ne perdit le monopole qu'à la fin du XVIII[e] siècle ; c'était la fabrication des pots de terre désignée autrefois sous le nom de *tupinerie*[1]. Les tupiniers étaient organisés en deux sociétés bien distinctes, quoique unies par des liens fraternels.

Ils formaient une corporation industrielle purement laïque, pour l'exploitation du métier de la poterie, et en même temps, ils étaient tous membres d'une confrérie religieuse, fondée dès les premières années du XV[e] siècle, sous le vocable du Saint-Esprit[2].

A Droux, hameau de Sevrey, existait au XVI[e] siècle une autre confrérie, dite du *royaulme*, qui semble avoir eu, avec les tupiniers, une grande affinité ; c'était, avant tout, une association de plaisir, gouvernée non par un prieur, mais par des gouverneurs, ce qui accentue l'état laïque de cette association.

Il y avait en outre à Sevrey une compagnie de tireurs d'arc, sous le vocable de saint Sébastien. Ainsi, dans ce petit village, étaient réunis les quatre principaux types des associations du moyen âge : la corporation industrielle, la confrérie pieuse, les confréries de jeux et de plaisir[3].

Le village de Lux qui, encore au siècle dernier, formait une paroisse, est actuellement annexé à celui de Sevrey. Les Pères Perry et Thomassin, prétendent que c'est dans cet endroit qu'apparut à Constantin, le signe lumineux de la croix.

SENNECEY-LEGRAND

Territorium *Penesciacense* pour (*Senesciacense*) est cité

1. Marcel Canat. *Les tupiniers de Sevrey. Mémoires de la Société d'histoire et archeologie de Chalon*. T. VII.

2. Cette confrérie existait aussi à Brancion, Givry et Chalon.

3. M. A. Dubois, instituteur à Sevrey, vient de publier une très intéressante notice sur Sevrey, Chalon, in-12. 1902.

dans une charte de donation faite en 713 par Ansoald, évêque de Poitiers, au monastère de Noirmoutiers. Sennecey, qui comprend aujourd'hui les hameaux de Saint-Julien, Sans, Ruffey et Viel-Moulin, était appelé en 885 *Villa Siniciacus*, dans une charte de Saint-Marcel de Chalon. Ce bourg, à cette époque, n'était composé que de quelques maisons dépendant du hameau de Saint-Julien. Ce hameau avait le titre de paroisse, titre qu'il a conservé jusqu'en 1830, époque de la construction de l'église de Sennecey, et de l'abandon de celle de Saint-Julien.

Au vaste château des seigneurs de Sennecey, Jean de Toulonjon ajouta deux tours au sud-ouest, qu'il fit bâtir avec l'argent de la rançon du comte de Bucan, connétable d'Écosse, qu'il avait fait prisonnier à la bataille de Cravant, en 1422[1]. La chapelle du château, bâtie vers 1113, fut consacrée le 4 septembre 1553 par le cardinal de Tournon, abbé de Tournus, après avoir été reconstruite et considérablement agrandie par Nicolas de Bauffremont, qui s'y choisit sa sépulture, ainsi que celle de sa femme, Denise Patarin.

Les corps de Pierre de Beauffremont et de Charlotte d'Amboise, ses père et mère, y furent transportés : dans le caveau fut aussi inhumé Catherine de Tenarre, veuve de Cl. Folquier, seigneur de Marigny en 1581[2] et Henri de Beauffremont en 1622[3].

1. Courtépée. *Description historique du duché de Bourgogne*, t. V.

2. Courtépée. *Description historique du duché de Bourgogne*, p. 39-40, t. V.

3. Le 5 octobre 1622 est décédé au château de l'Epervière messyre Henri de Bauffremont, marquis de Sennecey et a esté en sa chapelle et maison de Sennecey et fut enterré par Mgr l'évêque de Chalon, Cirus de Thyard, ce que je confirme, moi, curé de Gigny, signé : Amonnier (J. Crépet. *Archives de Gigny*).—M. Niepce, dans l'*Histoire de Sennecey*, le dit mort à Lyon.

De cette chapelle et du caveau, il ne reste que la table de bronze[1] sur laquelle est gravée l'épitaphe de Nicolas de Bauffremont, décédé le 10 février 1582 (planche XII, fig. 2), elle se trouve actuellement en la possession de Mme M. Niepce[2].

Armes de Bauffremont : *vairé d'or et de gueules.*

Armes de Denise de Patarin : *pallé d'azur et d'or de six pièces*[3].

HAMEAU DE SANS

Au hameau de Sans, on voit un sarcophage en pierre, incrusté dans le mur d'une petite chapelle dédiée à saint Médard ; le couvercle est placé sur un autre sarcophage sans inscription, qui est adossé au mur méridional. Ce second tombeau a une échancrure par laquelle s'échappe le filet d'eau d'une source à laquelle on attribue des vertus miraculeuses. On nomme cette auge le tombeau de saint Médard. Sur le flanc du sarcophage incrusté dans le mur, M. Marcel Canat a pu déchiffrer l'inscription

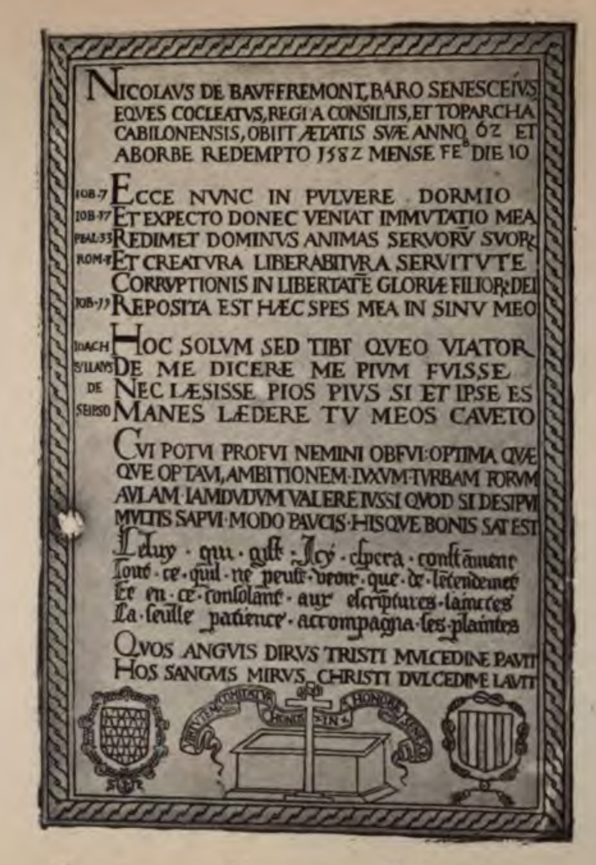
1. Cette table a 0m55 sur 0m37 et c'est à l'obligeance de sa propriétaire et de M. Pitoye, archiprêtre de Sennecey-le-Grand, que j'ai pu en prendre une empreinte.

2. Lors de la démolition du caveau de cette chapelle, les restes de ces seigneurs furent transportés dans le caveau de la chapelle de la Tour, à l'église de Saint-Julien.

3. Les armes primitives des Patarin, comtes de Cruzille en 1281, étaient : *d'azur à la bande d'or*, et celle de la branche des seigneurs de Croy et de Vareilles-en-Bourgogne : *d'azur à la bande d'or accompagnée en chef d'une étoile à six raies du même ; écartelé d'azur à trois pals enclavés à senestre d'or, au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'argent* Palliot). Claude Patarin, seigneur de Croy et de Vareilles, premier président au parlement de Dijon, qui ne laissa de dame Françoise de Rubis, sa femme, que Denise Patarin, femme de Nicolas de Bauffremont, seigneur de Sennecey, suivant ce même auteur, portait les armes précitées.



PELLE DU CHATEAU DE LA CHAPELLE-DE-BRAGNY



ÉPITAPHE DE NICOLAS DE BAUFFREMONT



ci-dessous, gravée au milieu d'un cartouche soutenu par deux génies[1] :

.....ET MEMORIÆ
N.................FIDENTIA.................
CONIVGI KARISSIME ET INCOMPARABILE
QVAE VIXIT ANNOS...............NSES
DIE................QVINTIVS FLORENTINVS
MARITVS PONENDVM·CVRAVIT ET
SVB ASCIA DEDICAVIT

Pierre blanche, lettres capitales romaines.

Le hameau de Sans est très riche en débris de l'époque romaine, des mosaïques y furent découvertes en 1840 en 1852[2], et une très importante en 1897; la partie centrale de cette dernière mosaïque représente une course de chars dans un cirque; quatre chars traînés chacun par deux chevaux au galop, s'avançant à la suite les uns des autres, le nom des cochers est inscrit au-dessous de chacun d'eux; on y lit :

(*P*)RISCIANUS — COMM(*unis*) — BALLARIO- — PECULIARIS-[3]

SAINT-JULIEN

L'église paroissiale de Saint-Julien, hameau de Senne-

1. Marcel Canat. *Inscriptions antiques de Chalon-sur-Saône. Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie*, t. III, p. 254.
2. Paul Canat. *Notice sur les pavés-mosaïques trouvés à Sans et à Noiry. Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon*, t. III, p. 129 et suivantes.
3. Adrien Arcelin. *Documents archéologiques. La mosaïque de Sans. Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon*, t. VIII, p. 297.

cey, est une des plus anciennes de notre région, elle est citée le 12 juin 872 dans une charte de confirmation de Charles le Chauve, empereur. (*Ecclesiam beati Juliani sitam in Siniciaco villa*[1]).

Cette église fut remplacée par celle qui existe encore de nos jours, la nef et la tour sont du XII[e] siècle; la chapelle de Ruffey fut fondée vers la fin du XV[e] siècle par Claude de Lugny, seigneur de Ruffey[2], elle est décorée de fresques qui l'ont fait classer comme monument historique[3]. A l'intérieur, sur le linteau de la porte d'entrée. on lit :

A° M·V·IIII·DIE XVII·NOV·BRIS

lettres minuscules gothiques, probablement la date de la consécration (1504).

Les deux clefs de la voûte de cette chapelle de Ruffey sont sculptées en relief et peintes, représentant, du côté de l'autel : un Christ autocrator, bénissant des deux mains, la tête est entourée d'un nimbe crucifère, un vaste manteau rouge bordé or, attaché par une agrafe, couvre le dessus de ses épaules et ses genoux ; sur un fond d'azur, semé d'étoiles d'or, se détachent aussi en relief, autour du Christ, les quatre figures symboliques des évangélistes. Chacune de ces figures porte une banderole sur lesquelles sont gravés les noms de :

1. *Cartulaire de Saint-Marcel*, charte 2.

2. Ruffey, chef-lieu d'une circonscription importante dont dépendait Sennecey, Vielmoulin, Corcelle, etc., est cité dans une charte de janvier 984, par laquelle Letbaldus donne en gage à Arimbaldus et Constanbulus, un champ à la Teyssonnière, au finage de Ruffey (*Rofiaco*), au pays de Chalon, *Cartulaire de Cluny*, chartes 120, 1362, 2325, 2644.

3. L. Niepce. *Histoire du canton de Sennecey*, t. II, p. 350 et suivantes.

Saint Luc — Saint Marc — Saint Mathieu.

minuscules gothiques.

.ehors de ce pendentif, entre les nervures de la ·, sont peints quatre anges aux ailes à demi déployées vêtus de robes blanches, tenant aussi chacun une banderole, sur lesquelles on lit de la même écriture que les précédentes :

DIVINA MAJESTAS
TE INVOCAMUS
TE ADORAMUS
TE LAUDAMUS

Un enroulement de feuilles vertes et rouges forme une bordure circulaire entourant le tout.

Sur la seconde clef de voûte, sont sculptées en relief, sur un cartel, et peintes, les armes de Lugny : *d'azur, à trois quintefeuilles d'or, accompagnées de sept billettes du même posées, 3, 1, 3.*

Sur les murs de cette chapelle, sont peintes sept fresques décrites par M. L. Niepce [1], elles représentent : 1° Rencontre de saint Joachim et de sainte Anne ; — 2° La naissance de la Sainte-Vierge ; — 3° L'Annonciation ; — 4° La visite de Marie à sainte Élisabeth ; — 5° La Circoncision ; — 6° La Purification de la Sainte-Vierge ; — 7° L'Assomption.

Sur le mur septentrional, au-dessus de la porte d'entrée, restes d'une inscription en minuscules gothiques sur fond or illisible ; à côté, de la même écriture, et aussi sur fond or, on lit :

1. L. Niepce. *Ouvrage cité*, t. II, p. 354.

OVTRE ES PARDESSVS LES FONDACIONS DESSVS DZ
HAVLT ET PVISSANT SEIGNEVR MESSIRE JEHĀ DE LVGNY CHLZ
SEIGNEVR DE RUFFEY CONSEILLIER ET CHAMBELLAN DV ROY
SON BAILLY ET MAISTRE DES FOYRES DE CHALON A FONDÉ
PERPETVELLEMET VNE MESSE TOVS LES JOVRS EN LA CHAPPELLE
DE CEANS ET HAVLTE ET PVISSANTE DAME DAME JEHANE DE BOFFREMOT
SA PREMIERE FEME A FONDE VNE AVLTRE MESSE TOVS LES JOVRS
PARPETVELLEMET LESQVELLES (deux messes les) P̄BRES DE LA CHAPPELLE DE CEANS
ONT SOIXATE ET DIX LIVRES DE RATES ....PAR LEVRS MAĪ TOVTES
AMORTIES ET TOVTES LES FONDACIONS DESSZ D FAICT DE FEV
MESSIRE CLAVDE DE LVGNY
EN SON VIVĀT SGR DE RVFFEI QVE AVSSI LES FONDACIONS DE MESSIRE JEH
DE LVGNY ET DE SA PREM̄RE FEME SONT VRAYES ET EN SIGNE DE VERITE ET EN
LA PNCE DE LOYE DE LAVESVRE ET DE BLAISE DE CLEMARET MESSIRE PIERRE PACAVLT
MESSIRE JEHĀ TATOT ET MESSIRE LOYS QUARRE ESTIENNE PARAY ET JEHĀ ROY
TOVS P̄BRES CHAPPELLAĪS DE LAD CHAPPELLE ONT COFFESSEZ ET RECONGNEV
CETRE TENVZ DE DIRE TOVTES LES MESSES ET SVFFRAIGES DESD.
CHAPPELLES CY DESSUS ESCRIPTES AFFIN QVIL EN SOIT MEMOIRE P̄PETVELLEMET
JE NOTAIRE SOUBZ SCRIPTZ AY RECEV LA CONFESSION DESD. CHAPPELLAIN
ET P̄NE CY DESSVS ESCRIPTZ FAICT LE XIXe JOVR DAPVRIL EN LA P̄NCE
DE LOYS DE LAVESNE ET DE BLAISE DE CLEMERET AD CE REQVIS

Les murs de cette chapelle sont aussi décorés des blasons des fondateurs; contre le mur septentrional, à droite, ceux de Claude de Lugny et d'Alix de la Baume : *d'azur, à trois quintefeuilles d'or accompagnées de sept billettes du même, posées 3, 1, 3,* qui est Lugny ; *partie d'or à la bande vivrée d'azur,* qui est la Baume.

Au milieu, ceux de Philibert de Lugny et de Catherine de Saint-Trivier, mariés en 1540.

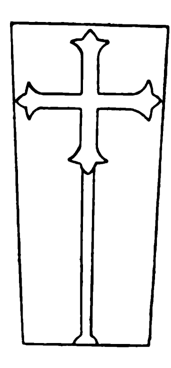
De Lugny; parti *d'or à la bande de gueules,* qui est Saint-Trivier.

A droite, ceux de Jean de Lugny, décédé en 1540, et de Jeanne de Bauffremont, sa première femme, aussi décédée avant 1519.

De Lugny ; parti, *vairé d'or et de gueules,* qui est de Bauffremont.

Sur le mur du côté méridional, au milieu, entre les deux fenêtres, sont peints quatre écus en bannière, qui sont ceux de :

De Jean de Lugny et de Pierrette de Ferrière, sa seconde femme.



1° de Lugny. — 2° *d'argent, au sautoir engrelé de gueules,* qui est de Ferrières.

3 et 4 de Ferrières et *d'or à trois bandes d'azur,* alliance de la maison de Ferrières.

Ces armoiries permettent de dater à peu près sûrement les fresques qui décorent cette chapelle, et qui sans doute furent commandées par Jean de Lugny et Pierrette de Ferrières, vers le milieu du XVIe siècle.

La plus ancienne pierre tombale de l'église de Saint-Julien est actuellement relevée contre le mur qui sépare la nef du chœur[1], on y voit gravée une croix fleuronnée, qui en occupe toute la surface.

Cette dalle mesure 1^{m}82 de longueur sur 0^{m}84 de largeur dans le haut, et allant en se rétrécissant à 0^{m}66 à l'autre extrémité.

1625

MESSIRE FRANÇOIS CHAMBION
CHAPELAIN·DE·CEANS A FA
ICT REPAVER CEZ 4 MARS 1625

Dalle dans le chœur de 1^{m} sur 0^{m}88, lettres romaines.

1650

CY GIST HON JEAN BERNARD
JADIS BOVRGEOIS DE TORNUS
QUI DECEDA FERMIER A RUF
FEY LE.................(*1650*)
DIEV AYE S(*on ame*)

Pierre rouge de 1^{m}63 sur 0^{m}59, lettres romaines, se trouve dans le chœur, à droite.

1667

» *Cy gist honorable Nicolas Noel, maistre chirurgien de Sennecey* »

DÉCÉDÉ LE 12 JOVR DV MOIS DAOST 1667
ET DAME PHILIBERTE CHALEMEROT SA FEMME
LAQVELLE DECEDA LE... IOVR DV MOIS DE...
PRIES DIEV POVR LEVRS AMES.

1. Actuellement la nef sert de cave à M. Bouchard, et est séparée du reste du monument par un mur.

Au-dessous, un écu, sur lequel on voit : *un chevron alaisé, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe, d'un cœur.*

Ce fragment de pierre tumulaire, dont il manque les deux premières lignes de l'inscription, a $1^{m}40$ sur $0^{m}92$, et se trouve dans le chœur, à droite.

1644

CY GIST NOBLE GEORGES
DESCHANAY SIEVR DOZENAY EN SON VIVANT
LIEVTENANT (*pour monsieur*[1])
(*le*) MARQVIS DE SENECEY DES VILLES
ET CHASTEAV DAVX
ONNE CLERC DV
GVET DE MASCON
LEQVEL DECEDA
LE XVIII IOVR DV MOIS
DE NOVEMBRE 1644
DIEV VEVILLE AVOIR
SON AME

Pierre blanche de 2^{m} sur $0^{m}87$, les quatre premières lignes sont en bordure, lettres majuscules romaines. Cette dalle est relevée contre le mur de la chapelle de Lugny.

La famille Deschanay (de Chanay) était déjà fixée à Beaumont-sur-Grosne en 1490; par lettres-patentes, le Roy fait don à Antoine Deschanay, écuyer, de la justice moyenne et basse de Beaumont[2]. Georges Deschanay, écuyer, sieur d'Ozenay, avait épousé Françoise Levesque, sœur d'Henri

1. Ces lettres sont entièrement disparues, nous avons cependant pu en reconstituer sûrement la lecture.
2. *Archives de la Côte-d'Or.*—V. L. Niepce. *Ouvr. cité*, t. I, p. 348.

Levesque, seigneur de Beaumont-sur-Grosne. En 1672, une fondation pieuse fut faite en l'église de Saint-Julien, par Françoise Levesque, veuve de Georges Deschanay (de Chanay[1]).

1763

CLAUDE-PHILIBERT GRATTET



Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois trèfles du même*. (L. Niepce.)

Pierre rouge de 2m sur 0m82.

Cette pierre se trouve à l'entrée de la grande nef.

En 1601, un Guillaume Grattet était échevin de Chalon.

1. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 1385.

1741-1745

CY GIST DAME ANNE RIOTTOS
FEMME DE PIERRE PATVEL
BOVRGEOIS DE SENNECEY QVI
DECEDA LE 22 SEP 1741 AGEE
DE 87 ANS ET SIEVR PIERRE
PATVEL SON MARY DECEDE
LE 8 OCTᴱ 1745 AGE DE
82 ANS
REQVIESCAT IN PACE

Cette dalle tumulaire se trouve dans l'ancienne nef.

1753

CY CIST
MESSIRE NOBLE PHILIBERT
CHIQVET LE PROTECTEUR ET
PÈRE DES PAUVRES QUI
DECEDA LE SEGOND OCTOBRE
1753 DANS LA 72 ANNÉE DE
SON AGE

Dalle en pierre rouge de 2m12 sur 0m96, qui se trouve au milieu du transept.

Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, au chef échiqueté d'or et de gueules de trois traits.*

La famille Chiquet est originaire de Chalon, d'ancienne maison bourgeoise de cette ville. Philibert Chiquet, écuyer, possédait le fief de Sans, où il mourut en 1753[1].

1. Pour généalogie de la famille Chiquet : *Archives de Saône-et-Loire*, B. 313, E. 174.

1779

CY GIST
LOVIS MARILLAC
NOTAIRE ROIAL
A SENECEY DECEDE
LE 15 JVILLE 1779
REQUIESCANT IN PACE

Pierre de 1m80 sur 0m96, qui se trouve au milieu de l'ancienne nef.

MARIE CLAVDINE
RAVEROT FEMME DE
SR JEAN BAPTISTE
LA CROUTE MAITRE
MARECHAL A SENNECEY
AGE DE 98 ANS DECEDE
LE 28 7BRE 1781.

Au-dessous, une enclume, accompagnée à gauche d'un outil dit : tourne à gauche, et à droite d'une tenaille.

Pierre tombale de 1m80 sur 0m96 à l'entrée de la grande nef.

Au milieu, du pavé de la nef, était la pierre tombale de Pierre Niepce, écuyer, contrôleur extraordinaire des guerres au temps de Louis XIV[1]; dans le collatéral de droite, on voit celle d'une famille de vignerons, devenue propriétaire à Ruffey et à présent bourgeoise à Tournus. Louis Monnot, vigneron à Ruffey en 1779, et celle de Marie Janin, sa femme, en 1778; au-dessous de l'inscription de la première est gravée une serpe.

1. L. Nièpce. *Ouvrage cité*, t. II, p. 346.



Chapelle de Broard, Église Saint-Julien

Sur une autre pierre tumulaire, on lit :

CY EST ENTERRÉ DAME ANNE LESNE AGÉE DE 92 ANS ÷ PAR LES SOINS DE JAQUE BERTE.

CHAPELLE DES BROART

1500

ÇY GISENT HONORABLE HOMME JEHAN BROART DE SENECEY ET GVILLEMETTE SA FEMME LESQUELS ONT (*faict faire*) CETTE CHAPELLE EN L'AN MIL C(*CCCC et* *on*T FONDÉ III ME(*sses et tro*IS *liber*) AME PERPETUELMENT QUI SE DIRONT PAR LE CHAPELAIN DICE LE LUNDI, MERCREDI ET SAMEDI[1].

Pierre de 1m90 sur 1m05 (pl. 7), lettres minuscules gothiques, mises en bordure, encadrant deux personnages sous un dais, ayant les mains jointes et tenant un phylactère sur lequel on lit, en lettres gothiques : JESUS FILII DAVID MISERERE NOBIS ; sous leurs pieds, leurs armes : Broard ; de... *à la face ondée, accompagné de 3 fermaux*, et celles de Guillemette : *trois écus chargés d'un chiffre posés 2 et 1, et une étoile en cœur.* (Voir pl. XIII.)

Courtépée nous apprend que cette chapelle a été fondée par Jean Broard en 1489, et qu'elle était du patronage des Charpey de Chagny ; ce fondateur et sa femme Guillemette reposent, au milieu de ladite chapelle, dans un caveau, et que recouvre la dalle ci-dessus mentionnée.

Jean Broart appartenait à une famille bourgeoise du pays, dont le nom n'apparaît qu'au XVe siècle, Guiot Broart de Sennecey, clerc, notaire public en 1424, était

1. C'est à l'obligeance de M. Bouchard, propriétaire de l'immeuble, et de son personnel que je dois d'avoir pu estamper cette intéressante pierre tombale.

en 1443 coadjuteur du tabellion de Brancion[1], Jean Broart, notaire à Sennecey-le-Grand, de 1461 à 1499[2]; le 20 août 1499, Pierre de la Ginistraye, conseiller du roi, commis pour juger un différend entre les communes de Laives et de Beaumont *devement souffisament certain des sens discretion licterature et bonne diligence de honorable home Jean Brouart de Senecey presant*, institua ce dernier juge des contribuables de Laives[3].

Dans le transept de gauche, se trouve une chapelle du XIV[e] siècle, élevée par les seigneurs de la Tour de Vellefaut. Nous retrouvons en 1566, installation de Benoît Bernard, prêtre « pour la desserte de trois grandz messes fondées en l'église de Saint-Julien, par feu noble seigneur Charles de Saint-Seine, et de deux petites messes fondées en icelle église par feue damoiselle Marguerite de Vieil-Enfant, une chacune sepmaine l'an » en présence de Denis Con, procureur et promoteur des causes de la justice de la Tour-de-Vieil-Enfant, et de Jean Robert, amodiateur et fermier de ladite tour.

Une inscription peinte contre le mur, nous apprend que :

DANS LE CAVEAU DE CETTE CHAPELLE
REPOSENT LES SEIGNEURS DE SENNECEY
INHUMÉS D'ABORD DANS LA CHAPELLE DU CHATEAU
DE SENNECEY ET TRANSPORTÉS DANS CE CAVEAU
L'AN 1824[4].

1. *Archives* Marcel Canat de Chizy.
2. *Archives de Saône-et-Loire*, E. 826.
3. L. Bazin. *Archives de Laives*.
4. Il est regrettable que les deux caveaux de Saint-Julien ne soient pas mieux respectés et que les premiers venus, sans autorisation, puissent y pénétrer en soulevant la pierre qui en ferme l'entrée.

CHAPELLE SAINT-CLAUDE OU DE L'ERMITAGE

Cet ermitage, bâti sur le versant sud du Mont Saint-Martin, fut édifié par les barons de Senecey, en 1609; son premier ermite, dont on voit la pierre tombale dans la chapelle, mourut en 1637, ses successeurs furent comme lui l'objet d'une grande vénération jusqu'en 1789. L'un d'eux, Jacques Mercier, le 15 septembre 1675, fit don au P. Jésuites du collège de Chalon, d'une somme de 1.500 livres[1].

CY GIST FRERE CLAVDE
TIVOLLET NATIF DE...
PR HERMITE DE CE LIEV
AYANT VESCV 25 ANS
CHARGE DE JOVRS ET PLAIN
DE BONES ŒUVRES
SANS DORMI EN NTRE
SEIGR LE 5 APVRIL
1637
REQS CAT IN PACE AMEN

Dalle en calcaire blanchâtre de 1^m40 sur 0^m75, lettres en capitales romaines.

CHAPELLE DE VIEIL-MOULIN[2]

Cette chapelle, fondée sous le vocable de Notre-Dame

1. H. Batault. *Les écoles de Chalon*.

2. Vielmoulin est nommé dans une charte de 920-927, par laquelle Trubaldus et sa femme Peronia donnent à Dieu, à Notre-Dame-de-Beaumont et aux saints apôtres Pierre et Paul de Cluny, un curtil et une vigne, situés au pays de Chalon, au finage de Ruffey (*Roflacum*) au lieudit Vielmoulin (*Vetus mulianum*).

du Bon-Secours, est aujourd'hui sous celui de saint Benoît; sur le linteau de la porte d'entrée, est gravée cette inscription :

LA FONTAINE ✝ DES GRACES
IEVS·ET·SA· CROIX
MARIE·ETIOSEPHE·ANNE·ET·IOACHIN
HAEC·EST·DOMVS·DEI·GENERATIONEM·EIVS
QVIS ENARABIT·ISA C·53·1711

La croix en pierre qui orne la place en face de la chapelle, paraît dater de la même époque; sans doute abattue par la révolution, l'inscription du socle nous apprend qu'elle fut *réédifiée en 1818, par Louis Mugnier et Anne Monno*.

CROIX DE SAINT-JOSEPH

A l'intersection des chemins de Sennecey à Gigny, et de la Maison-Dieu à Vieil-Moulin, sur le soubassement en pierre d'une croix en fer forgé, on lit :

LES CONFRÈRES DE SAINT JOSEPH ET DE SAINT ANNE M'ONT FAICT POSER L'ANNÉE 1724.

Sur le socle, sont gravés ces mots :

JE SUIS ESTES REPARES PAR LES SUSDITS CONFRÈRES 1770

CROIX DE SAINT-JULIEN

Cette croix orne la place du hameau de Saint-Julien, devant l'ancienne église. Un soubassement sur lequel est sculpté un cœur, supporte un dé dans lequel est creusé une niche ; sur ce dé se dresse une colonne surmonté d'un chapiteau, portant une croix de pierre, parais-



PIERRE DE MONTEAULIER

sant dater de la fin du XVI[e] siècle. Un Christ en pierre d'un côté et une statue de la sainte Vierge, de l'autre, ornent cette croix.

Aucune inscription ne donne le nom du fondateur[1].

En 1901, en démolissant un balcon à Sennecey-le-Grand, on retrouva la pierre tombale de Pierre de Montcaulier, 21[e] abbé de la Ferté, on y lit :

:MEMORI*ae*..... pETR*us de Monte* CALERIO :
QNDAM : ABBAS : FIRMITATIS : CVI' : AIA :
REQVIESCAT : IN : P*ac*E : AMEN : A(*nno*)
DNI : M : CCC : X : VII

Dalle en pierre calcaire de 2m15 sur 0m97, inscription en lettres majuscules gothiques, mise en bordure, encadrant un personnage placé sous un dais trilobé, vêtu d'une longue robe à capuchon, tenant de la main gauche une crosse et de la droite un livre richement recouvert ; au-dessus de la tête du personnage, deux anges encenseurs (Pl. XIV).

Cette pierre tumulaire infirme le calendrier de Citeaux qui dit : que Pierre III de Montcaulier, fut massacré avec cinquante religieux, le 9 juillet 1310. Et Hugues, son successeur, décédé en décembre 1317, n'a pu être élu en 1310, mais bien après avril 1317, il n'a donc été abbé que 8 mois.

VARENNES-LE-GRAND

Varenensis. L'an 1000, Eldebert donne à Ulric et à son fils Bernard, une terre située aux grands champs, au finage de Varennes (Varenensis), au pays de Chalon, terminée d'un côté par Notre-Dame de Beaumont[2].

1. Pitoye. *Bulletin paroissial de Sennecey*.
2. *Cartulaire de Cluny*, charte 2512.

L'ancienne église de Varennes-le-Grand, entièrement démolie en 1876, avait $43^{m}68$ de longueur sur $7^{m}17$ de largeur, à l'entrée du chœur. Le clocher, élevé au-dessus de la porte d'entrée et la moitié de la grande nef, avaient déjà été reconstruits en 1824, le reste de la nef, le transept et l'abside dataient du XVe siècle.

La nef de cette église n'était pas voûtée, elle était couverte en forme de berceau brisé, d'un lambrissage composé de voliges minces clouées sur des aisseliers courbes qui doublaient les arbalétriers; les formes de la charpente étaient visibles en dessous et moulurées. Le chœur se terminait par une abside semi-hexagonale, dont le mur du fond était ajouré d'une fenêtre à meneaux, surmontés d'un tympan trilobé; les murs de cette abside étaient couverts de fresques[1].

Deux inscriptions sur pierre se lisaient sur les murs de la nef, M. Bourdon, curé de Varennes en 1876, nous les a heureusement conservées. Ce sont[2] :

Sur une pierre qui était encastrée dans le mur, entre la chaire et la chapelle du Sacré-Cœur, on lisait :

L'AN 1594 DECEDA ANTOINE LACROIX
LABOUREUR DE CE LIEU, A DONNÉ AU CURÉ
DE CÉANS PIESSE DE TERRE SCISE AU MEIX
MORAND A LA CHARGE DE DIRE TOUS LES
DIMANCHES DE L'ANNÉE UN SALVE REGINA
A PERPETUITE DEVANT L'AUTEL NOSTRE
DAME A SON INTENTION

Incrustée dans le mur latéral et contre la chapelle de la sainte Vierge, une autre dalle, avait cette inscription :

1. La description en a été donnée dans un mémoire lu au congrès des Sociétés des Beaux-Arts des départements en 1904.

2. *Archives de la Fabrique de Varennes-le-Grand.*

ETIENNE MASSON ET JEANNE FRÉROT DE VARENNES
ONT FONDEZ A PERPETUITE LES LITANIES DE LA SAINTE
VIERGE POUR ESTRE CHANTEZ TOUS LES SAMEDY DE
L'ANNÉE SUR LE SOLEIL COUCHÉ PAR MONSIEUR LE CURÉ
DUDIT LIEU AVEC LE DE PROFUNDIS ET LA COLLECTE. AUSSI
DEUX MESSES BASSES LE JOUR DE LEURS OBIIT AVEC
UN LIBERA A LA FIN D'ICELLE 1698
COMME AUSSI CLAUDE CHAVIGNY ET
FRANÇOISE JACQUETIN DUDIT VARENNES ON FAIT
LA MÊME GONDATION POUR LES DIMANCHES
APRÈS VESPRES NON EMPÊCHEZ A PERPETUITE
AVEC DEUX MESSES LES DEUX JOURS APRÈS
LA FÊTE DE SAINT CLAUDE ET UN LIBERA
A LA FIN .1707.
CES DEUX FONDATIONS SE FIRENT PENDANT QUE
M. VICTOR LAFERRE ÉTAIT CURÉ DE VARENNES LE GRAND

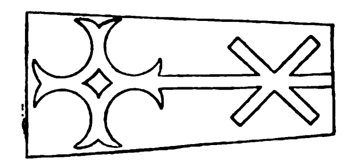
VERS

L'église de Vers (*Ecclesia de Ver*) avait anciennement le titre de doyenné et dépendait de l'abbaye de Tournus, elle est citée dans la confirmation du pape Calixte II, en 1119[1]. Claude Berthet, sous-prieur, dans son livre des usages de l'abbaye de Tournus dit, que de son temps[2], la procession ordonnée en 949 par le concile de Tournus, pour commémorer le retour des reliques de saint Philibert, était encore faite par les curés et les paroissiens de Préty, d'Uchizy, de Plottes, de Mancey et de Vers[3].

La paroisse de Vers est actuellement annexée à celle de Mancey. Sur une éminence dominant la source de la Doue, une des plus belles du département, s'élève la

1. Juenin. *Histoire de Tournus, preuves*, p. 145.
2. Il est décédé en 1625.
3. Juenin, *ouv. cité*, p. 74.

petite église romane de Vers, avec son abside carrée et les murs de sa nef décorés d'arcatures ; dans le pavage, on voit une dalle tumulaire sans inscription, recouverte d'une croix fleuronnée avec pied, dont une croix de saint André sert de base.



Pierre calcaire de 1m65 de longueur sur 0m82 de largeur, et allant en se rétrécissant à 0m70 ; une autre pierre à peu près semblable, mais bien usée, se trouve à l'entrée de l'église, sous le porche.

Une statue en bois, représentant saint Félix, sous le vocable duquel est cette église, décore la principale chapelle ; le saint y est représenté assis, tenant de la main gauche un livre ouvert, et bénissant de la droite, sur le socle, une inscription en lettres romaines : SANCTE FELIX ORA PRO NOBIS, au-dessous un écu, *chargé d'une fasce treillissée, accompagnée de deux poissons, l'un en chef et l'autre en pointe.* Cette statue paraît dater du XVIe siècle.

Des sépultures sous dalles brutes, ont été trouvées aux lieux dits : en Pingrin et à la Charme.

Sur une croix de pierre, au hameau de Vau, on lit :

A L'HONNEUR DE S. PIERRE 1740
P. PATARE C. ORDONAT.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES GRAVURES[1]

1. Les chiffres romains indiquent les gravures hors texte.

TABLE DES NOMS DE PERSONNES

TABLE DES NOMS DE LIEUX

Chalon-sur-Saône, Imprimerie française et orientale de E. Bertrand.

23

